



Communautés

Européennes

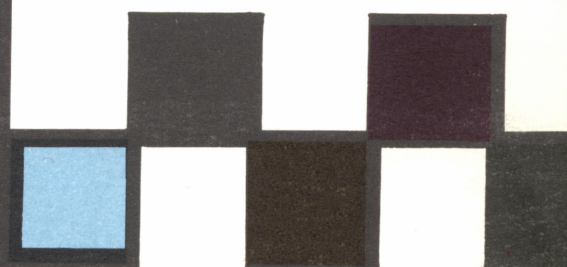
Commission

**Direction
générale
des affaires
économiques
et financières**

**La situation économique
de la Communauté**

1

1969



Rapport trimestriel

**Commission des Communautés européennes
Direction générale des Affaires économiques et financières
Direction des Economies nationales et de la Conjoncture
23, avenue de la Joyeuse Entrée, Bruxelles**

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

COMMISSION

La situation économique de la Communauté

MARS 1969

Table des matières

	<i>Pages</i>
I. La situation d'ensemble	3
A. <i>L'évolution au cours des derniers mois</i>	5
1. La demande	5
2. La production	7
3. L'équilibre	7
B. <i>Les perspectives</i>	11
C. <i>La politique conjoncturelle</i>	13
II. La situation dans les pays de la Communauté	21
A. <i>Allemagne</i>	23
1. L'évolution au cours des derniers mois	23
2. Les perspectives	28
3. La situation économique à Berlin-Ouest	30
B. <i>France</i>	35
1. L'évolution au cours des derniers mois	35
2. Les perspectives	41
C. <i>Italie</i>	47
1. L'évolution au cours des derniers mois	47
2. Les perspectives	51
D. <i>Pays-Bas</i>	57
1. L'évolution au cours des derniers mois	57
2. Les perspectives	62
E. <i>Union économique belgo-luxembourgeoise</i>	69
Belgique	69
1. L'évolution au cours des derniers mois	69
2. Les perspectives	73
Luxembourg	79
1. L'évolution au cours des derniers mois	79
2. Les perspectives	80
 GRAPHIQUES	
1. Principaux indicateurs économiques (graphiques et tableaux)	
a) Communauté	17
b) Allemagne	31
c) France	43
d) Italie	53
e) Pays-Bas	65
f) Belgique	75
g) Luxembourg	85
2. Opinions des chefs d'entreprise sur la conjoncture dans l'industrie	
a) Allemagne	25
b) France	37
c) Italie	49
d) Pays-Bas	59
e) Belgique	71
f) Luxembourg	81
 Annexe 1	
Avis du Comité de politique conjoncturelle relatif aux budgets économiques pour 1969	89
 Annexe 2	
Évolution des coûts salariaux dans l'industrie	91

Remarque :

La rédaction du présent rapport a été achevée vers la mi-mars 1969. Pour ce qui concerne l'évolution la plus récente, et pour autant qu'il n'ait pas été possible d'en tenir compte, étant donné le rythme d'élaboration des statistiques nationales et les délais que requiert la publication du rapport en cinq langues, le dernier numéro des « Graphiques et notes rapides sur la conjoncture dans la Communauté » peut constituer un utile complément d'information.

I. LA SITUATION D'ENSEMBLE

La crise monétaire du mois de novembre et les mesures qu'elle a entraînées dans quelques pays membres n'ont pas eu, jusqu'à présent, de répercussions sensibles sur la croissance économique de la Communauté. La progression, déjà vive, s'est même accentuée à la fin de l'année dernière et dans les premiers mois de 1969. Elle a tenu, au premier chef, à l'expansion nettement accélérée de la demande intérieure. La croissance de la formation brute de capital fixe s'est montrée particulièrement vigoureuse et la consommation privée s'est également développée à un rythme rapide. La demande extérieure a encore témoigné, à la fin de 1968, d'un certain dynamisme, partiellement imputable au fait que les restrictions appliquées aux Etats-Unis et dans le Royaume-Uni n'ont freiné que dans une mesure relativement faible la demande intérieure et, par conséquent, les importations de ces deux pays.

La production a pu s'adapter aisément, jusqu'ici, à l'expansion de la demande. Tandis que les progrès de productivité se ralentissaient, l'emploi a marqué un développement sensible. La durée effective du travail par salarié s'est allongée et la demande de main-d'œuvre supplémentaire a fortement augmenté. Aussi le chômage a-t-il régressé dans les pays membres.

En dépit de la croissance rapide de l'offre intérieure dans la Communauté, le développement accéléré de la demande intérieure a entraîné une vigoureuse progression des importations. Toutefois, les exportations ayant, elles aussi, fortement augmenté, la balance commerciale de la Communauté n'a pas accusé de modification notable à la fin de l'année dernière ni au début de 1969.

Bien que l'évolution des coûts salariaux ait été relativement favorable, la tendance des prix est à la hausse dans la Communauté. Elle est surtout déterminée par des facteurs exceptionnels, tels que l'introduction du système de la taxe à la valeur ajoutée aux Pays-Bas et la majoration des taux de cette taxe en France, ainsi que, d'une manière générale, l'enchérissement des denrées alimentaires; mais elle reflète aussi des tensions proprement conjoncturelles.

Les perspectives de croissance économique se sont encore légèrement améliorées ces derniers temps. Le ralentissement de l'expansion de la demande extérieure sera vraisemblablement moins accusé qu'on ne l'avait prévu initialement; la cause principale en est que la conjoncture américaine ne devrait guère, dès le premier semestre de 1969, s'affaiblir à tel point que les exportations de la Communauté en seraient sensiblement affectées. En outre, la demande intérieure de la Communauté montrera sans doute plus de dynamisme qu'on ne le supposait dans le précédent rapport trimestriel (n° 3-4/1968). C'est ainsi que les récentes enquêtes C.E.E. sur les investissements des entreprises, ainsi que l'évolution des commandes dans les industries de biens d'investissement, permettent d'escompter un accroissement des investissements; de même, la consommation privée accusera sans doute une très vive expansion, étant donné l'augmentation accélérée des revenus salariaux et de transferts.

Le taux de croissance du produit brut de la Communauté en termes réels, de 1968 à 1969, devrait s'établir à quelque 6 % et celui de la production industrielle à 9 % environ. Le développement des importations sera très vigoureux.

Dans le cours ultérieur de l'année, les conditions de l'équilibre deviendront vraisemblablement moins favorables. Cette évolution se traduirait, en particulier, par une détérioration de la balance des paiements courants, et aussi par une hausse des prix qui serait d'autant plus préoccupante, sur le plan de la politique conjoncturelle, que la politique économique actuelle des Etats-Unis considère la stabilité des prix comme prioritaire, dans le souci d'améliorer l'équilibre de la balance des paiements.

A. L'évolution au cours des derniers mois

1. La demande

L'expansion de la demande globale de la Communauté est demeurée vive à la fin de l'année dernière et durant les premiers mois de 1969. Les plus fortes impulsions ont émané de la demande intérieure, dont la croissance s'est accélérée dans plusieurs pays de la Communauté; la demande émanant des pays non membres a cependant fait preuve, elle aussi, d'un dynamisme appréciable.

En effet, la *demande extérieure* — au sens des exportations effectives de biens et services vers les pays non membres — a encore montré, notamment dans les derniers mois de 1968, une tendance assez nette à l'expansion, due essentiellement au développement rapide des exportations allemandes. D'après les statistiques douanières, corrigées des variations saisonnières et accidentelles, les exportations de marchandises de la Communauté ont dépassé de 4 %, pour la période novembre-janvier, le niveau qu'elles avaient atteint au cours de la période août-octobre.

Contrairement aux prévisions, l'expansion économique au Royaume-Uni et surtout aux États-Unis ne s'est pas ralentie au point d'affecter gravement les échanges entre les principaux pays industrialisés. Ceci tient surtout au fait que les mesures restrictives adoptées dans ces deux pays n'ont pu y freiner que modérément, jusqu'à présent, l'expansion de la demande intérieure.

Aux *États-Unis*, l'évolution économique a continué d'être caractérisée par un développement inflationniste de la demande intérieure. Aussi le taux de croissance du produit national brut, du troisième au quatrième trimestre, a-t-il encore atteint 2 % en termes nominaux, et 0,9 % en termes réels. De même, les importations de produits finis ont encore accusé une vigoureuse progression, bien qu'elles aient été fortement freinées, en janvier et en février, par la grève des dockers américains.

Au *Royaume-Uni*, les dépenses de consommation ont continué de s'accroître, jusqu'à la fin de l'année, à un rythme relativement rapide. Les mesures restrictives prises en novembre (majoration de certains impôts indirects, restrictions plus sévères en matière de crédit) n'ont agi

qu'avec un certain décalage. Il en est de même en ce qui concerne le coût plus élevé des importations britanniques, du fait de l'obligation de dépôt introduite en novembre et en vertu de laquelle les importateurs sont tenus de consigner en douane, pour une durée de six mois, un montant de 50 % — non productif d'intérêts — de la valeur des marchandises importées.

La demande assez forte de produits étrangers, aux États-Unis comme au Royaume-Uni, ainsi que l'augmentation rapide des importations de la Communauté, ont également stimulé la croissance économique dans les autres pays industrialisés. Aussi les ventes de la Communauté à ces pays, surtout à la Suède et à la Suisse, ont-elles accusé une évolution plus favorable qu'on ne l'escomptait en général.

Le vigoureux développement des livraisons de la Communauté aux pays en voie de développement, et principalement aux pays et territoires associés d'outre-mer, a également contribué dans une mesure appréciable à l'expansion des exportations globales de la Communauté. Enfin, les ventes aux pays de l'Est, elles aussi, ont fortement augmenté au cours des derniers mois.

Durant cette même période, la demande intérieure s'est accrue à un rythme accéléré.

C'est surtout le cas pour la *formation brute de capital fixe*. L'accroissement des commandes de biens d'équipement enregistré dans le courant de 1968 se répercute de plus en plus sur l'évolution des dépenses d'investissement effectives. Cette constatation s'applique essentiellement à l'Allemagne et, dans une moindre mesure, aux Pays-Bas. En Belgique, le niveau des investissements est encore relativement bas, notamment dans l'industrie de transformation; mais dans ce pays également, à en juger d'après les résultats des enquêtes de conjoncture C.E.E., la propension à investir des chefs d'entreprise s'est renforcée dans plusieurs secteurs.

Quant aux *investissements sous forme de construction*, il semble que leur expansion conjoncturelle se soit poursuivie au rythme assez rapide qui la caractérise depuis l'automne de 1968. Comme, par ailleurs, les conditions climatiques ont été assez favorables, du moins jusqu'en janvier, les dépenses effectives en construction, pour l'ensemble de la Communauté, ont été

nettement plus élevées qu'à la fin de 1967 et au début de 1968. L'accroissement a été particulièrement marqué en ce qui concerne les bâtiments à usage industriel ou commercial, principalement en Allemagne, en Italie et — dans une moindre mesure — en Belgique. La construction de logements semble également, au total, s'être fortement développée; il convient de mettre l'accent sur le dynamisme persistant dont ce secteur témoigne en Italie, ainsi que sur la nette augmentation des mises en chantier en France. En revanche, le ralentissement conjoncturel des dépenses au titre des travaux publics paraît s'être poursuivi dans la plupart des pays membres.

Il semble que, sous l'effet du développement très accéléré de la demande finale et de la production

en Allemagne et en France, les *stocks* de matières premières, ainsi que ceux de produits finis au niveau du commerce, aient diminué sensiblement vers la fin de l'année dernière.

L'expansion de la *consommation privée* s'est, elle aussi, temporairement accélérée dans la Communauté au cours des derniers mois de 1968. En France, la vague d'achats enregistrée durant les derniers mois de l'année, à la suite de la forte augmentation des salaires, a encore été accentuée par la crise monétaire de novembre dernier et par la perspective de la hausse des prix à laquelle il y avait lieu de s'attendre, à partir du 1^{er} janvier, du fait de la majoration de la taxe à la valeur ajoutée. Aux Pays-Bas également, la crainte d'un enchérissement entraîné par l'introduction, au 1^{er} janvier, du

Les exportations de marchandises de la Communauté vers les pays non membres

(Pourcentage des variations en valeur, par rapport à la période correspondante de l'année précédente)

	1967		1968				
	Millions d'u.c. (1)	Année	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	Année
Ensemble des pays non membres	31 627	+ 7,5	+ 12	+ 2	+ 18	+ 14	+ 11,5
dont :							
Pays industrialisés (2)	20 473	+ 7	+ 13	+ 3,5	+ 16,5	+ 14	+ 11,5
dont :							
Etats-Unis	4 423	+ 8	+ 41,5	+ 28,5	+ 39,5	+ 16	+ 30,5
A.E.L.E.	10 425	+ 4,5	+ 8	— 0,5	+ 11	+ 11,5	+ 7,5
Royaume-Uni	2 847	+ 12	+ 20,5	+ 1,5	+ 12	+ 6,5	+ 10
Pays en voie de développement (3)	8 296	+ 4,5	+ 10,5	+ 4	+ 23	+ 12,5	+ 12
dont :							
A.O.M.	1 789	+ 5	+ 14,5	— 3,5	+ 29,5	+ 22,5	+ 15,5
Autres pays (4)	2 858	+ 22,5	+ 11	— 13	+ 17	+ 22	+ 9

Source: Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.).

(1) 1 u.c. = 1 unité de compte = 0,888671 g d'or fin = 1 dollar U.S. au taux de change officiel.

(2) Classe 1 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E.

(3) Classe 2 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E.

(4) Classe 3 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E. et autres exportations.

système de la taxe à la valeur ajoutée a incité les ménages à procéder à d'importants achats « anticipés » à la fin de 1968. Le taux d'épargne a temporairement marqué une baisse sensible dans les deux pays. Depuis lors, en France comme aux Pays-Bas, la consommation semble avoir repris un cours plus modéré.

En Allemagne, l'expansion des revenus disponibles et de la consommation privée s'est très nettement accélérée.

Dans les autres pays membres, la tendance d'évolution de la consommation privée ne paraît pas s'être modifiée sensiblement, bien qu'une légère accélération soit, en général, indéniable.

2. La production

Dans le cadre de l'évolution précédemment esquissée, l'offre intérieure a témoigné d'un développement très vigoureux à la fin de l'année dernière et au début de 1969. L'utilisation des capacités de production disponibles a de nouveau atteint un degré élevé. C'est notamment le cas pour l'industrie en Allemagne, aux Pays-Bas et en France.

D'après l'indice désaisonnalisé de l'Office statistique des Communautés européennes — qui ne couvre pas la construction, ni l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs — la *production industrielle* de la Communauté, au quatrième trimestre de 1968, a augmenté de 6 % par rapport au trimestre précédent et de 12 % en comparaison annuelle. La progression a été particulièrement vive en Allemagne, en France et aux Pays-Bas. Le début de l'année 1969, toutefois, a été marqué par un sensible ralentissement. La structure de l'offre s'est modifiée dans l'industrie, en ce sens que l'industrie de transformation, et surtout l'industrie des biens de consommation, jouent un rôle de plus en plus important dans l'expansion économique. Ceci tient non seulement au développement dynamique des éléments correspondants de la demande, mais aussi au degré d'élasticité encore relativement élevé de la production dans ce secteur.

Dans la *construction*, la production a pu atteindre, dans la plupart des pays de la Communauté, un niveau relativement élevé, du moins jusqu'au début de l'année, grâce à la clémence de l'hiver et à l'amélioration des carnets de commandes. A en juger d'après les données dont on dispose au

sujet des mises en chantier, la production dans le secteur du bâtiment se serait nettement accélérée dans plusieurs pays membres, en ce qui concerne tant les logements que les bâtiments à usage industriel ou commercial.

Dans le secteur des *services*, l'évolution a été pareille à celle du secteur industriel, bien qu'elle ait témoigné d'un peu moins de dynamisme. Une activité accrue a notamment été observée, à la fin de 1968, dans le commerce de détail, les transports et le secteur bancaire.

Les progrès de productivité s'étant progressivement ralentis, étant donné le taux déjà très élevé d'utilisation des capacités, le développement rapide de la production enregistré dans la plupart des pays membres s'est accompagné d'un accroissement sensible de l'*emploi*. La durée effective du travail par salarié a continué de s'allonger. En même temps, la demande de main-d'œuvre additionnelle a marqué une forte augmentation conjoncturelle. Dans ces conditions, le recul du chômage est resté très prononcé; dans certains pays membres, il s'est même accentué au début de l'année. Cette évolution a remis clairement en lumière certaines faiblesses structurelles qui affectent les marchés de l'emploi dans la Communauté; aussi, dans la phase actuelle de la conjoncture, une réapparition ou même une aggravation de la pénurie de main-d'œuvre peut-elle parfaitement se concilier, dans certains pays, avec un chômage relativement important de travailleurs qui répondent imparfaitement aux besoins de l'économie du point de vue de leur qualification professionnelle ou de leur lieu de résidence.

3. L'équilibre

Malgré l'expansion très rapide de l'offre intérieure dans la Communauté, la croissance accélérée de la demande intérieure a entraîné une augmentation de la propension à importer. En effet, les *importations* de la Communauté en provenance des pays non membres se sont très fortement développées au cours des derniers mois. Pour la période novembre/janvier, les importations de marchandises, abstraction faite des variations saisonnières, accusent une augmentation de 5 % par rapport à la période août/octobre. L'essor de la demande d'investissement et de consommation s'est traduit par un développement particulièrement vigoureux des importations de biens de consommation et d'équipe-

Les importations de marchandises de la Communauté en provenance des pays non membres

(Pourcentage des variations en valeur, par rapport à la période correspondante de l'année précédente)

	1967		1968				
	Millions d'u.c. (1)	Année	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	Année
Ensemble des pays non membres	30 767	+ 0	+ 6,5	+ 5	+ 15	+ 10	+ 9
dont :							
Pays industrialisés (2)	16 954	- 2	+ 6	+ 3	+ 18	+ 13	+ 10
dont :							
Etats-Unis	5 858	- 2,5	+ 7	- 1,5	+ 21,5	+ 13	+ 9
A.E.L.E.	7 093	- 2	+ 6,5	+ 4,5	+ 17	+ 14,5	+ 10,5
Royaume-Uni	2 701	- 3	+ 5,5	+ 2,5	+ 17	+ 20,5	+ 11
Pays en voie de développement (3)	11 521	+ 1,5	+ 7	+ 8,5	+ 13	+ 6,5	+ 8,5
dont :							
A.O.M.	2 275	- 0,5	+ 12	+ 4	+ 12	+ 10,5	+ 9,5
Amérique latine	2 743	+ 0,5	- 3,5	- 8	- 8	+ 13,5	- 2,5
Autres pays (4)	2 292	+ 8,5	+ 11,5	+ 3,5	+ 2,5	+ 3,5	+ 5

Source: Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.).

(1) 1 u.c. = 1 unité de compte = 0 888671 g d'or fin = 1 dollar U.S. au taux de change officiel.

(2) Classe 1 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E.

(3) Classe 2 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E.

(4) Classe 3 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E. et autres importations.

ment. De plus, l'expansion accélérée de la production industrielle, enregistrée au cours des derniers mois, a entraîné un important accroissement des achats de matières premières. Enfin, dans tous les pays de la Communauté, l'Allemagne exceptée, les importations de denrées alimentaires se sont maintenues à un niveau très élevé depuis le début de l'automne.

La plupart des pays fournisseurs de la Communauté ont bénéficié de cette vive expansion de la demande. Les ventes du Royaume-Uni à la Communauté, en particulier, ont continué de se développer rapidement, et le rythme de croissance des importations en provenance des autres pays de l'A.E.L.E. a même eu tendance à s'accroître. De même, les ventes des pays en voie

de développement, et notamment celles des pays d'Amérique latine ainsi que des pays et territoires associés d'outre-mer, se sont fortement accrues au cours des derniers mois.

Les facteurs précités ont également contribué à un développement particulièrement rapide des échanges intracommunautaires, auquel tous les pays membres ont participé. La croissance des importations a été des plus forte en France, où elle s'est encore accélérée vers la fin de l'année. En ce qui concerne les exportations, presque tous les pays de la Communauté ont bénéficié du dynamisme de la demande émanant des pays partenaires; les exportations françaises, toutefois, ont accusé, durant les derniers mois de 1968, une tendance à la stagnation im-

putable à la très vive expansion de la demande intérieure.

Dans la plupart des pays membres, le *niveau des prix* a nettement augmenté depuis le mois de novembre. C'est surtout le cas en France et aux Pays-Bas, du fait d'une réforme du système d'imposition indirecte. Aux Pays-Bas, l'indice du coût de la vie a marqué une hausse très rapide, de 3,5 %, entre décembre et janvier, et une augmentation sensible a encore été enregistrée en février. En France, l'indice du coût de la vie a monté de 1,5 % environ de décembre à février.

La forte hausse du niveau des prix à la consommation, apparue dès le mois de septembre dans la plupart des pays membres, a tenu non seulement aux réformes fiscales déjà mentionnées, mais aussi au notable enchérissement des denrées alimentaires, imputable aux résultats moins favorables de la production agricole, notamment en ce qui concerne les légumes, les plantes sarclées et la viande de porc.

Sauf en Italie, de sensibles majorations de prix ont aussi été enregistrées dans le secteur des services.

En revanche, si l'on excepte la France, la hausse des prix des produits industriels est demeurée très modérée, grâce à l'évolution favorable des coûts salariaux observée dans l'industrie tout au long de l'année 1968. Aux Pays-Bas toutefois, la tendance s'est modifiée au début de 1969.

La tendance à la détérioration de la *balance commerciale* de la Communauté à l'égard des pays non membres a temporairement fait place, vers la fin de l'année dernière, à une légère amélioration; il est vrai que celle-ci a tenu, pour une large part, à des facteurs exceptionnels. La *balance des paiements courants* de la Communauté devrait, elle aussi, s'être soldée au quatrième trimestre par un excédent un peu plus important qu'au trimestre précédent. En revanche, la balance des capitaux a été fortement déficitaire. Les importantes exportations nettes de capitaux à long terme déjà enregistrées auparavant ont persisté, et des sorties considérables de capitaux à court terme sont venues s'y ajouter. Il est vrai que, du fait de la crise monétaire, un afflux de capitaux à court terme vers la Communauté, et particulièrement vers l'Allemagne, s'est produit au mois de novembre; mais ces capitaux ont été en majeure partie rapatriés

au cours des mois suivants, à mesure que prenait fin la spéculation monétaire; de plus, la hausse du niveau des taux d'intérêt aux Etats-Unis et sur le marché de l'euro-dollar a sensiblement accru les exportations nettes de capitaux de la Communauté. Enfin, les banques commerciales ont procédé, au cours des derniers mois, à d'importants placements à l'étranger, notamment sur le marché de l'euro-dollar.

En conséquence, les *réserves brutes d'or et de devises* des institutions monétaires, qui s'étaient accrues très rapidement en novembre du fait de la crise monétaire et de l'afflux consécutif de devises vers l'Allemagne, ont de nouveau nettement diminué en décembre et janvier. A fin janvier, elles étaient inférieures de quelque 820 milliards de dollars au montant enregistré à fin octobre, peu avant le début de la vague de spéculation.

Au total, les opérations avec l'étranger ont donc eu, au cours des derniers mois, un effet nettement restrictif sur les *liquidités intérieures* de la Communauté.

Les *opérations de trésorerie des administrations publiques* n'ont agi que dans quelques pays membres dans le sens d'un accroissement des liquidités. En Allemagne, le budget fédéral s'est soldé au quatrième trimestre de 1968, comme d'ordinaire à cette époque, par un déficit de caisse; mais celui-ci a été sensiblement moins élevé qu'un an auparavant. Par contre, il semble qu'en Belgique le déficit de caisse se soit fortement accru en comparaison annuelle. Aux Pays-Bas également, les dépenses budgétaires ont dépassé les recettes; toutefois, ce dépassement est dû essentiellement au remboursement anticipé d'un prêt contracté aux Etats-Unis. En Italie, l'excédent de caisse s'est révélé inférieur au montant enregistré un an plus tôt, bien que l'accroissement des recettes fiscales se soit accentué à la fin de l'année. En France, les opérations de caisse du Trésor, au cours des derniers mois de 1968, ont laissé un excédent appréciable, principalement imputable au blocage temporaire de certains crédits.

Du fait de la vigoureuse expansion de l'économie, les *crédits bancaires* accordés aux entreprises et aux particuliers se sont fortement accrus dans presque tous les pays membres. La Banque de France a pris, au mois de novembre, de sévères mesures pour endiguer l'expansion du crédit. Un mois plus tard, la Banque centrale des

Pays-Bas a également dû appliquer une politique restrictive en ce domaine, et des mesures analogues ont été adoptées par la Banque nationale de Belgique.

Vers la fin de l'année, la forte expansion de la demande et les exportations importantes de capitaux à court terme ont entraîné dans plusieurs pays membres un net resserrement du *marché monétaire*. Pour réduire les disparités de taux d'intérêt entre les pays et endiguer ainsi les sorties de capitaux à court terme, les instituts d'émission de la France, des Pays-Bas et de la Belgique ont relevé le taux d'escompte. Pareille mesure répond aussi, sur le plan intérieur, à la nécessité de freiner la demande monétaire. En Allemagne et en Italie, les banques centrales

ont poursuivi leur politique de stabilité des taux d'intérêt.

L'offre de capitaux est demeurée très importante sur les *marchés financiers* de la Communauté. Cependant, vers la fin de l'année dernière et au début de 1969, le rendement des valeurs à revenu fixe a légèrement augmenté dans plusieurs pays membres. Les cours des actions, qui, sous l'effet de la crise monétaire, avaient marqué presque partout, à l'automne, un fléchissement plus ou moins prononcé, ont accusé, en décembre et en janvier, un net redressement dans la plupart des pays membres; cette reprise traduit essentiellement une appréciation plus optimiste de l'évolution future de la conjoncture.

Emplois et ressources de biens et services

	1966 ⁽¹⁾	1967 ⁽¹⁾		1968 ⁽²⁾ ⁽⁴⁾		1969 ⁽³⁾ ⁽⁴⁾
	Aux prix courants en milliards d'u.c. ⁽⁵⁾	Variations par rapport à l'année précédente en %				
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Formation brute de capital fixe	73,4	+ 0,7	+ 1,6	+ 6,5	+ 9	+ 8,5
Consommation des administrations	47,1	+ 4,2	+ 7,4	+ 2,5	+ 8	+ 4
Consommation des ménages	197,0	+ 3,2	+ 6,0	+ 4	+ 7	+ 5,5
Produit brut	323,6	+ 2,9	+ 5,3	+ 5,5	+ 8,5	+ 6
Exportations ⁽⁶⁾ moins importations ⁽⁶⁾ , aux prix courants, en milliards d'u.c. ⁽⁵⁾	+ 3,5	+ 5,7		+ 6,9		+ 5

⁽¹⁾ Bulletin général de Statistique, 1968, n° 7/8, O.S.C.E.

⁽²⁾ Estimations des services de la Commission.

⁽³⁾ Prévisions des services de la Commission.

⁽⁴⁾ L'agrégation au niveau de la Communauté a été effectuée sur la base des parités officielles des taux de change.

⁽⁵⁾ 1 u.c. = 1 unité de compte = 0,888671 g d'or fin = 1 dollar US au taux de change officiel.

⁽⁶⁾ Biens, services et revenus de facteurs.

Remarques générales :

(a) La différence entre les données relatives à la demande et celles qui concernent les emplois est imputable aux variations de stocks.

(b) Les estimations et les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

B. Les perspectives

Les perspectives d'évolution de la *demande extérieure* pour l'année 1969, telles qu'elles se présentent actuellement, s'écartent légèrement, sur deux points, de celles qui avaient été esquissées dans le rapport trimestriel n° 3-4/1968. D'une part, il semble bien que, dans le monde, la croissance économique et l'expansion du commerce seront, pour l'ensemble de l'année, plus accusées qu'on ne l'avait initialement supposé. D'autre part, s'il est vrai que pendant la première moitié de l'année, les exportations de la Communauté montreront encore un dynamisme appréciable, on peut cependant s'attendre que celui-ci s'atténuera sensiblement au second semestre.

Un arrêt de la croissance économique aux *Etats-Unis*, au cours du premier semestre de 1969, apparaît comme très improbable. Malgré l'orientation restrictive de la politique budgétaire, et notamment l'incidence des rappels d'impôt à verser au printemps de 1969, la tendance d'évolution des investissements des entreprises, comme aussi celle de la construction de logements, sont encore nettement ascendantes. Les dépenses de consommation privée devraient également continuer de s'accroître pendant la première moitié de l'année, surtout si le taux d'épargne des ménages, qui est redevenu normal au quatrième trimestre de 1968, cesse d'augmenter.

En revanche, la politique anti-inflationniste qui a été mise en œuvre (mesures restrictives plus sévères prises en matière de politique monétaire, économies supplémentaires dans le cadre du budget fédéral, prorogation des majorations de l'impôt sur le revenu instituées en juillet 1968) devrait freiner de plus en plus l'expansion de la demande intérieure au cours du second semestre. Par ailleurs, comme les renouvellements de conventions collectives seront moins nombreux au cours des prochains mois, il faut s'attendre à un accroissement moins rapide de la masse salariale. Aussi les mesures de politique économique qui ont été prises; s'ajoutant à l'incidence des facteurs endogènes, pourraient-elles entraîner, vers le milieu de l'année, un sensible ralentissement de l'expansion des investissements fixes. Cette évolution, dans l'hypothèse où le revenu disponible des ménages n'augmenterait plus qu'à un rythme modéré, pourrait en-

traîner une réduction des investissements sous forme de stocks, mouvement qui, comme on sait, est susceptible de revêtir aux *Etats-Unis* une très grande ampleur. Dans ces conditions, une stagnation temporaire et une tendance à une plus grande stabilité des prix — à laquelle la nouvelle administration paraît accorder une haute priorité — ne seraient pas exclues.

Les importations des *Etats-Unis*, qui devraient continuer de s'accroître durant le premier semestre, pourraient donc avoir tendance à diminuer au cours des mois suivants. Quoi qu'il en soit, on peut s'attendre que le taux de croissance annuelle du produit national brut en termes réels dépasse les 3 % retenus jusqu'ici, et que, pour l'ensemble de l'année, les importations de biens et services soient encore légèrement supérieures à leur niveau moyen de 1968.

Dans le *Royaume-Uni*, les mesures restrictives prises en novembre dernier en matière de politique budgétaire, ainsi que la limitation plus sévère du crédit — notamment sous forme d'un relèvement du taux d'escompte, porté à 8 % —, freineront sans aucun doute la croissance des importations. Ceci n'implique cependant pas que les prévisions relatives aux exportations de la Communauté à destination de ce pays doivent subir d'importantes corrections. D'une part, il semble que la propension à importer soit restée plus forte qu'on ne l'avait prévu après la dévaluation. D'autre part, il y a de fortes chances pour que l'expansion des revenus, et notamment celle des revenus salariaux, outrepassent les limites fixées par le Gouvernement; dans ces conditions, une croissance de quelque 3 % du produit national brut en termes réels semble parfaitement plausible.

Dans les *autres pays de l'A.E.L.E.*, l'évolution plus dynamique de l'activité économique, observée depuis le milieu de l'année 1968, pourrait encore s'accroître légèrement au premier semestre de 1969, grâce surtout aux impulsions émanant de l'expansion de la demande intérieure, et notamment de la demande en provenance de la Communauté. Pour le second semestre, on peut aussi s'attendre, dans ces pays, à une croissance plus rapide de la demande intérieure.

En ce qui concerne les *pays en voie de développement*, la tendance des importations pourrait se raffermir quelque peu, étant donné les perspectives d'évolution favorables de la conjoncture dans quelques pays industrialisés, ainsi que la hausse des cours des matières premières enregistrée ces derniers temps. Néanmoins, pour l'ensemble de l'année 1969, les importations de ces pays ne dépasseront sans doute pas notablement leur niveau de l'année précédente.

Selon toute vraisemblance, l'expansion de la *demande intérieure* dans la Communauté sera également un peu plus forte qu'on ne l'avait prévu à la fin de 1968.

Ainsi, les résultats des dernières enquêtes de conjoncture C.E.E. sur les projets d'*investissement* des chefs d'entreprise, de même que l'évolution des carnets de commandes dans l'industrie des biens d'équipement, font apparaître que les programmes d'investissement pour 1969 ont été révisés en hausse. Même en France, on peut encore s'attendre, pour 1969, à un important volume d'investissements, en dépit de l'orientation plus restrictive donnée à la politique budgétaire et à la politique de crédit depuis le mois de novembre dernier. En revanche, les investissements sous forme de construction ne devraient accuser qu'une expansion modérée, probablement du même ordre qu'en 1968.

La croissance de la *consommation privée* pourrait se révéler un peu plus vive encore qu'on ne l'avait supposé jusqu'ici. Dans plusieurs pays, en effet, et notamment en Allemagne, en Italie et aux Pays-Bas, l'augmentation des revenus sa-

lariaux sera plus forte qu'il n'était prévu. En outre, les prestations sociales — notamment les pensions de vieillesse — feront l'objet de majorations plus importantes, surtout en Italie. Enfin, l'expansion accélérée de la production entraînera vraisemblablement une plus forte progression de l'emploi.

Dans ces conditions, la croissance du *produit national brut* en termes réels, de 1968 à 1969, devrait atteindre quelque 6 %, soit un demi-point de plus que le taux qui avait été retenu dans le rapport trimestriel n° 3-4/1968. La production industrielle devrait augmenter de 9 % environ. Ces prévisions impliquent, pour la Communauté considérée dans son ensemble, une expansion assez régulière au cours de l'année, avec tout au plus un léger ralentissement vers la fin de 1969.

Le développement accéléré de la demande et de la production rend nécessaire une révision en hausse des prévisions en matière d'importations; mais l'incidence de ce supplément d'importations sur la balance commerciale sera compensée — sur base annuelle — par un accroissement un peu plus accusé qu'on ne s'y attendait des exportations vers les pays non membres.

En 1969, la hausse des prix à la consommation sera sans doute, dans plusieurs pays membres, plus vive qu'en 1968. Aux Pays-Bas, l'introduction de la taxe à la valeur ajoutée a exercé, dès le premier trimestre, une forte poussée sur les prix. En France également, la majoration des taux de la taxe à la valeur ajoutée a entraîné une hausse du coût de la vie en janvier et février.

C. La politique conjoncturelle

Les incidences de la crise monétaire de novembre dernier ont modifié les données de la politique conjoncturelle dans la Communauté. Le caractère particulier de cette crise réside dans le fait qu'elle a touché au premier chef deux pays du Marché commun : la France et l'Allemagne. Les mesures prises pour restaurer la confiance dans le franc français, pour mettre fin à la spéculation sur une éventuelle réévaluation du mark et pour préserver l'essor équilibré de la conjoncture allemande, sont exposées dans la seconde partie du présent rapport.

La Commission a déjà, peu après la crise, indiqué sa position sur les problèmes soulevés par celle-ci, dans le « Mémoire » qu'elle a adressé au Conseil, le 5 décembre 1968, « au sujet de la politique susceptible d'être poursuivie au sein de la Communauté pour faire face aux problèmes économiques et monétaires actuels ». Elle posait en principe trois impératifs : la nécessité d'éviter la réapparition de mouvements spéculatifs, le maintien, en 1969, d'une croissance économique rapide dans la Communauté, et enfin la réalisation, dans les prochaines années, d'une évolution plus harmonieuse des prix et des coûts de production dans la Communauté, afin d'atteindre les objectifs définis à l'article 104 du Traité de Rome.

En vue de respecter ces impératifs, il y avait lieu, en Allemagne, en Italie et dans les pays du Benelux, d'exploiter dans des conditions optimales les réserves de croissance encore disponibles, sans pour autant mettre en cause la stabilité.

Il se recommandait, en particulier, de faciliter l'expansion de la production en recherchant avec plus d'énergie la solution de certains problèmes structurels, notamment par une politique industrielle et régionale, et par une politique de formation et de réadaptation professionnelles. Pour maintenir l'évolution des salaires dans les limites des possibilités réelles de l'économie, il convenait de mener une politique active des revenus dans le cadre d'une action concertée avec les partenaires sociaux. En même temps, il y avait lieu, en matière de prix, de combattre énergiquement les pratiques restrictives sur le marché intérieur et de renforcer le jeu de la concurrence étrangère. Le Mémoire attachait une importance particulière à la politique

budgétaire qui, en fournissant l'« encadrement » approprié de l'expansion de la demande, devait empêcher que celle-ci ne devienne trop vive par rapport aux possibilités de l'offre. La Commission relevait, en outre, qu'un volume important de sorties de capitaux à long terme, en particulier sous forme d'investissements directs, était souhaitable, notamment en Allemagne, du fait qu'ils contribueraient dans une mesure importante à la stabilisation des marchés internationaux des capitaux.

En ce qui concerne la France, la Commission soulignait la nécessité des mesures que le Gouvernement de ce pays avait prises au mois de novembre dernier, en corrélation avec la crise monétaire. Elle se prononçait, en particulier, pour une politique de rigueur budgétaire et financière et pour un strict encadrement du crédit. En même temps, elle insistait sur l'importance que présentait, pour le rétablissement des équilibres fondamentaux, une évolution modérée des salaires en 1969. A cet égard, il y avait lieu de témoigner d'une vigilance toute particulière en ce qui concerne les prix, de mener une action systématique en faveur de la concurrence et d'intensifier l'encouragement à l'épargne.

Les débats du Conseil au sujet du Mémoire de la Commission en date du 5 décembre 1968 ont fait apparaître un large accord entre les Etats membres sur la politique conjoncturelle à suivre. Le Conseil a reconnu, à cet égard, la nécessité d'accentuer la convergence des politiques économiques et d'examiner les possibilités d'une intensification de la coopération monétaire. L'essor de la conjoncture est, depuis lors, devenu si vigoureux dans la Communauté que l'on peut en tout cas renoncer, pour l'avenir, à des actions supplémentaires visant à stimuler la demande globale. C'est le cas même en Italie, où les mesures d'encouragement aux investissements privés et publics, mises en vigueur à l'automne, et la forte majoration des pensions de vieillesse proposée en février par le Gouvernement, font prévoir une accélération sensible de l'expansion de la demande intérieure.

Etant donné la détérioration du climat des prix enregistrée dans la plupart des pays membres, il paraît opportun d'attacher une importance

accrue à l'objectif d'une croissance économique équilibrée et, en particulier, à la stabilité des prix. Cette importance est d'autant plus grande que les Etats-Unis ont intensifié leurs efforts visant à arrêter la hausse inflationniste des prix observée dans ce pays durant les quatre dernières années; pareille action amène en effet les pays de la Communauté à se préoccuper davantage, eux aussi, de la stabilité des prix à plus long terme, s'ils veulent maintenir la capacité concurrentielle de leur économie. Il est à souligner, à cet égard, qu'il importe d'autant plus de combattre sans retard les tendances inflationnistes, que pareille action dispense d'avoir à entreprendre, par la suite, des actions soudaines et massives de stabilisation qui entraînent forcément des pertes sensibles de croissance.

Outre la France, où le rétablissement de l'équilibre global constitue depuis un certain temps le principal souci du Gouvernement, les Pays-Bas et la Belgique ont donné, au cours des dernières semaines, une orientation plus restrictive à leur politique conjoncturelle. En France et aux Pays-Bas, cette action ne s'est pas bornée au domaine des finances publiques : l'expansion du crédit bancaire a été limitée dans ces deux pays, et le taux d'escompte y a été relevé, comme d'ailleurs en Belgique.

La contraction et l'enchérissement du crédit sont tout à fait souhaitables en France, étant donné la nécessité d'y réduire l'expansion de la demande intérieure et d'empêcher des sorties trop importantes de capitaux.

Il n'est pas douteux qu'une politique de crédit restrictive soit également opportune aux Pays-Bas et en Belgique. Aux Pays-Bas, pareille orientation se justifie par la forte hausse des prix de ces derniers mois et du grave danger de voir se déclencher un mouvement de spirale des prix et des salaires. En Belgique, elle se recommande eu égard au risque sérieux de sorties de capitaux non souhaitables, mais aussi du fait que le climat des prix s'est détérioré et menace de se dégrader davantage encore au second semestre. On ne peut toutefois nier que pareilles mesures s'écartent de la politique de stabilisation des taux d'intérêt suivie jusqu'à présent dans la Communauté. Pour éviter qu'elles n'entraînent une hausse cumulative des taux, non seulement dans la Communauté, mais aussi dans les pays non membres confrontés avec de grosses difficultés en matière de balance des paie-

ments, il conviendrait que les efforts visant à assurer la stabilité des prix portent sur les mesures de politique de revenus et de politique de concurrence susceptibles d'accroître l'offre et, dans une mesure accrue, sur la politique des finances publiques ⁽¹⁾.

L'expérience des derniers mois et les difficultés que pourrait entraîner, pour l'économie des pays membres, la poursuite éventuelle de la politique restrictive appliquée aux Etats-Unis, font clairement ressortir la nécessité d'une meilleure coordination de la politique conjoncturelle dans la Communauté. La Commission a formulé des propositions concrètes à ce sujet dans le Mémoire qu'elle a adressé au Conseil, en date du 12 février 1969, sur la coordination des politiques économiques et la coopération monétaire au sein de la Communauté. A son avis, il importe d'accroître la convergence des orientations nationales à moyen terme en ce qui concerne l'évolution de la production et de l'emploi, le niveau des prix, le solde des paiements courants et le solde de la balance globale des paiements. La Commission propose, en conséquence, que le Conseil, au début de l'automne 1969, débâte des options sur lesquelles les pays membres devraient baser leur politique en ces domaines, pour la période 1970/1975. Il conviendrait aussi que le Conseil, sur avis du Comité de politique économique à moyen terme, prenne les dispositions nécessaires pour améliorer la synchronisation des programmes nationaux et renforcer leur cohérence. Il s'impose, d'autre part, de coordonner plus étroitement la politique économique et financière courante, afin de pouvoir, en temps utile et dans les meilleures conditions possibles pour tous les pays membres, prévenir des déséquilibres conjoncturels et les combattre éventuellement de la manière la plus efficace. Dans une zone économique multinationale en voie d'intégration, pratiquant à l'égard des pays non membres une politique tarifaire relativement modérée, une politique préventive est plus importante encore que pour une économie nationale relativement fermée vis-à-vis de l'extérieur. Il est, en effet, de l'intérêt commun d'empêcher ou de corriger dans le plus bref délai possible tout déséquilibre — même s'il se limite, au début, à un seul pays — étant donné

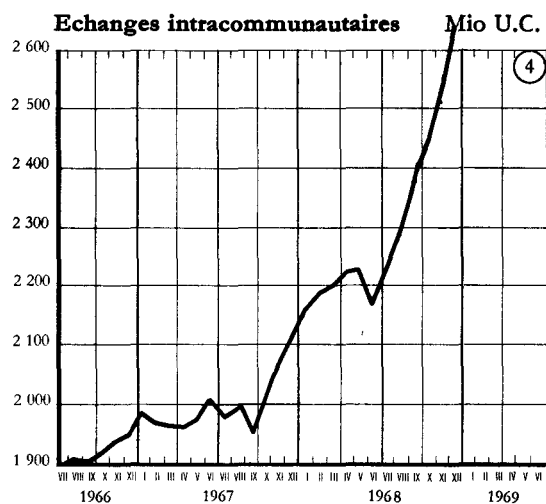
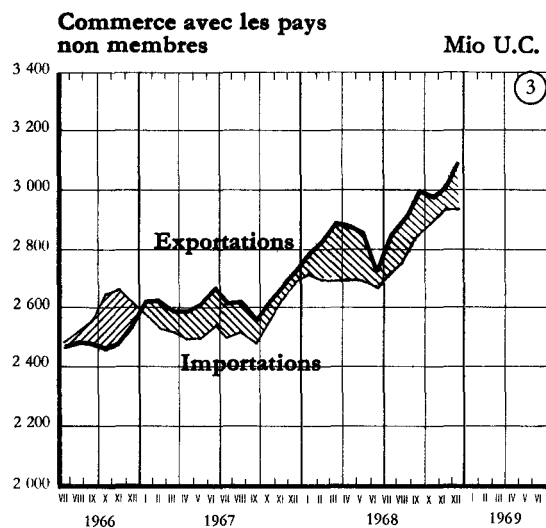
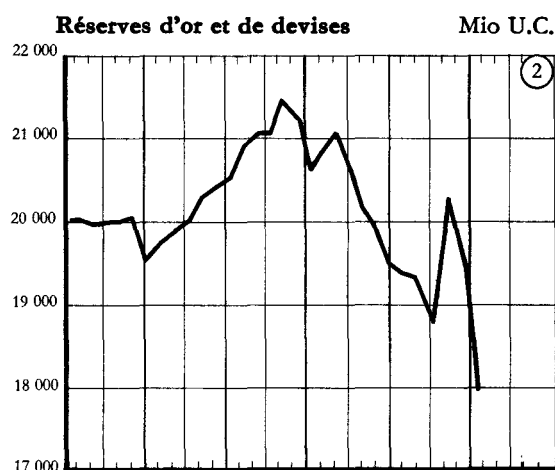
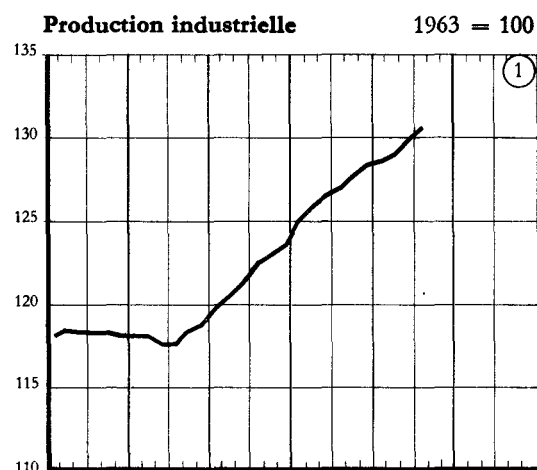
(1) Voir les développements consacrés à la politique conjoncturelle dans la partie II du présent rapport, relative à la situation dans les divers pays membres.

le risque grave de contagion pour l'ensemble de la Communauté. En outre, il convient de se concerter au sujet des mesures nécessaires, de manière à tenir compte des répercussions économiques possibles et à éviter que les politiques suivies ne se contrecarrent ou ne déclenchent des réactions en chaîne. Aussi la Commission propose-t-elle d'élargir et d'organiser de façon plus systématique les consultations préalables sur les mesures importantes de politique économique et financière courante susceptibles d'avoir une incidence notable sur l'économie des autres pays membres. Au surplus, il y aurait lieu de mettre au point un système d'indicateurs d'alerte, de manière à faciliter la coordination des politiques économiques des Etats membres et, en particulier, la correction, au moment opportun, des déviations par rapport aux normes indicatives d'évolution à moyen terme.

Même en cas de coordination efficace de la politique économique et financière à court terme, on ne peut exclure l'apparition dans un

pays membre, à la suite d'événements imprévisibles, de déséquilibres internes qui pourraient rapidement affecter sa position financière extérieure. En pareil cas, les progrès déjà accomplis par la Communauté dans la voie de l'intégration risqueraient d'être remis en question. Aussi la Commission a-t-elle proposé la mise en place d'un système de coopération monétaire fonctionnant dans le cadre des objectifs de politique économique à court terme fixés en commun, et qui devrait plutôt prévenir l'aggravation des déséquilibres que remédier aux effets d'une crise déjà déclarée. Ce système, qui devrait être raccordé aux mécanismes existants de coopération monétaire internationale, consiste, d'une part, en une action de soutien monétaire à court terme et, d'autre part, en un concours financier à moyen terme. Il serait l'expression d'une réelle solidarité monétaire dans la Communauté, et constituerait un complément nécessaire de l'Union douanière et de la coordination de la politique économique et financière au niveau de la Communauté.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES

**REMARQUES :**

Source : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.).

Graphique 1 : Courbe de tendance; estimation établie sur la base des indices de l'O.S.C.E. (non compris la construction ni l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) corrigés des variations saisonnières et accidentelles.

Graphique 2 : Total des réserves brutes d'or et de devises détenues par les autorités monétaires des pays de la Communauté à la fin de chaque mois.

Graphique 3 : Moyennes mobiles sur trois mois de la valeur, corrigée des variations saisonnières, des exportations (f.o.b.) vers les pays non membres et des importations (c.a.f.) en provenance de ceux-ci, d'après les statistiques douanières.

Graphique 4 : Moyennes mobiles sur trois mois de la valeur, corrigée des variations saisonnières, des échanges commerciaux entre les pays membres de la C.E.E., d'après les statistiques douanières d'importation.
1 U.C. = 1 unité de compte = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US au taux de change officiel.

C.E.E.

TABLEAU 1: Données de base pour 1967

Superficie totale (1000 km ²)	1 167,5
Population totale (1000)	184 550
Densité par km ²	158
Population active occupée (1000)	73 450
Répartition en % de la population active occupée par grands secteurs d'activité :	
— Agriculture	16
— Industrie	44
— Services	40

TABLEAU 2: Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	Variations en volume par rapport à l'année précédente (en %)							Indice en volume 1958 = 100	% du P.N.B. (aux prix cou- rants)
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967		
Produit brut	5,4	5,6	4,5	5,8	4,8	3,7	2,9	156	—
Production industrielle	6,8	5,8	5,3	7,2	4,3	5,3	1,7	170	—
Importations de marchandises	5,5	11,3	10,2	6,9	5,0	6,8	0,6	199	—
Consommation privée	6,2	6,3	5,8	4,5	4,7	4,3	3,2	155	61
Formation brute de capital fixe	10,1	7,1	5,1	8,7	3,3	3,2	0,7	174	22
Exportations de marchandises	3,2	1,0	3,8	9,3	11,0	8,4	7,7	191	—
Échanges intracommunautaires de marchandises (base importations)	14,5	13,9	16,0	13,2	12,2	10,9	6,1	344	—
Produit brut par tête	4,4	4,2	3,3	4,6	3,7	2,7	2,2	142	—

TABLEAU 3 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1963 = 100)	1966	114	118	120	122	122	123	111	94	120	122	125	121
	1967	116	120	121	124	122	123	112	95	123	127	132	132
	1968	122	127	132	134	122	132	120	108	137	142	150	147
Importation de marchandises en provenance des pays non membres (c.a.f. : Mio u.c.)	1966	2 522	2 375	2 789	2 524	2 566	2 626	2 418	2 295	2 605	2 687	2 631	2 675
	1967	2 607	2 392	2 610	2 515	2 564	2 654	2 366	2 376	2 444	2 620	2 784	2 837
	1968	2 696	2 606	2 811	2 709	5 408		2 850	2 608	2 790	2 991	3 061	3 008
Exportation de marchandises vers les pays non membres (f.o.b. : Mio u.c.)	1966	2 153	2 179	2 567	2 372	2 451	2 485	2 505	2 226	2 460	2 626	2 527	2 849
	1967	2 563	2 413	2 678	2 681	2 595	2 721	2 543	2 358	2 525	2 918	2 763	2 876
	1968	2 781	2 771	3 025	2 848	5 323		3 206	2 772	2 784	3 297	3 171	3 286
Solde de la balance commerciale (Mio u.c.)	1966	- 369	- 196	- 222	- 152	- 115	- 141	+ 87	- 69	- 145	- 61	- 104	+ 174
	1967	- 44	+ 21	+ 68	+ 166	+ 31	+ 67	+ 177	- 18	+ 81	+ 298	- 21	+ 39
	1968	+ 85	+ 165	+ 214	+ 139	- 85		+ 356	+ 164	- 6	+ 306	+ 110	+ 278
Echanges commerciaux entre les pays membres (Mio u.c.)	1966	1 667	1 790	2 091	1 861	1 903	1 968	1 852	1 696	1 960	2 015	1 977	2 013
	1967	1 925	1 861	2 145	2 002	1 974	2 099	1 913	1 734	1 956	2 245	2 182	2 126
	1968	2 123	2 162	2 371	2 287	4 248		2 479	2 085	2 409	2 773	2 658	2 724

REMARQUES

Source : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.).

Tableau 1

- Population totale au milieu de l'année.
- Population active occupée au milieu de l'année.

Tableau 2

- La dernière colonne du tableau comprend une ventilation en % du produit brut aux prix du marché par grandes catégories de dépenses. Le calcul du produit brut de la Communauté a été effectué sur la base des parités officielles de change.
- Production industrielle : indice de l'Office statistique des Communautés européennes sans la construction, les industries alimentaires, boissons et tabacs.
- Importations (c.a.f.) de marchandises en provenance des pays non membres de la C.E.E. d'après les statistiques douanières.
- Exportations (f.o.b.) de marchandises vers les pays non membres de la C.E.E. d'après les statistiques douanières.
- Échanges commerciaux entre les pays membres de la C.E.E. d'après les statistiques douanières d'importation.

Tableau 3

- Voir les remarques du tableau 2.
- Les valeurs sont exprimées en millions d'unités de compte. La conversion en unités de compte a été effectuée sur la base des parités officielles de change (1 unité de compte = 0,888671 gr. d'or fin = 1 dollar US).

II. LA SITUATION DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ

|

A. Allemagne

Une croissance conjoncturelle très vive caractérise l'économie allemande au printemps de 1969; un niveau élevé d'investissement et un développement rapide de la consommation privée en sont les principaux facteurs. La production industrielle a pu augmenter fortement durant les derniers mois, et l'expansion conjoncturelle des importations, elle aussi, s'est encore renforcée dans une mesure sensible.

Il est à prévoir que, dans le cours ultérieur de l'année, le rythme de croissance de la demande étrangère se ralentira, notamment sous l'effet des mesures visant à assurer l'équilibre des échanges extérieurs, et que l'importance relative des impulsions émanant de la demande intérieure sera de plus en plus grande. L'expansion des investissements restera très vive. L'augmentation des dépenses de consommation devrait même s'accélérer. Par suite du degré d'utilisation de plus en plus élevé des capacités de production disponibles, en particulier des réserves de main-d'œuvre, la production intérieure perdra vraisemblablement de son dynamisme, en dépit des progrès appréciables de productivité que permet d'escompter le haut niveau d'investissement des entreprises. Quant aux importations, leur expansion devrait devenir plus rapide, du fait notamment des allègements fiscaux. Aussi les excédents de la balance commerciale diminueront-ils sensiblement, ce qui contribuera dans une mesure notable à améliorer les conditions permettant de maintenir un juste équilibre de l'économie interne.

1. L'évolution au cours des derniers mois

Les mesures prises au cours des deux derniers mois de 1968 en raison de la crise monétaire, en vue de préserver l'essor équilibré de la conjoncture, mesures qui ont modifié certaines données de politique économique, peuvent se résumer comme suit :

A l'effet de réduire les excédents de la balance commerciale, une ristourne fiscale de 4 % (2 % pour les produits bénéficiant d'une réduction de la taxe à la valeur ajoutée) a été accordée, jusqu'au 31 mars 1970, pour les produits importés non soumis aux réglementations « de marché » promulguées par la C.E.E., tandis que les exportations ont été frappées d'une taxe spéciale sur le chiffre d'affaires, de même taux. Les exportations réalisées jusques et y compris le 23 décembre 1968, en vertu de marchés passés avant le 23 novembre, ont été exonérées de cette taxe spéciale.

Afin de pouvoir contrôler l'afflux de capitaux à court terme en provenance de l'étranger, la constitution d'avoirs au nom de personnes étrangères, auprès des établissements allemands de crédit, de même que le recours des banques allemandes au crédit étranger, ont été soumis à autorisation. Cette mesure n'affectait pas le règlement des transactions sur marchandises ou services, ni les mouvements de capitaux à long terme, et elle a pu être levée entre-temps, après que les mouvements de capitaux se furent normalisés.

A cette même fin, la Banque fédérale a fixé à 100 % le taux des réserves minima obligatoires pour l'accroissement des engagements des établissements de crédit vis-à-vis de l'étranger.

Pour prévenir un fléchissement plus prononcé de la conjoncture intérieure et remédier à d'éventuelles difficultés structurelles pouvant résulter des mesures concernant la taxe sur le chiffre

d'affaires, le Conseil de programmation financière a recommandé, en décembre, l'adoption de quelques mesures d'accompagnement. D'une part, les plus-values fiscales nettes résultant de la loi sur l'équilibre des échanges extérieurs devaient servir à accorder une aide transitoire aux secteurs particulièrement touchés de l'économie et à intensifier l'action en faveur des régions dont la structure économique est relativement plus faible. Il était, d'autre part, prévu que les communes accroîtraient leurs dépenses d'investissement. Grâce à ces diverses dispositions, l'augmentation des dépenses de l'ensemble des administrations publiques, en 1969, devrait atteindre 7,5 %.

Les effets que l'on attendait des mesures fiscales prises en matière de commerce extérieur n'ont pu se faire sentir que progressivement. Pour ce qui concerne les *exportations* de marchandises, ces mesures ont même entraîné tout d'abord, en novembre et en décembre, une très vive expansion, les entrepreneurs s'étant efforcés d'accélérer l'exécution des marchés à l'exportation déjà conclus. La régression conjoncturelle des exportations, observée au cours des mois suivants, constitue en partie une réaction à ces livraisons anticipées; mais on peut y voir aussi les premiers effets de la hausse des prix à l'exportation.

L'évolution très dynamique de la *formation brute de capital fixe* n'a pas encore été affectée, jusqu'à présent, par les mesures visant à préserver l'essor de la conjoncture. Les investissements d'équipement, en particulier, ont encore accusé une très vive expansion conjoncturelle à la fin de l'année dernière et durant les premiers mois de 1969. De même, les investissements sous forme de construction, demeurés longtemps en retrait en 1968, ont de nouveau atteint, au début de l'année, leur niveau conjoncturel record de 1966.

Depuis la fin de l'année dernière, les dépenses de *consommation privée* impriment également de fortes impulsions à l'activité économique. Bien que l'augmentation des salaires conventionnels ne se soit guère accélérée au cours des derniers mois — leur niveau ne dépassait que de 4,7 %, au quatrième trimestre de 1968, celui qui avait été enregistré un an auparavant — les gains effectifs se sont accrus sensiblement. La masse salariale brute accusait, au quatrième tri-

mestre de 1968, un taux de croissance d'une année à l'autre de 10 % environ. Dans le même temps, les prélèvements opérés par les travailleurs indépendants sur leurs bénéficiaires ont fortement augmenté.

La tendance au resserrement du *marché de l'emploi* s'est poursuivie durant les mois d'hiver. A fin janvier, le nombre désaisonnalisé de chômeurs était tombé à 240 000, tandis que le nombre d'offres d'emploi non satisfaites était trois fois plus élevé, en dépit d'un nouvel et sensible accroissement de la main-d'œuvre étrangère.

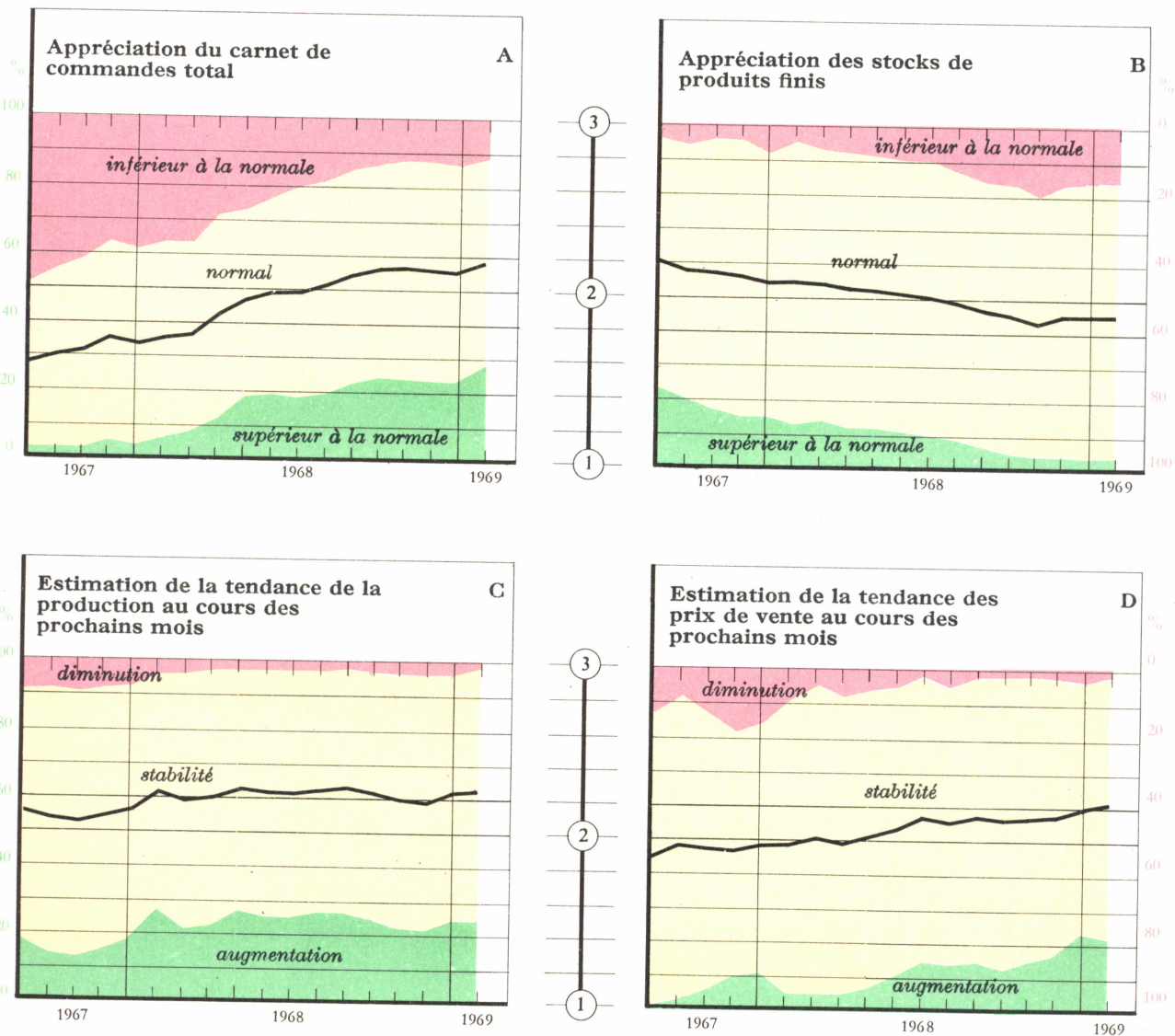
Face à la vive expansion de la demande, l'offre intérieure a témoigné jusqu'à présent d'une élasticité appréciable. La *production industrielle* a même accusé, en novembre/décembre, un développement exceptionnellement vigoureux, dû surtout aux efforts déployés par les entrepreneurs pour accélérer l'exécution de leurs contrats d'exportation. Le rythme de cette expansion révèle néanmoins que des possibilités de développement de la production subsistent dans de nombreux secteurs.

La croissance des *importations* a été très vive durant les derniers mois; elle a porté principalement sur les achats de produits finis, sous l'effet du dégrèvement des importations, et du développement accéléré de la consommation.

Le climat des *prix* est devenu moins favorable au cours des derniers mois. Les produits industriels ont encheri de 0,7 % de novembre à janvier. L'indice du coût de la vie accuse de nouveau une tendance ascendante plus nette; mais celle-ci a résulté surtout de l'augmentation des prix des denrées alimentaires largement tributaires des conditions climatiques, ainsi que d'une hausse des loyers due en partie à la majoration légale des taux d'intérêt pour les crédits accordés par les pouvoirs publics à la construction de logements. Abstraction faite de ces deux éléments, l'indice du coût de la vie ne dépassait, en février, que de 1 % à peine son niveau de janvier 1968, tandis que l'indice global accusait une hausse de 2,3 % en comparaison annuelle.

L'évolution de la *balance des paiements* a reflété, ces derniers mois, l'incidence des mesures prises pour assurer l'équilibre des échanges extérieurs, et en particulier de celles qui visent

OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée en Allemagne (R.F.) par l'I.F.O.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, jaune et rouge, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation »;
- 0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité »;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».

à empêcher un afflux de caractère spéculatif de capitaux étrangers. Du fait de l'exécution accélérée de contrats d'exportation, les excédents de la balance commerciale ont fortement augmenté en novembre et en décembre, mais ont accusé depuis lors une nette tendance à la réduction. Dans le domaine des mouvements de capitaux à court terme, d'importants retraits ont été enregistrés depuis le règlement de la crise monétaire. En même temps, les exportations de capitaux à long terme se sont maintenues à un niveau très élevé, de sorte que la balance globale des paiements s'est soldée, en décembre/janvier, par un déficit de 2,4 milliards de marks. Les réserves officielles d'or et de devises de la Bundesbank ont même diminué

de 8,6 milliards de marks en décembre/janvier, les banques commerciales ayant effectué d'importants placements à l'étranger, notamment sur le marché de l'euro-dollar.

Le vif essor de la conjoncture s'est accompagné d'une accélération sensible de la demande de *crédits bancaires* à long terme de la part des entreprises. En même temps, les *marchés des capitaux*, et en particulier le marché des obligations, ont témoigné d'une grande capacité d'absorption. La hausse prononcée des taux d'intérêt à l'étranger, notamment sur le marché de l'euro-dollar, n'a guère influé, jusqu'à présent, sur le niveau relativement bas des taux d'intérêt pratiqués sur le marché allemand.

Emplois et ressources de biens et services

	1966 ⁽¹⁾	1967 ⁽¹⁾		1968 ⁽¹⁾		1969 ⁽²⁾
	Aux prix courants en milliards de marks	Variations par rapport à l'année précédente, en %				
		Volume ⁽⁴⁾	Valeur	Volume ⁽⁴⁾	Valeur	Volume ⁽⁴⁾
Exportations ⁽³⁾	103,0	+ 9,5	+ 8,0	+ 15,6	+ 13,1	+ 7,5
Formation brute de capital fixe	121,9	- 7,4	- 9,4	+ 7,8	+ 9,7	+ 9
Consommation des administrations	75,5	+ 3,4	+ 6,7	+ 0,2	+ 3,7	+ 6
Consommation des ménages	274,9	+ 0,6	+ 2,4	+ 3,4	+ 5,5	+ 6
Produit national brut	480,8	0	+ 0,6	+ 6,9	+ 8,9	+ 5,5
Importations ⁽³⁾	96,5	- 0,4	- 1,3	+ 16,8	+ 13,2	+ 14

⁽¹⁾ Statistisches Bundesamt, Wirtschaft und Statistik, Nr. 1/1969.

⁽²⁾ Prévisions des services de la Commission.

⁽³⁾ Biens, services et revenus de facteurs.

⁽⁴⁾ Aux prix de l'année précédente.

Remarques générales :

(a) La différence entre les données relatives aux emplois, d'une part, et celles qui concernent les ressources, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les estimations et les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

2. Les perspectives

Après avoir été caractérisées, au dernier trimestre de 1968, par une vive accélération conjoncturelle, accentuée encore par les facteurs exceptionnels précédemment cités, la production et la demande pourraient accuser, au cours des prochains mois, un ralentissement passager de leur rythme de croissance; il n'en reste pas moins que les facteurs d'expansion endogènes seront encore suffisants pour assurer une large utilisation du potentiel de l'offre. Compte tenu de l'incidence des mesures visant à garantir l'équilibre des échanges extérieurs, les services de la Commission escomptent à l'heure actuelle un taux de croissance d'environ 5,5 %, de 1968 à 1969, du produit national brut en termes réels. En l'occurrence, le centre de gravité des impulsions fournies par la demande devrait se déplacer progressivement de la demande étrangère vers la demande intérieure.

Malgré les mesures mises en œuvre dans le domaine fiscal, les *exportations* continueront de s'accroître, mais à un rythme nettement moins rapide qu'on ne l'escomptait initialement. Comme, par ailleurs, de nombreuses entreprises s'efforcent de répercuter sur les prix à l'exportation l'aggravation de leurs charges fiscales, l'incidence, sur le développement des exportations, des mesures prises en vue d'assurer l'équilibre des échanges extérieurs sera nettement plus marquée en volume qu'en valeur.

En 1969, l'évolution de la conjoncture sera essentiellement déterminée par celle de la *formation brute de capital fixe*. D'après l'enquête C.E.E. sur les investissements, effectuée peu de temps avant la crise monétaire de novembre, il y avait lieu de s'attendre, en 1969, à une progression d'environ 20 % des dépenses d'investissement dans l'industrie, alors que les résultats de l'enquête effectuée un an auparavant n'avaient laissé prévoir qu'un accroissement de 8 %. Les commandes intérieures de biens d'investissement spécifiques reflètent également une très vive propension à investir des chefs d'entreprise. Sans doute, un certain nombre d'entreprises, particulièrement actives dans le domaine de l'exportation, pourraient-elles se montrer un peu plus prudentes dans leurs prévisions d'investissement, eu égard aux difficultés accrues occasionnées par l'introduction de la taxe spéciale sur les exportations; mais ceci ne devrait pas encore, en 1969, affecter sensiblement la

croissance des investissements d'équipement. En effet, l'évolution favorable des bénéfiques enregistrée en 1968, le degré à présent très élevé d'utilisation des capacités dans la plupart des secteurs, ainsi que les bonnes perspectives de développement de la demande intérieure, devraient vivement stimuler la propension à investir des entreprises. Le secteur public, lui aussi, intensifiera fortement ses investissements, en particulier s'il applique les recommandations faites en décembre dernier par le Conseil de la planification financière, et visant à un sensible développement des investissements d'infrastructure des communes.

L'évolution des dépenses de consommation constitue le second facteur qui, en 1969, modifiera la structure de la demande globale dans le sens d'un développement plus important de la demande intérieure. Une nette accélération des dépenses de *consommation des administrations publiques* est, en effet, très probable, étant donné les majorations de salaires qui ont été décidées et l'expansion plus vive des dépenses d'armement. D'autre part, il semble que les dépenses de *consommation privée* marqueront également une augmentation appréciable. Du côté des revenus, les conditions de pareille évolution sont en tous cas réunies, puisque, sur la base des tendances actuelles de l'emploi et des salaires, il y a lieu de s'attendre à un fort accroissement du pouvoir d'achat des ménages.

Étant donné ces perspectives d'évolution de la demande, une nouvelle expansion de l'emploi et un degré élevé d'utilisation du potentiel de l'offre intérieure peuvent être tenus pour assurés. Comme les réserves de main-d'œuvre sont déjà épuisées dans une très large mesure et que les progrès de productivité résultant des investissements de rationalisation des entreprises ne se feront sentir que peu à peu, il est probable que la croissance de la *production industrielle* se ralentira au cours de l'année. Compte tenu du niveau conjoncturel atteint au début de celle-ci, l'augmentation de la valeur ajoutée dans l'industrie (comprise selon la définition de la comptabilité nationale) pourrait être de l'ordre de 7 %.

Le niveau élevé de la demande intérieure et les mesures fiscales prises en vue de réduire les prix des produits importés devraient entraîner une sensible accélération des *importations*. Indépendamment du fait que les besoins en matiè-

res premières et demi-produits s'accroissent, les importations de produits finis, dont, en certains cas, les prix avaient déjà nettement diminué par suite des allégements fiscaux, marqueront désormais, elles aussi, une expansion plus vive.

Dans ces conditions, les excédents de la balance extérieure se réduiront dans une mesure très sensible. D'après les estimations des services de la Commission, il y a lieu de s'attendre, en 1969, à une diminution d'au moins 4 à 5 milliards de marks du solde extérieur au sens de la comptabilité nationale; en volume, ceci correspondrait à une offre supplémentaire de produits sur les marchés intérieurs pour un montant approximatif de 6 à 7 milliards de marks.

Cette offre supplémentaire constitue une amélioration appréciable des conditions pour le maintien de l'équilibre économique intérieur. A ce propos, il convient toutefois de ne pas oublier que, pour des raisons qui ne sont pas liées directement à l'essor conjoncturel, le niveau des prix pourrait avoir tendance à s'élever, du fait notamment que les prix agricoles, dont la baisse avait fortement contribué en 1967-68 à stabiliser les prix à la consommation, resteront orientés à la hausse pendant quelque temps encore.

Aussi convient-il d'insister sur les considérations formulées dans le précédent rapport trimestriel (no. 3/4-1968, page 53) au sujet de la nécessité, pour la *politique économique*, d'encourager les partenaires sociaux à adopter, dans le cadre de l'action concertée, un comportement favorisant la stabilité, et de développer les possibilités de l'offre par des mesures sélectives en matière de politique structurelle. A cet égard, il y a lieu de se féliciter de ce que les « mesures d'accompagnement » adoptées dans le cadre des dispositions favorisant l'équilibre extérieur devront contribuer à stimuler l'activité dans les régions qui sont en butte à des difficultés d'ordre structurel, et notamment dans les régions où le chômage est encore relativement important. En revanche, des aides accordées aux secteurs dont la production est affectée par les mesures fiscales prises en matière de commerce extérieur iraient à l'encontre des impératifs actuels de la politique conjoncturelle si elles devaient contribuer à y maintenir artificiellement des facteurs de production, en particulier de la main-d'œuvre, et rendre ainsi plus difficile leur transfert à des secteurs dont les perspectives d'avenir

sont meilleures et le degré de productivité plus élevé.

Etant donné les effets de freinage exercés sur l'évolution de la demande et des prix par les mesures prises dans le domaine des échanges extérieurs, effets dont l'impact est, bien entendu, très difficile à apprécier, les autorités responsables de la politique conjoncturelle devraient utiliser d'une manière très prudente les instruments globaux dont elles disposent, et continuer, dans les premiers temps, de baser leur comportement sur le principe de la neutralité. Il conviendrait donc de s'abstenir actuellement, surtout dans le domaine de la politique monétaire, de toute mesure restrictive; l'effet de freinage qui en résulterait ne se ferait de toute manière sentir que très tardivement, eu égard à l'importante marge de liquidités des banques, et risquerait aussi d'entraîner de nouvelles perturbations dans les paiements internationaux.

D'autre part, pour éviter que les impulsions exercées sur la demande ne prennent une ampleur excessive, il conviendrait, indépendamment des mesures déjà décidées au début de l'année, de renoncer absolument à toute action qui aurait pour effet de stimuler la demande globale. Dans le cadre d'une stricte politique budgétaire, il faudrait veiller, en particulier, à ne pas dépasser le taux d'accroissement de 7,5 % prévu en décembre dernier pour l'ensemble des dépenses des administrations publiques, et cela même si les dépenses effectives de l'année 1968 se sont révélées inférieures aux prévisions initiales. Les plus-values fiscales devraient être affectées au remboursement anticipé de la dette publique ou versées à un Fonds de régularisation de la conjoncture. En contrepartie, l'extension des investissements des communes, envisagée au mois de décembre, semble tout à fait indiquée, étant donné les réserves de capacités qui subsistent dans le secteur de la construction. Cette extension est surtout souhaitable du fait que tout retard dans ces investissements risque fort de déclencher, en 1970, une évolution procyclique des dépenses publiques et d'accentuer massivement l'expansion de la demande. En tout cas, les mesures de politique budgétaire devraient être conçues de manière à ne pas entraîner, l'année prochaine, une augmentation supplémentaire des dépenses. Il conviendrait, au contraire, d'arrêter le principe d'un notable ralentissement de l'expansion des dépenses en 1970.

3. La situation économique à Berlin-Ouest

L'expansion conjoncturelle enregistrée en 1968 sur le territoire fédéral s'est étendue dans une mesure croissante à l'économie berlinoise, bien qu'un certain écart subsiste dans l'intensité des facteurs.

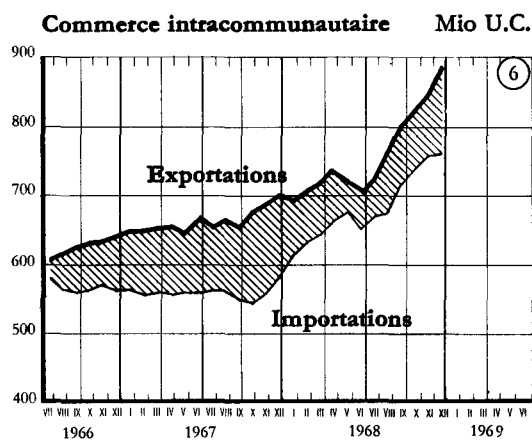
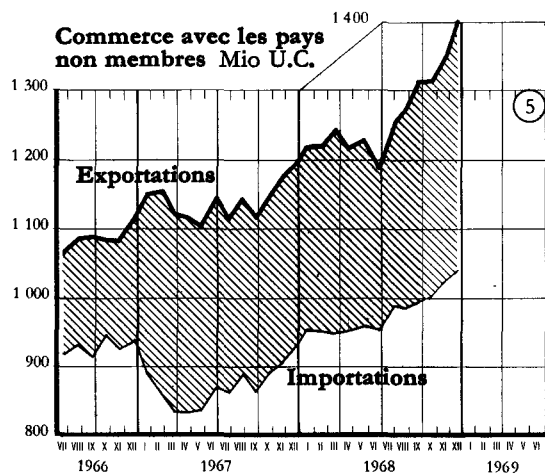
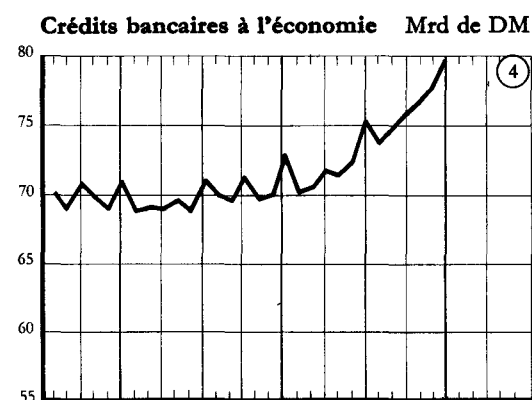
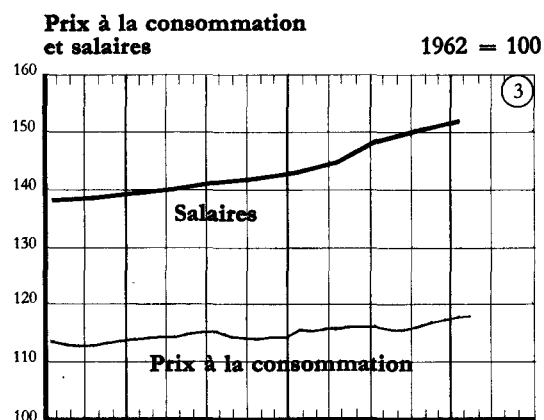
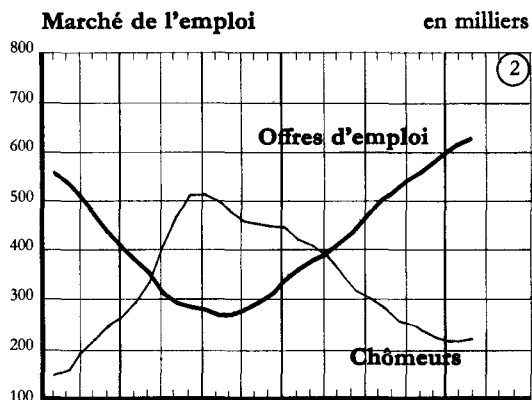
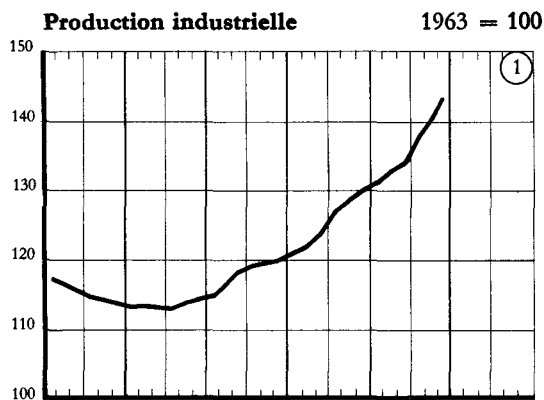
Le développement des *exportations* de marchandises ne s'est toutefois accéléré que dans les derniers mois de 1968. Par contre, les livraisons au territoire fédéral ont montré tout au long de l'année beaucoup de dynamisme.

De très vives impulsions ont émané de la *formation brute de capital fixe*. Il semble même que les investissements se soient intensifiés au cours des derniers mois et cette constatation s'applique tant aux dépenses d'équipement qu'aux investissements sous forme de construction. L'évolution des dépenses de *consommation privée* est, elle aussi, nettement orientée à l'expansion.

Les tensions se sont aggravées sur le *marché de l'emploi*. En janvier, le taux de chômage n'a atteint que 0,8 % du nombre de personnes actives salariées. Le nombre de personnes occupées dans l'industrie berlinoise a même dépassé de 2,5 %, au quatrième trimestre, celui qui avait été enregistré un an plus tôt.

La *production industrielle* s'est fortement développée durant les derniers mois; la progression a été particulièrement rapide dans l'industrie électronique et dans l'industrie chimique. Etant donné l'évolution relativement favorable des entrées des commandes dans ces secteurs, les *perspectives* pour les prochains mois laissent présager une vive expansion de l'économie berlinoise. Les chances de voir se réaliser les possibilités de croissance offertes du côté de la demande dépendront, dans une large mesure, de la politique qui sera suivie en matière d'investissement, et en particulier d'une augmentation des dépenses d'investissement dans les secteurs les plus susceptibles de développer leur production.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES



REMARQUES :

Source : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.) (sauf mention contraire).

Graphique 1 : Courbe de tendance; estimation établie sur la base des indices de l'O.S.C.E. (non compris la construction ni l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) corrigés des variations saisonnières et accidentelles.

Graphique 2 : Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 3 : Source : Statistisches Bundesamt. Indice du coût de la vie au milieu du mois. Indice des gains horaires bruts moyens dans l'industrie (y compris la construction).

Graphique 4 : Crédits à court terme aux entreprises et particuliers à l'intérieur du pays.

Graphiques 5 et 6 : Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois. Les exportations sont comptées f.o.b., et les importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. 1 U.C. = 1 unité de compte = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US au taux de change officiel.

Allemagne

TABLEAU 1: Données de base pour 1968

Superficie totale (1000 km ²)	248,5
Population totale (1000)	60 150
Densité par km ²	242
Population active occupée (1000)	26 320
Répartition en % de la population active occupée par grands secteurs d'activité :	
— Agriculture	10,4
— Industrie	47,1
dont : Construction	7,7
— Services	42,5
Répartition en % du produit intérieur brut :	
— Agriculture	4,9
— Industrie	47,2
dont : Construction	7,5
— Services	47,9
Produit national brut par tête (DM)	8 765

TABLEAU 2: Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	Variations en volume par rapport à l'année précédente (en %)								Indice en volume 1958 = 100	% du P.N.B. (aux prix cou- rants)
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1968	1967
Produit national brut	5,4	4,2	3,4	6,6	5,6	2,3	0	6,9	162	—
Production industrielle	6,3	4,5	2,7	8,5	6,7	1,9	— 2,3	8,9	172	—
Importations totales	8,1	11,4	8,0	10,7	15,0	2,8	— 0,4	16,8	271	20,4
Consommation privée	6,8	5,9	2,9	5,3	6,3	3,5	0,6	3,4	158	56,3
Consommation publique	7,8	11,5	7,5	— 0,5	6,9	1,1	3,4	0,2	168	15,9
Formation brute de capital fixe	9,4	5,9	2,9	12,0	6,5	0,2	— 7,4	7,8	178	23,0
Exportations totales	3,5	3,9	9,0	9,6	7,2	11,0	9,5	15,6	245	23,9
Produit national brut par tête	4,0	2,8	2,2	5,3	4,3	1,2	— 0,4	6,4	147	—
Produit national brut par personne active occupée	4,0	3,4	3,0	6,2	4,9	2,6	2,9	6,8	158	—

Allemagne

REMARQUES

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

Tableau 1

- Population totale : moyenne annuelle estimée.
- Population active occupée : moyenne annuelle estimée. Source : Statistisches Bundesamt.
- Répartition du produit intérieur brut au coût des facteurs, Industrie y compris l'artisanat. Source : Statistisches Bundesamt.
- Produit national brut aux prix du marché.

Tableau 2

- Produit national brut aux prix du marché.
- Production industrielle : valeur ajoutée par l'industrie (y compris l'artisanat).
- Exportations et importations totales : biens, services et revenus de facteurs.

Tableau 3

- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le Commerce international » (C.S.T.) : produits alimentaires, boissons et tabacs : groupes C.S.T. 0 et 1; matières premières et produits industriels : groupes C.S.T. 2 à 9.

Tableau 4

- Production industrielle. Source : Statistisches Bundesamt. Ensemble de l'industrie, y compris la construction, corrigé de l'inégalité des mois.
- Nombre de chômeurs : situation en fin de mois; chiffres non désaisonnalisés. Source: Bundesanstalt für Arbeitsvermittlung und Arbeitslosenversicherung.
- Entrées de commandes. Source : Statistisches Bundesamt. Industrie manufacturière (sans les industries alimentaires). Indice de valeur brut.
- Construction. Source : Statistisches Bundesamt. Autorisations de bâtir, devis pour le coût de la construction (sauf génie civil).
- Consommation privée. Source : Statistisches Bundesamt. Indice de valeur du chiffre d'affaires du commerce de détail.
- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. Source : Statistisches Bundesamt.
- Réserves officielles en or et en devises : réserves brutes en or et devises convertibles de la Bundesbank. Situation en fin de mois.
- Disponibilités monétaires : billets et monnaies divisionnaires en circulation (sans les encaisses des instituts de crédit) et dépôts à vue des entreprises non bancaires et des particuliers résidents (sans les dépôts des pouvoirs publics auprès de la Bundesbank). Situation en fin de mois.

B. France

L'économie française, qui était caractérisée, à la fin de 1968, par une poussée nettement excessive de la demande intérieure, est restée soumise à des tensions assez sensibles au cours des premiers mois de l'année 1969. La demande des ménages a sans doute continué d'exercer une pression particulièrement forte sur les ressources de production disponibles, et la progression des dépenses d'investissement fixe des entreprises s'est également poursuivie à un rythme rapide. La croissance de la production a été entravée par l'apparition de certains goulots d'étranglement, tant en ce qui concerne les capacités techniques que la main-d'œuvre qualifiée. Comme le dynamisme de la demande intérieure a eu pour effet, non seulement d'accélérer le recours à l'offre étrangère, mais aussi de freiner, surtout à la fin de 1968, le développement des exportations, le solde des échanges extérieurs a accusé un déficit notable. Une nouvelle hausse du coût de la vie a été enregistrée au début de 1969; elle a résulté notamment d'une majoration des taux de la taxe à la valeur ajoutée.

Au cours des prochains mois de l'année 1969, l'évolution de la demande globale devrait accuser de plus en plus l'incidence de la politique conjoncturelle restrictive mise en œuvre pour rétablir l'équilibre interne et externe après la crise monétaire de la mi-novembre 1968. Les dépenses des administrations publiques ne devraient s'accroître que très faiblement. La demande des ménages pourrait devenir nettement plus modérée dans le cas où les salaires retrouveraient une évolution normale. Par contre, une révision des projets d'investissement des entreprises pour 1969, dont la tendance était jusqu'ici fortement orientée à l'expansion, apparaît peu probable : en effet, les répercussions du ralentissement de la demande intérieure sur les chiffres d'affaires devraient être atténuées grâce à une progression sensible des exportations, dans le contexte d'une conjoncture mondiale généralement favorable. Etant donné l'affaiblissement prévisible des besoins d'importation, la balance commerciale devrait tendre graduellement à l'équilibre au cours de la deuxième moitié de l'année. Les facteurs conjoncturels de hausse des prix iront sans doute en s'atténuant.

1. L'évolution au cours des derniers mois

A la suite de la crise monétaire de novembre 1968, le gouvernement a donné une orientation plus restrictive à la politique conjoncturelle, afin de rétablir l'équilibre extérieur de l'économie française et de restaurer la confiance dans la stabilité de la monnaie; les mesures prises en vue de modérer la demande intérieure concernent surtout la politique du crédit et la politique budgétaire.

Dans le domaine de la politique monétaire, le taux d'escompte a été porté de 5 à 6 %; le taux des réserves obligatoires des banques a été relevé de 4,5 à 5,5 %; le coefficient de retenue des effets à moyen terme est passé de 13 à 14 %; l'expansion des crédits à court terme et des crédits à moyen terme non mobilisables a été limitée d'abord jusqu'au 31 janvier 1969; cette mesure a été ensuite prorogée pour la période allant jusqu'au 30 juin 1969, date à laquelle les encours de crédit ne devront pas dépasser de plus de 4 % leur niveau du 30 septembre 1968;

cette limitation stricte équivaut à peu près à une stagnation du volume du crédit au cours de la première moitié de l'année 1969.

Dans le domaine de la politique budgétaire, les crédits correspondant à des créations d'emploi et à la réalisation de travaux d'équipement ont été bloqués de fin novembre dernier à la mi-janvier 1969; une régulation trimestrielle, sur l'ensemble de l'année 1969, des crédits non utilisés en 1968 a été décidée pour les engagements en matière de bâtiments et de génie civil. Les dépenses initialement prévues dans le projet de Loi de finances pour 1969 ont subi une réduction globale de 2,9 milliards de francs, portant notamment sur les subventions aux entreprises publiques, sur les dépenses courantes des administrations et sur certaines dépenses d'équipement. Les recettes fiscales ont été accrues d'environ 2,5 milliards de francs, grâce notamment à une importante modification de la fiscalité indirecte : la suppression de l'impôt sur les salaires constitue, pour les entreprises, un nouveau dégrèvement fiscal, de l'ordre de 8,1 milliards de francs, tandis que la charge fiscale indirecte supportée par les ménages est aggravée par un sensible relèvement des taux de la taxe à la valeur ajoutée, qui s'échelonnent maintenant de 7 % à 25 %, alors qu'ils étaient précédemment compris entre 6 % et 20 % (plus-value fiscale d'environ 10,2 milliards de francs). Le déficit budgétaire pour 1969, initialement évalué à 11,7 milliards de francs, a ainsi été ramené à 6,35 milliards de francs.

Si conformes aux impératifs de la politique conjoncturelle que soient ces mesures, il eût été prématuré d'en attendre déjà des répercussions notables au cours des derniers mois. L'expansion de la demande, dont l'accélération avait été exceptionnellement vive à la fin de 1968, s'est sans doute poursuivie pendant les premiers mois de l'année 1969, mais à un rythme légèrement modéré. Stimulée notamment par les facteurs psychologiques nés de la crise monétaire de novembre, la demande intérieure a montré un dynamisme tel que l'approvisionnement des marchés d'exportation a temporairement subi de notables retards.

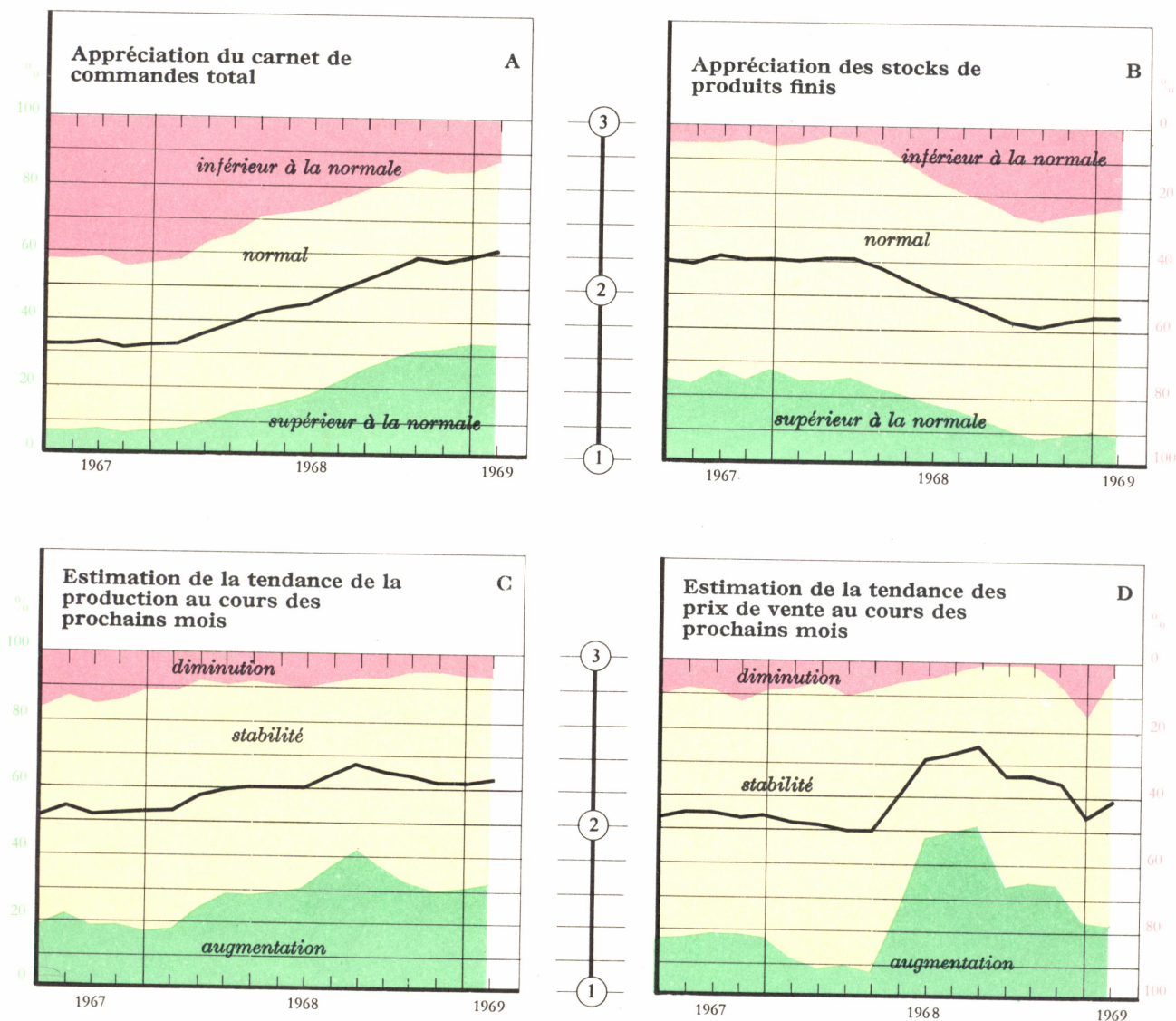
En effet, les *exportations* de marchandises, qui avaient évolué de façon très satisfaisante jusqu'au mois d'octobre malgré les effets des majorations de salaires consécutives aux événements de mai/juin, se sont sensiblement ralenties au

cours des deux derniers mois de l'année. L'amélioration observée au début de 1969 résulte en partie des efforts fournis par les exportateurs pour accélérer leurs livraisons à l'étranger avant la suppression au 31 janvier des mesures d'aide directe à l'exportation, mais elle reflète aussi la vigueur croissante de la conjoncture dans d'importants pays clients.

La *demande des ménages* a exercé une pression particulièrement forte sur l'offre disponible. D'une part, le revenu de la plupart des catégories de population s'est de nouveau sensiblement accru (entrée en vigueur au 1^{er} octobre du deuxième train de majorations de salaires convenues après les grèves de mai/juin; relèvement du SMIG au 1^{er} décembre; substantielles améliorations de prestations sociales fin 1968 et début 1969; augmentation du niveau de l'activité et progression des revenus des entrepreneurs individuels). D'autre part, le taux d'épargne a momentanément accusé un net fléchissement, sous l'effet des incertitudes suscitées par la crise monétaire de novembre et des perspectives de hausses des prix liées au relèvement des taux de la taxe à la valeur ajoutée au 1^{er} décembre. En tout cas, les résultats des enquêtes effectuées par l'I.N.S.E.E. auprès du commerce de détail, l'évolution des chiffres d'affaires des grands magasins et celle des immatriculations de voitures particulières indiquent qu'une vague d'achats s'est déclenchée en novembre 1968, surtout en ce qui concerne les biens de consommation durables, et que la demande des ménages a encore été très vive pendant les premiers mois de 1969.

Simultanément, les dépenses relatives à la *formation brute de capital fixe* des entreprises, en progression soutenue, ont constitué un facteur dynamique de l'expansion. Parmi les éléments déterminants de cette élévation de la propension à investir dans les entreprises, un rôle important doit être attribué à l'amenuisement des capacités techniques de production disponibles, à la raréfaction de la main-d'œuvre qualifiée et à une appréciation favorable des perspectives de vente à moyenne échéance. Il ne semble pas que des difficultés particulières soient apparues en ce qui concerne le financement de ces investissements : la notable amélioration des profits constatée depuis l'automne de 1968, la suppression de la taxe sur les salaires, qui n'a été que partiellement répercutée sur les prix de vente, et les

OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée en France par l'INSEE.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, jaune et rouge, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;

0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité » ;

0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».

déductions fiscales accordées, à titre temporaire, pour l'achat de matériels d'équipement, ont jusqu'ici très largement compensé les effets restrictifs de l'encadrement strict du crédit bancaire qui a été décidé à la mi-novembre 1968; de toute façon, les crédits à moyen terme mobilisables liés à des opérations d'équipement, de construction et d'exportation ne sont pas concernés par ces mesures d'encadrement. Une très nette reprise de la demande s'est manifestée au cours des derniers mois dans la construction de logements, tant dans le secteur à financement privé que pour les logements construits avec l'aide de l'Etat.

La reconstitution des *stocks* n'a guère pu s'amorcer, étant donné que les capacités de production disponibles ont été utilisées de façon intensive, au moins jusque dans les premiers mois de l'année 1969, pour satisfaire une demande finale en forte expansion; en particulier, les stocks de produits manufacturés sont restés, dans le commerce et l'industrie, à un niveau anormalement bas.

Les *achats de biens et services des administrations*, qui avaient progressé à un rythme très rapide après les événements de mai/juin, semblent avoir marqué une expansion plus lente vers la fin de 1968 et au début de 1969. En effet, on constate depuis le mois d'octobre une certaine modération des dépenses budgétaires de l'Etat.

Bien que la production industrielle ait encore témoigné d'une élasticité appréciable, l'*offre intérieure* n'a pu s'adapter qu'avec un certain retard à cette expansion momentanément excessive de la demande nominale. D'après l'indice désaisonnalisé de l'I.N.S.E.E., la production industrielle s'est accrue de plus de 6 % au cours du quatrième trimestre de 1968; à la fin de l'année, elle se situait à environ 10 % au-dessus de son niveau de fin 1967. La pression de la demande s'est fait sentir dans la quasi-totalité des branches d'industrie : aussi bien dans le secteur des biens de consommation que dans celui des biens d'investissement, les chefs d'entreprise annonçaient encore, au début de 1969, un gonflement des carnets de commandes, un allongement des délais de livraison, et des difficultés croissantes dues à l'apparition de goulots d'étranglement.

La rapide élévation du degré d'utilisation des capacités techniques de production s'est accom-

plie d'un net redressement de l'*emploi*. Si, jusqu'à l'automne 1968, des progrès rapides de productivité avaient suffi pour assurer la croissance de la production, il s'est avéré nécessaire, au cours des derniers mois, de recourir à l'embauche de main-d'œuvre supplémentaire. Des symptômes de tension sont réapparus sur le *marché de l'emploi*, caractérisant le manque d'adaptation aussi bien professionnelle que régionale de la main-d'œuvre disponible — pourtant encore assez importante — aux besoins réels de l'économie : le nombre des offres d'emploi non satisfaites, corrigé des variations saisonnières, qui s'élevait seulement à 29 000 à la fin du mois d'août 1968, atteignait 64 500 à la fin de janvier 1969, niveau qui n'avait jamais été enregistré auparavant, même au cours des phases antérieures d'essor conjoncturel. Simultanément, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites est retombé de 285 200 à 227 900.

Le vigoureux dynamisme de la demande a nécessité un recours élevé à l'offre extérieure. Malgré le contingentement des importations de certains produits appliqué jusqu'au 31 décembre 1968, le volume des *importations* a dépassé, en termes conjoncturels, le niveau qu'il avait atteint immédiatement après les événements de mai/juin. Au début de 1969, il marquait un accroissement d'environ 25 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Bien que cette expansion des importations ait contribué dans une large mesure à atténuer la pression exercée sur les *prix*, un déséquilibre très net entre l'offre et la demande n'en a pas moins subsisté temporairement; mais ce déséquilibre n'a pas été, depuis les événements de mai/juin, le seul facteur déterminant de l'évolution des prix. En effet, l'action menée dans le cadre de la politique des prix a été poursuivie très activement et a même été renforcée après la crise monétaire : ainsi la hausse de l'indice du coût de la vie a pu être contenue à peu près dans les limites souhaitées notamment du point de vue social. Si, en janvier 1969, l'indice I.N.S.E.E. des prix à la consommation dépassait de 5,4 % le niveau d'il y a un an, il convient toutefois de considérer que les taux de la taxe à la valeur ajoutée ont subi une forte majoration en décembre.

D'avantage que dans l'évolution des prix, la disparité qui s'est instaurée entre l'offre et la de-

mande s'est reflétée dans une très notable détérioration du *solde extérieur*. En effet, d'après les statistiques douanières, le déficit des échanges de marchandises a atteint plus de 4,1 milliards de francs au cours des quatre mois de novembre 1968 à février 1969, alors qu'il ne s'était élevé qu'à 1,4 milliard de francs pendant la même période de 1967/68. La détérioration de la situation financière extérieure résultant des transactions courantes a été momentanément aggravée par des mouvements spéculatifs de capitaux d'une telle ampleur que, au point culminant de la crise monétaire — pendant la deuxième quinzaine de novembre — la France a reçu des facilités de crédit pour un montant de 2 milliards de dollars, auxquelles les ban-

ques centrales des Etats membres ont contribué pour la moitié. Après le rétablissement d'un contrôle des changes rigoureux, et l'application de mesures visant à transférer à la Banque de France les avoirs bancaires en devises, les réserves d'or et de devises des institutions monétaires officielles, qui, selon le bilan hebdomadaire de la Banque de France, avaient diminué de près de 600 millions de dollars en novembre, se sont redressées de plus de 500 millions de dollars jusqu'au début de février. Depuis lors, des pertes de devises ont été de nouveau enregistrées, mais elles portaient sur des montants peu élevés.

Au cours des derniers mois, l'évolution des *liquidités intérieures* a encore été influencée essen-

Emplois et ressources de biens et services

	1966 ⁽¹⁾	1967 ⁽¹⁾		1968 ⁽²⁾		1969 ⁽³⁾
	Aux prix courants en milliards de FF	Variations par rapport à l'année précédente en %				
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Exportations ⁽⁴⁾	—	—	—	+ 8	+ 9,5	+ 10,5
Formation brute de capital fixe	—	—	—	+ 4,5	+ 8	+ 7,5
Consommation des administrations	—	—	—	+ 5	+ 12,5	+ 2,5
Consommation des ménages	—	—	—	+ 5	+ 10	+ 5,5
Produit national brut	—	—	—	+ 3,5	+ 9	+ 6,5
Importations ⁽⁴⁾	—	—	—	+ 11	+ 11	+ 12

⁽¹⁾ En raison des modifications intervenues dans les méthodes d'évaluation et à la suite des changements apportés aux séries antérieures par le choix d'une nouvelle année de base, les données comptables concernant les années 1966 et 1967 ne sont pas encore disponibles.

⁽²⁾ Estimations des services de la Commission.

⁽³⁾ Prévisions des services de la Commission.

⁽⁴⁾ Biens, services et revenus de facteurs.

Remarques générales :

(a) La différence entre les données relatives aux ressources et celles qui concernent les emplois est imputable aux variations de stocks.

(b) Les estimations et les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

tiellement par des facteurs internes. Il semble que le gonflement de la masse monétaire — auquel s'était encore ajoutée pendant l'automne une forte augmentation de la vitesse de circulation de la monnaie — a été freiné vers la fin de 1968 par les restrictions de crédit et par la politique de modération des dépenses publiques. En effet, l'expansion des crédits bancaires est restée à peu près dans les limites fixées et, grâce notamment à d'importantes plus-values fiscales enregistrées au quatrième trimestre de 1968, les opérations du Trésor se sont soldées par un excédent très important : le découvert d'exécution du budget de l'Etat pour 1968 a pu être réduit à environ 10 milliards de francs, alors que la dernière Loi de Finances rectificative pour 1968 comportait un déficit de 14 milliards de francs. La légère détente sur le marché monétaire observée au début de l'année 1969 était essentiellement de nature saisonnière; le niveau des taux d'intérêt est resté, dans l'ensemble, particulièrement élevé. Sur le marché financier, les cours ont été caractérisés, ces derniers mois, par une tendance régressive pour les obligations non indexées et par une hausse très vigoureuse des actions et de l'or.

2. Les perspectives

Les nouvelles perspectives de cheminement conjoncturel de l'économie française sont, à l'heure actuelle, malaisées à tracer avec une précision suffisante. D'une part, au moment de la rédaction du présent rapport, des divergences importantes se sont manifestées entre le Gouvernement, les organisations patronales et les organisations syndicales au sujet des majorations futures de salaires. D'autre part, il est encore difficile d'évaluer exactement les répercussions mécaniques et psychologiques de l'orientation restrictive qui a été donnée à la politique conjoncturelle, vers la mi-novembre 1968, à la suite de la crise monétaire.

Le dynamisme propre de la conjoncture au début de 1969 donne à penser que cette politique de modération de la demande ne pourra guère affecter notablement la production et l'emploi avant la deuxième moitié de l'année. Ses effets sur l'activité économique d'ensemble seraient d'ailleurs atténués par un transfert rapide vers l'exportation des ressources rendues disponibles par un affaiblissement de l'expansion de la demande intérieure.

Les conditions requises, à cet égard, en ce qui concerne la *demande mondiale* semblent réunies. Depuis nombre d'années, en effet, les inscriptions et les carnets de commandes en provenance de l'étranger n'avaient plus fait l'objet, de la part des entrepreneurs, d'appréciations aussi favorables qu'au début de 1969, et il y a maintes raisons de penser que la demande d'importation émanant surtout des autres pays de la Communauté restera très dynamique. De plus, la position concurrentielle des industries françaises d'exportation devrait avoir été sensiblement améliorée par les mesures fiscales qui ont été prises, et notamment par la suppression de la taxe sur les salaires.

Le retour à une évolution plus favorable des exportations pourrait aussi dissuader les chefs d'entreprise de procéder à une révision de leurs projets d'investissement, dont la tendance a été jusqu'ici nettement orientée à l'expansion. En tout cas, le montant des dépenses d'*investissement* pour les prochains mois dépendra encore largement des commandes qui ont été passées avant la mise en œuvre d'une politique conjoncturelle d'inspiration plus restrictive. En outre, il convient de noter que les entrepreneurs disposent de ressources d'autofinancement assez importantes : il avait déjà été indiqué, dans le rapport trimestriel 3/4-1968, que le dégrèvement fiscal opéré en faveur des entreprises pouvait être estimé, pour l'année 1969, à plus de 5 milliards de francs. Les nouveaux allègements fiscaux qui ont été accordés depuis lors ont plutôt confirmé les prévisions optimistes qui avaient été formulées à l'époque en ce qui concerne le « déterminant » financier de l'investissement. Par contre, les mesures qui ont été prises pour renchérir et encadrer le crédit — et qui ne concernent d'ailleurs pas la plupart des crédits d'équipement — devraient n'avoir tout au plus qu'un effet marginal; elles pourraient peser davantage sur la formation des stocks, mais il est probable que ceux-ci s'accroîtront nettement pendant quelques mois, ne serait-ce qu'on raison de la nécessité de rétablir un rapport plus normal entre les stocks et le volume des ventes.

Les perspectives d'évolution de la *consommation privée* sont étroitement liées aux prévisions que l'on peut faire sur l'évolution des salaires; comme il l'a déjà été indiqué, celles-ci comportent encore, à l'heure actuelle, certains aléas. En effet, des divergences notables de position se sont manifestées à cet égard à l'occasion

du « rendez-vous social » de mars 1969 entre les organisations syndicales, la fédération patronale et les pouvoirs publics. Des négociations devraient maintenant s'engager entre les représentants patronaux et syndicaux au sein de chaque branche professionnelle pour tenter de trouver un accord sur les nouvelles majorations de salaires en 1969. En ce qui concerne les entreprises nationalisées, le Gouvernement a fixé les hausses salariales à 2 % au 1^{er} avril et 2 % à l'automne. Si l'on suppose que, dans l'ensemble, les relèvements de salaire dans le secteur privé s'inscriront dans des limites compatibles avec la nécessité d'opérer un rétablissement de l'équilibre interne et externe, et en tenant compte de l'évolution probable de l'emploi et de l'épargne des ménages, il est possible d'estimer que l'expansion de la consommation privée, sans être remise en cause, pourrait se modérer nettement.

Comme on l'a déjà noté, la croissance de la *production industrielle* ne subira sans doute qu'avec retard les effets des mesures prises pour freiner l'expansion de la demande intérieure, étant donné l'importance des carnets de commandes qui assurent, pour le moment encore, un haut degré d'utilisation des capacités. Néanmoins, un sensible ralentissement du rythme de croissance n'est pas exclu dans un proche avenir, ne serait-ce qu'en raison de l'apparition de goulots d'étranglement dans d'importants secteurs. Eu égard au niveau élevé atteint à la fin de 1968, les résultats de l'ensemble de l'année 1969 devraient encore être très appréciables; la croissance en volume du *produit national brut*, d'une année à l'autre, pourrait atteindre près de 6,5 %, soit un taux à peine inférieur à celui qui avait été prévu dans le rapport trimestriel n° 3/4-1968.

Sous le double effet d'un ralentissement de la demande intérieure et d'un dynamisme accru des exportations, la situation des *échanges extérieurs* pourrait s'améliorer rapidement. En effet, il faut s'attendre à un sensible ralentissement des importations, de sorte qu'au cours de la deuxième moitié de l'année la balance commerciale devrait tendre de plus en plus à l'équilibre.

L'objectif de la *politique conjoncturelle* consiste à rétablir le plus rapidement possible l'équilibre

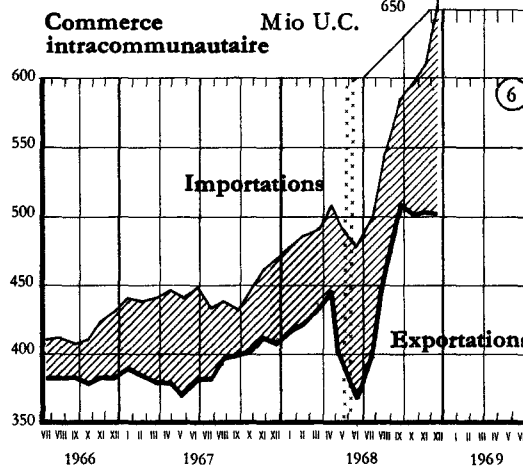
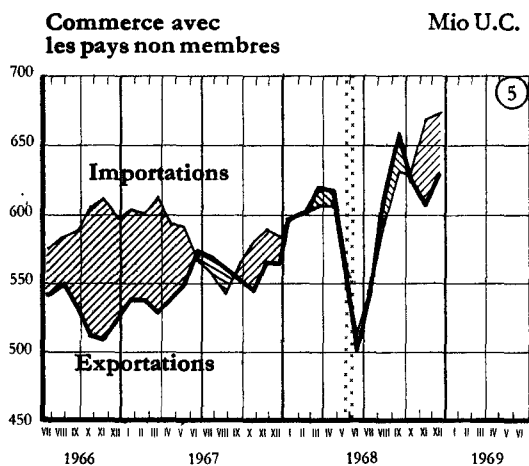
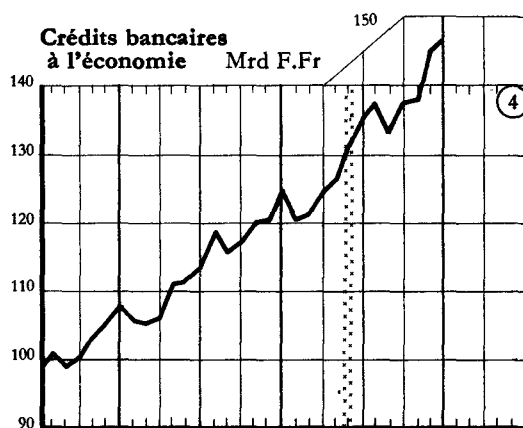
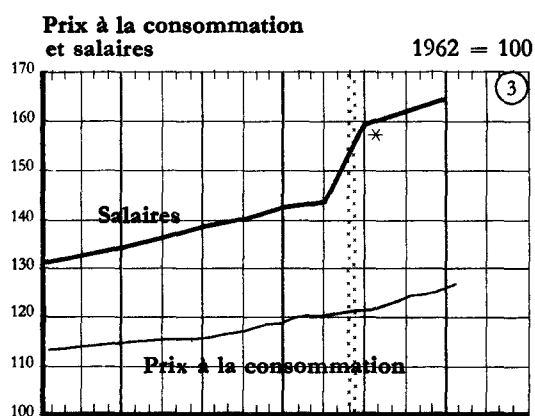
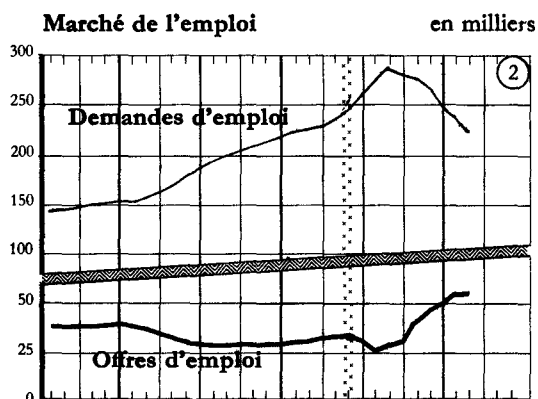
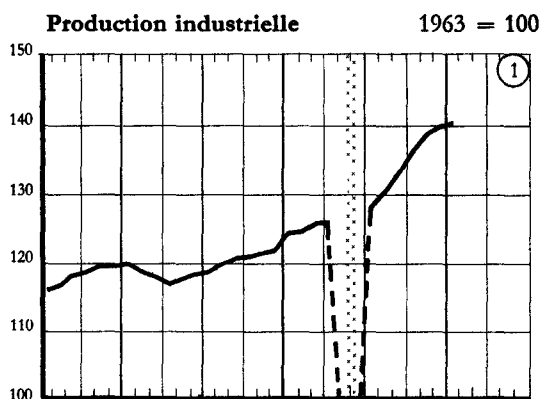
extérieur de l'économie française et à ramener durablement la confiance dans la stabilité de la monnaie; cet objectif, si l'on veut que la modération de la demande intérieure n'aille pas au-delà de ce qui est souhaitable du point de vue de la politique sociale et de l'emploi, ne pourra être réalisé sans une rigoureuse discipline de tous les agents économiques, notamment en ce qui concerne les salaires et les prix. Il convient cependant d'insister sur le fait qu'une marge de manœuvre plus grande existerait pour les hausses de salaires si des mesures efficaces étaient simultanément mises en œuvre pour stimuler l'épargne des ménages; ces mesures pourraient s'inspirer de celles qui sont appliquées depuis longtemps dans d'autres pays, en Allemagne notamment.

Il est vrai que le comportement d'épargne des ménages, comme d'ailleurs la formation des salaires, dépendent, de façon non négligeable, des perspectives en matière de prix. A cet égard, il est à noter que la politique de concertation pratiquée par les pouvoirs publics a permis de limiter la hausse des prix, malgré les relèvements de fiscalité indirecte et de tarifs publics. Mais il serait dorénavant opportun d'accorder un intérêt tout particulier à une stabilisation rapide du niveau des prix, en évitant toute nouvelle augmentation de caractère autonome et en s'efforçant de juguler durablement les facteurs conjoncturels de hausse.

La nouvelle orientation imprimée à la politique conjoncturelle en novembre dernier devrait contribuer de façon décisive au rétablissement de l'équilibre interne, notamment si la gestion budgétaire est modulée de telle sorte que ses effets modérateurs sur la demande en soient concentrés sur la première moitié de l'année. De surcroît, il pourrait s'avérer opportun de proroger l'encadrement du crédit au-delà du 1^{er} juillet.

Toutefois, à plus longue échéance, il faudrait renforcer encore l'action menée pour accroître l'élasticité de l'offre intérieure. En particulier, la situation du marché de l'emploi, où des tensions réapparaissent en dépit d'un chômage global encore relativement important, appelle des actions énergiques pour promouvoir la formation et la reconversion professionnelles et pour accroître la mobilité de la main-d'œuvre.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES



grèves

REMARQUES :

Source : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.) (sauf mention contraire).

Graphique 1 : Courbe de tendance; estimation établie sur la base des indices de l'O.S.C.E. (non compris la construction ni l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) corrigés des variations saisonnières et accidentelles.

Graphique 2 : Source: I.N.S.E.E. Séries désaisonnalisées. Moyennes mobiles sur trois mois. Situation au 1^{er} du mois.

Graphique 3 : Source: I.N.S.E.E. Indice national des prix à la consommation (259 articles). Indice du taux des salaires horaires, toutes activités, France entière.

* Ce niveau surestime quelque peu les majorations effectives de salaires entre avril et juillet, en raison de l'incorporation de diverses primes dans le salaire horaire.

Graphique 4 : Source: Conseil national du Crédit. Crédits à court terme (jusqu'à deux ans) des organismes monétaires aux entreprises et aux particuliers — chiffres en fin de période.

Graphiques 5 et 6 : Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois. Les exportations sont comptées f.o.b., et les importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. 1 U.C. = 1 unité de compte = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US au taux de change officiel.

France

TABLEAU 1: Données de base pour 1967

Superficie totale (1000 km ²)	551,2
Population totale (1000)	49 756
Densité par km ²	90
Population active occupée (1000)	19 733
Répartition en % de la population active civile occupée par grands secteurs d'activité :	
— Agriculture	15,8
— Industrie	39,9
dont : Construction	9,6
— Services	44,3
Répartition en % du produit intérieur brut :	
— Agriculture	8
— Industrie	41
dont : Construction	8
— Services	52
Produit national brut par tête (Ffr)	10 771

TABLEAU 2 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	Variations en volume par rapport à l'année précédente (en %)							Indice en volume 1958 = 100	% du P.N.B. (aux prix cou- rants)
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1967	1967
Produit national brut	+ 4,4	+ 6,6	+ 5,2	+ 5,9	+ 4,2	+ 4,9	+ 4,4	156	—
Production industrielle	+ 5,5	+ 6,7	+ 7,3	+ 8,5	+ 4,4	+ 6,4	+ 4,1	168	—
Importations totales	+ 7,0	+ 8,7	+12,2	+12,4	+ 3,6	+11,1	+ 4,9	203	14,5
Consommation privée	+ 5,9	+ 6,4	+ 6,8	+ 4,8	+ 4,0	+ 4,7	+ 4,1	154	63,7
Consommation publique	+ 3,4	+ 4,3	+ 1,2	+ 4,8	+ 3,7	+ 3,5	+ 6,0	142	13,5
Formation brute de capital fixe	+10,5	+ 7,9	+ 7,5	+10,1	+ 6,8	+ 5,8	+ 6,3	185	21,9
Exportations totales	+ 5,5	+ 3,1	+ 7,9	+ 7,7	+11,4	+ 6,9	+ 4,4	206	14,7
Produit national brut par tête	+ 3,3	+ 4,6	+ 3,2	+ 4,6	+ 3,1	+ 3,9	+ 3,4	140	—
Produit national brut par personne active occupée	+ 4,4	+ 6,3	+ 3,9	+ 4,6	+ 4,2	+ 4,5	+ 4,1	152	—

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variations par rapport à l'année précédente (en %)							Indice 1958 = 100	Valeur absolue (Mio. u.c.)	% du total
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967			
	1967	1967	1967							
Exportation de marchandises										
Total	+ 5,1	+ 2,1	+ 9,8	+11,3	+11,8	+ 8,3	+ 4,5	222	11 377	100
Intra-C.E.E.	+18,7	+12,0	+14,0	+12,8	+18,0	+12,0	+ 2,0	414	4 701	41,3
Extra-C.E.E.	- 0,6	- 2,0	+ 7,3	+10,3	+ 7,8	+ 5,8	+ 6,3	168	6 676	58,7
Exportation de produits alimentaires, boissons, tabacs										
Total	+17,4	- 2,9	+22,0	+14,4	+11,4	+ 7,4	+ 3,0	266	1 769	15,5
Intra-C.E.E.	+26,1	+ 1,4	+34,5	+16,6	+26,3	+19,4	+ 6,0	730	890	7,8
Extra-C.E.E.	+13,6	- 5,1	+15,4	+13,0	+ 2,0	- 2,0	0	162	879	7,7
Exportation de matières premières et produits industriels										
Total	+ 3,3	+ 3,0	+ 7,8	+10,7	+11,8	+ 8,5	+ 4,8	216	9 608	84,5
Intra-C.E.E.	+17,5	+13,9	+10,9	+12,1	+16,4	+10,5	+ 1,1	376	3 811	33,5
Extra-C.E.E.	- 2,7	- 2,6	+ 6,0	+ 9,8	+ 8,9	+ 7,2	+ 7,4	168	5 797	51,0
Importation de marchandises										
Total	+ 6,3	+12,6	+16,1	+15,4	+ 2,7	+14,5	+ 4,5	221	12 377	100
Intra-C.E.E.	+13,8	+20,0	+23,9	+20,4	+ 6,7	+20,8	+10,7	438	5 373	43,4
Extra-C.E.E.	+ 3,2	+ 9,1	+12,2	+12,6	+ 0,3	+10,5	+ 0,2	160	7 004	56,6
Importation de produits alimentaires, boissons, tabacs										
Total	- 2,3	+19,8	+ 5,1	+14,9	- 0,5	+ 8,4	- 2,6	132	1 870	15,1
Intra-C.E.E.	-12,3	+37,6	+37,4	+26,2	+ 8,9	+ 1,3	+16,6	484	446	3,6
Extra-C.E.E.	- 0,8	+17,4	0	+12,5	- 2,8	+10,3	- 7,4	108	1 424	11,5
Importation de matières premières et produits industriels										
Total	+ 8,5	+10,9	+18,8	+15,5	+ 3,4	+15,8	+ 5,9	250	10 507	84,9
Intra-C.E.E.	+16,3	+18,7	+22,7	+19,8	+ 6,5	+22,9	+10,2	434	4 927	39,8
Extra-C.E.E.	+ 4,5	+ 6,6	+16,3	+12,6	+ 1,2	+10,6	+ 2,4	182	5 580	45,1

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1963 = 100)	1967	123,3	124,3	125,8	124,3	123,2	127,4	109,8	75,3	121,9	127,6	131,7	132,3
	1968	127,2	130,6	133,9	135,6	93,6	108,6	116,6	81,9	129,3	142,1	147,8	149,1
	1969	143											
Chômeurs (en 1000)	1967	193,8	194,3	189,2	188,7	179,0	168,3	168,3	174,4	193,4	216,9	238,2	245,1
	1968	271,7	273,7	264,0	250,6	237,5	243,0	232,3	237,8	251,1	260,8	262,3	228,3
	1969	271,9	263,9										
Construction: nombre de permis de construire pour logements (en milliers)	1967	31,6	36,2	41,1	37,7	42,2	40,3	41,3	35,7	36,7	37,2	39,8	46,5
	1968	34,6	31,0	42,4	36,0	36,9	44,5	46,4	47,1	41,0	54,4	57,2	88,2
	1969												
Consommation privée : chiffres d'aff. des grands magasins (1962 = 100)	1967	127	110	137	129	133	139	131	119	157	139	149	226
	1968	134	121	140	137	121	137	143	134	157	153	174	243
	1969												
Importations totales de marchandises (Mio u.c.)	1967	1 067	1 039	1 172	1 047	1 066	1 018	926	772	1 011	1 058	1 064	1 150
	1968	1 088	1 104	1 223	1 165	953	953	1 242	934	1 173	1 317	1 350	1 447
	1969	1 367	1 341										
Exportations totales de marchandises (Mio u.c.)	1967	883	903	992	970	921	1 024	956	702	917	1 039	1 020	1 056
	1968	985	1 066	1 165	1 087	789	789	1 293	917	1 000	1 253	1 134	1 204
	1969	1 149	1 179										
Solde de la balance commerciale (Mio u.c.)	1967	- 184	- 136	- 180	- 77	- 145	+ 6	+ 30	- 70	- 94	- 19	- 44	- 94
	1968	- 103	- 38	- 58	- 78	- 164	- 164	+ 51	- 17	- 173	- 64	- 216	- 243
	1969	- 218	- 162										
Réserves officielles brutes en or et en devises (Mio u.c.)	1967	5 710	5 716	5 705	5 722	5 743	5 772	5 814	5 824	5 835	5 848	6 182	6 108
	1968	6 053	6 014	6 023	6 027	5 721	5 517	4 850	4 601	4 374	4 265	3 985	4 200
	1969	4 215	4 125										
Disponibilités monétaires (Mrd Fr.)	1967	187,8	185,6	188,3	191,7	189,6	194,8	197,6	193,7	195,4	193,9	190,3	199,6
	1968	192,5	189,8	190,9	191,6		207,8	209,3	205,6	208,8	208,3	206,8	216,7
	1969												

France

REMARQUES

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

Tableau 1

- Population totale au milieu de l'année.
- Population active civile occupée au milieu de l'année.
- Répartition du produit intérieur brut au coût des facteurs.
- Produit national brut aux prix du marché.

Tableau 2

- Produit national brut aux prix du marché.
- Production industrielle: valeur ajoutée par l'industrie.
- Exportations et importations totales : biens, services et revenus de facteurs.
- Des modifications notables ont été apportées à la série des comptes nationaux de la France à l'occasion du changement d'année de base (1962 au lieu de 1959). Toutefois, la nouvelle série transposée dans les définitions internationales de comptabilité nationale n'est pas encore disponible.

Tableau 3

- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le Commerce international » (C.S.T.); produits alimentaires, boissons et tabacs : groupes C.S.T. 0 et 1; matières premières et produits industriels : groupes C.S.T. 2 à 9.

Tableau 4

- Production industrielle. Bâtiments, industries des denrées alimentaires, boissons, tabacs, exclus.
- Chômeurs: Situation en fin de mois.
- Construction. Source : Bulletin statistique du Ministère de la Construction.
- Consommation privée. Indice du chiffre d'affaires des grands magasins, des magasins populaires et des autres magasins non spécialisés. Source : Centre d'observation économique de la Chambre de Commerce de Paris.
- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels.
- Réserves officielles en or et en devises : réserves brutes en or et en devises convertibles de la Banque de France et du Fonds de Stabilisation des Changes. Situation en fin de mois.
- Disponibilités monétaires. Source : Conseil national du Crédit. Monnaie fiduciaire (total de la monnaie divisionnaire et des billets en circulation, à l'exclusion de la partie détenue par la Banque de France) et dépôts à vue (dépôts de particuliers et d'entreprises à la Banque de France, aux comptes courants postaux et chez les comptables publics) et les dépôts à vue correspondant à l'activité métropolitaine des banques : banques inscrites, banques populaires, caisses de Crédit agricole, Banque française du Commerce extérieur, que ces dépôts soient libellés en francs français ou dans une autre devise, qu'ils appartiennent à des résidents ou à des non-résidents. Situation en fin de mois.

C. Italie

Comme on s'y attendait, la croissance économique a retrouvé son dynamisme vers la fin de 1968 et aussi, semble-t-il, au cours des mois suivants. Non seulement les exportations, mais encore la demande intérieure, ont été nettement orientées à l'expansion. La construction est restée en pleine activité et les investissements d'équipement comme la consommation privée paraissent s'être développés à un rythme plus rapide. Le climat des prix est demeuré remarquablement calme. A la suite de sorties de capitaux particulièrement importantes, la balance des paiements s'est soldée par un déficit élevé. La réduction des réserves d'or et de devises des autorités monétaires a même largement dépassé le déficit de la balance des paiements, les banques commerciales ayant procédé à d'importants placements de fonds à court terme à l'étranger.

Les tendances actuelles de la demande, tant intérieure qu'extérieure, permettent d'escompter, pour 1969, une accélération de la croissance économique. Les impulsions plus vives qui seront imprimées à l'expansion émaneront surtout des investissements et des dépenses de consommation privée; l'augmentation de celles-ci serait notamment favorisée par l'importante amélioration des pensions récemment proposée par le Gouvernement, et par les majorations de salaires auxquelles il y a lieu de s'attendre. Les excédents de la balance des paiements courants, tout en demeurant élevés, auront certainement tendance à se réduire.

1. L'évolution au cours des derniers mois

A en juger d'après les informations dont on dispose à présent, la ranimation de la conjoncture économique qui s'était manifestée, comme il était prévu, vers la fin de l'année dernière, a dû se poursuivre durant les premiers mois de 1969.

En dépit des mesures d'assainissement de la balance des paiements prises en novembre par la France et le Royaume-Uni, pays qui absorbent quelque 17 % du total des exportations italiennes de marchandises, la *demande étrangère* a montré un développement très rapide. Ceci est tout particulièrement le cas pour les livraisons aux autres pays de la Communauté; les ventes à l'Allemagne, notamment, doivent avoir été stimulées par les mesures prises dans ce pays, en novembre dernier, en faveur des importations. Au total, sur la base des statistiques douanières, les exportations de marchandises ont atteint un

taux de croissance annuelle de plus de 25 % en valeur pour la période novembre-janvier.

Il semble que la demande intérieure ait, elle aussi, accusé une tendance plus nette à l'expansion à la fin de l'année dernière et au début de 1969. De nombreux symptômes témoignent, en particulier, d'une évolution plus dynamique des *investissements*. Pour ce qui est des investissements sous forme de construction, qui représentent plus de 60 % du total des investissements fixes, le nouvel indice de l'ISTAT concernant la production dans ce secteur, ainsi que les statistiques relatives aux mises en chantier et aux bâtiments achevés, permettent de conclure à une expansion toujours rapide, pour la construction de logements comme pour les investissements des entreprises. En revanche, l'évolution plutôt faible qui caractérisait le secteur des travaux publics et d'utilité publique semble avoir persisté. Quant aux investissements

d'équipement, les statistiques de la production et du commerce extérieur, comme aussi certains indicateurs qualitatifs (en particulier les résultats de l'enquête mensuelle effectuée par la C.E.E. auprès des chefs d'entreprise), font présumer un certain redressement. En revanche, les investissements sous forme de stocks ne semblent pas avoir fourni d'impulsions notables à l'activité économique, tout au moins jusqu'à la fin de l'année dernière.

La tendance des dépenses de *consommation privée* s'est apparemment raffermie à la fin de l'année dernière et au début de 1969; un accroissement des revenus et une reprise de la propension à consommer pourraient y avoir contribué.

Du côté de l'offre, l'expansion conjoncturelle de la *production industrielle* a marqué, vers la fin de l'année dernière, une accélération qui s'est vraisemblablement poursuivie dans les premiers mois de 1969. Les résultats médiocres du mois de novembre sont imputables à des pertes de production entraînées par des facteurs accidentels, tels que des inondations et des grèves. Sur base annuelle, le taux de croissance désaisonnalisé de la production industrielle pourrait avoir atteint quelque 10 % au cours des derniers mois.

L'offre extérieure s'est caractérisée, depuis les derniers mois de 1968, par un développement particulièrement rapide. Pour la période novembre-janvier, le taux de croissance annuelle des *importations* de marchandises n'a pas atteint

Emplois et ressources de biens et services

	1966 ⁽¹⁾	1967 ⁽¹⁾		1968 ⁽¹⁾		1969 ⁽²⁾
	Aux prix courants en milliards de Lit.	Variations par rapport à l'année précédente, en %				
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Exportations ⁽³⁾	7 394	+ 6,2	+ 7,7	+ 15,4	+ 14,7	+ 12
Formation brute de capital fixe	7 283	+ 10,5	+ 13,0	+ 7,4	+ 9,9	+ 9,5
Consommation des administrations	5 521	+ 2,8	+ 4,7	+ 4,1	+ 9,2	+ 4
Consommation des ménages	25 561	+ 7,3	+ 10,4	+ 4,3	+ 5,4	+ 6,5
Produit national brut	39 829	+ 6,4	+ 9,3	+ 5,7	+ 7,3	+ 6,5
Importations ⁽³⁾	6 317	+ 12,6	+ 13,9	+ 7,3	+ 6,7	+ 17,5

(1) « Relazione generale sulla situazione economica del Paese (1968) ».

(2) Prévisions des services de la Commission.

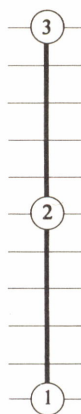
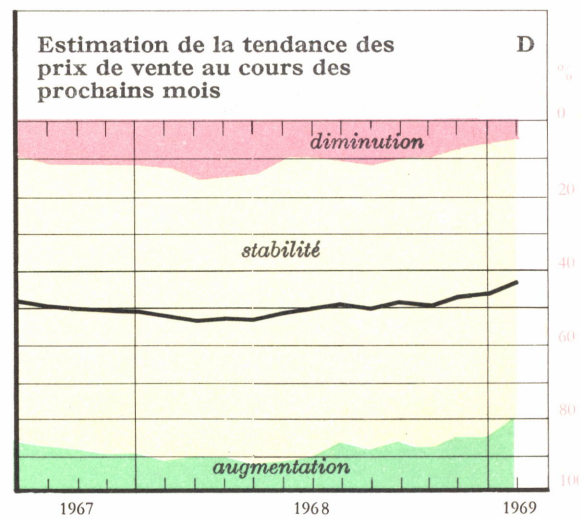
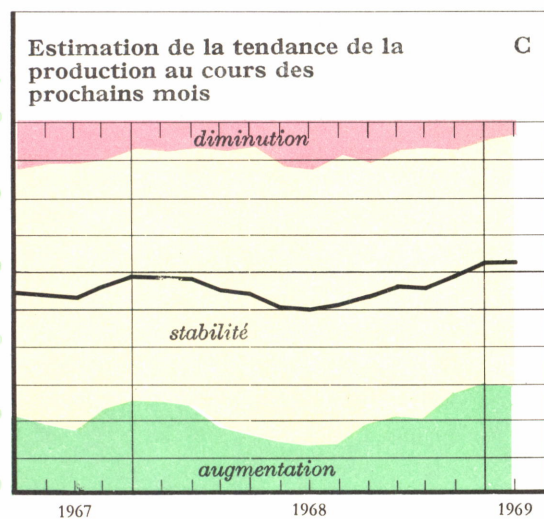
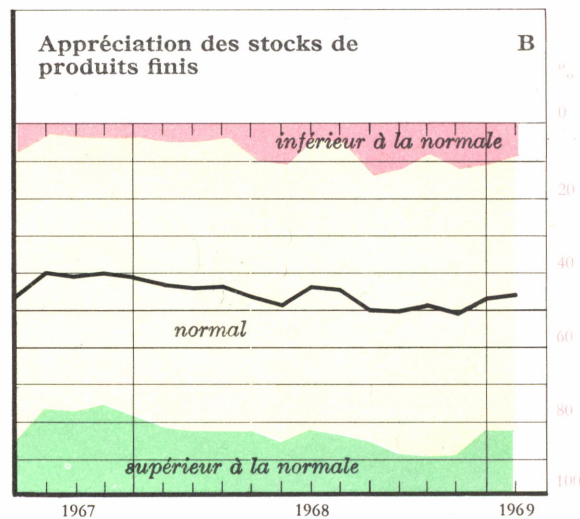
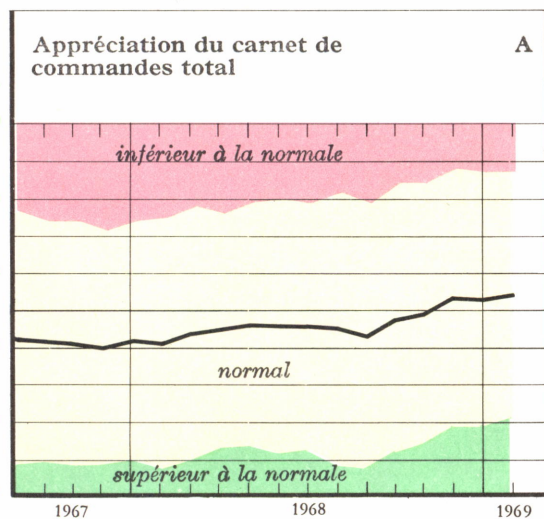
(3) Biens, services et revenus de facteurs.

Remarques générales :

(a) La différence entre les données relatives aux emplois, d'une part, et celles qui concernent les ressources, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée en Italie par l'I.S.C.O.-Mondo Economico.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, jaune et rouge, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».



moins de 20 % en valeur. Les achats aux autres pays membres, en particulier, ont marqué un rythme d'expansion rapide.

Le nombre de *salariés* a eu tendance à augmenter à la fin de l'année précédente et aussi, semble-t-il, durant les mois suivants; la régression conjoncturelle du chômage pourrait donc être plus sensible au cours de cette période.

Le climat des *prix* est, dans l'ensemble, demeuré remarquablement calme; la hausse saisonnière de fin d'année s'est cependant révélée nettement plus vive qu'à la fin de 1967. Dans les secteurs connexes à la construction, certains prix ont même accusé une augmentation particulièrement forte. En moyenne, l'écart enregistré en comparaison annuelle est toutefois resté très limité; en janvier, il s'établissait à + 1 % pour les prix à la consommation et seulement à + 0,2 % pour les prix de gros.

Vers la fin de l'année dernière, la *balance des paiements* s'est soldée par un déficit important. Certes, contrairement à la tendance saisonnière, la balance commerciale s'est améliorée, et se trouvait à peu près en équilibre durant les derniers mois de 1968. Toutefois, un certain nombre de facteurs, tels que la différence persistante des taux d'intérêt par rapport à l'étranger, l'étroitesse du marché italien des actions, des considérations d'ordre fiscal, ont entraîné une forte aggravation du déficit de la balance des capitaux. En même temps, les exportations de fonds à court terme des banques commerciales se sont accrues dans une mesure sensible. Aussi les réserves nettes d'or et de devises des autorités monétaires ont-elles accusé une forte réduction, qui se chiffre à 214 milliards de lires pour la période fin novembre - fin janvier.

En dépit de cette évolution des paiements extérieurs, les *liquidités intérieures des banques* sont demeurées abondantes, du fait notamment que les opérations de caisse du Trésor et, bien plus encore, les opérations de refinancement des autorités monétaires ont eu un effet expansif sur les liquidités. Le développement du crédit de l'ensemble du secteur bancaire — y compris le crédit essentiellement à long terme accordé par les instituts financiers spécialisés — a été appréciable. Les *taux d'intérêt sur le marché des capitaux* sont restés stables jusqu'à la fin de l'année, grâce notamment aux interventions des autorités monétaires.

2. Les perspectives

Il semble que l'évolution de la conjoncture doive être caractérisée, en 1969, par une expansion nettement plus vive que l'année précédente. Certes, les mesures prises en novembre dernier en Allemagne, en France et dans le Royaume-Uni en matière de balance des paiements pourraient, au total, exercer plutôt un effet de freinage sur l'économie italienne; mais on peut s'attendre, en revanche, à des impulsions plus vigoureuses émanant de la demande intérieure ⁽¹⁾.

Les perspectives d'évolution de la *demande étrangère* restent néanmoins franchement orientées à l'expansion, comme le confirment notamment, tout au moins pour le premier semestre, les résultats de diverses enquêtes effectuées auprès des chefs d'entreprise.

Pour ce qui est des *investissements*, les résultats de l'enquête C.E.E. relative à l'année 1969, et qui a été effectuée à fin novembre par les soins de l'ISCO — « Mondo Economico » dans d'importants secteurs de l'industrie et notamment dans la sidérurgie, l'industrie alimentaire et la construction mécanique, indiquent un sensible accroissement des projets d'investissement. Pour l'ensemble des secteurs couverts par l'enquête, le développement des investissements projetés se chiffrerait, en moyenne, à quelque 23 % en valeur. Les tensions qui se manifestent déjà çà et là dans le domaine des investissements sous forme de construction, par suite des progrès rapides de la demande, pourraient devenir progressivement plus aiguës, d'autant plus que le Gouvernement s'efforce précisément de hâter l'exécution des travaux publics.

Les dépenses de *consommation privée* montreront sans doute, elles aussi, une expansion nettement accélérée. D'une part, en effet, une réforme éventuelle du système actuel des zones de salaires pourrait entraîner une augmentation additionnelle des salaires par personne occupée. D'autre part, le Gouvernement a proposé, à la mi-février, certaines améliorations des pensions, qui seront certainement plus importantes que celles auxquelles on s'attendait il y a quelques mois encore. Le projet de loi y relatif prévoit

(1) Voir les explications plus détaillées figurant dans le précédent rapport trimestriel, p. 84 et suivantes, et qui, dans le présent rapport, seront simplement complétées par quelques considérations nouvelles.

essentiellement : l'octroi d'une pension de sécurité sociale à tous les citoyens âgés de plus de 65 ans et qui ne bénéficient pas d'une autre pension ni d'avantages analogues; une forte augmentation des pensions minima et une majoration de 10 % des autres pensions; un ajustement automatique sur les variations en hausse de l'indice du coût de la vie; pour l'immédiat, et jusqu'à la fin de 1975, un relèvement progressif du plafond des diverses pensions, qui passera de 65 à 80 % du salaire, sur la base d'une période de référence déterminée, particulièrement favorable; une atténuation de l'interdiction du cumul de pensions avec d'éventuels revenus du travail. La charge supplémentaire qui résultera pour l'Etat de cette nouvelle réforme du régime des pensions, et qui, pour 1969, s'élèvera à 517 milliards de liras, sera financée à concurrence de 354 milliards de liras par l'émission de valeurs mobilières, pour 95 milliards de liras par une majoration déjà appliquée de la taxe sur les carburants et, pour 68 milliards de liras, par un recours au Fonds de péréquation des pensions.

Du côté de l'offre, la *production* dans l'industrie et dans la construction pourrait se développer à un rythme plus rapide qu'il n'était prévu dans le précédent rapport trimestriel. Aussi une croissance annuelle de 6,5 % environ du *produit national brut* en termes réels est-elle à présent l'hypothèse la plus plausible. Les prévisions relatives à l'expansion des *importations* ont également fait l'objet d'une correction en hausse.

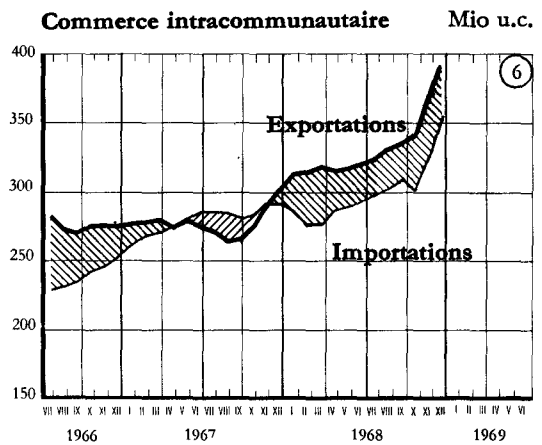
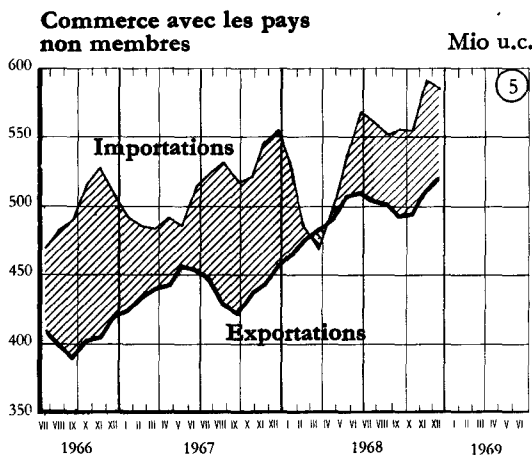
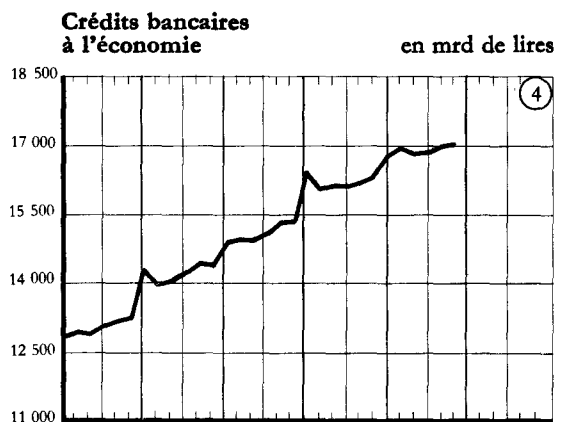
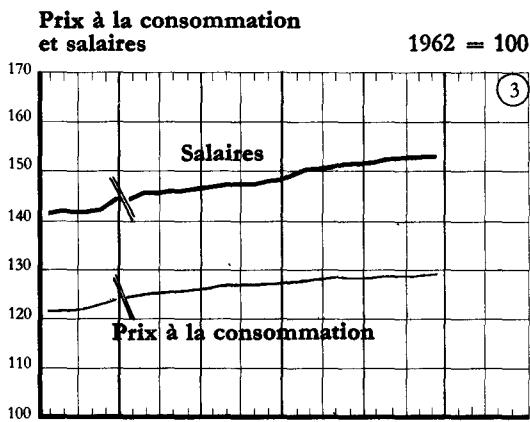
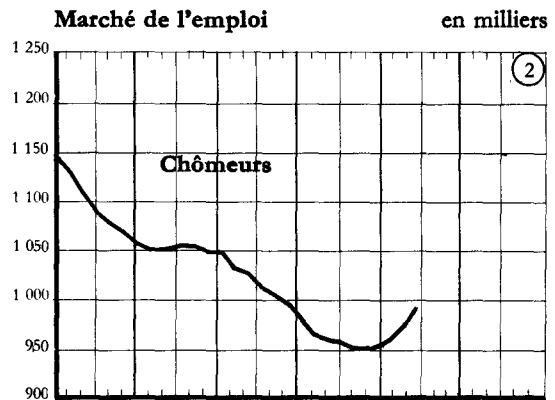
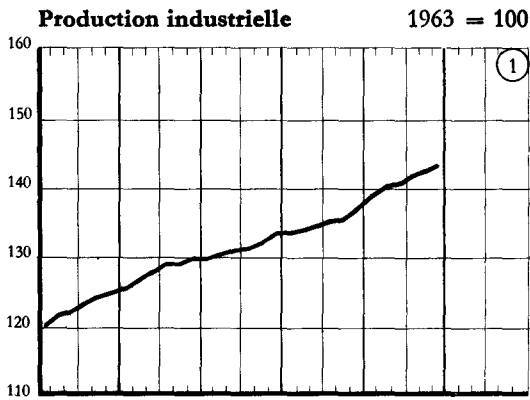
Les *prix* devraient demeurer assez stables, du moins au premier semestre; le danger n'est cependant pas exclu d'une plus nette tendance à la hausse vers la fin de l'année. D'une part, en effet, l'accroissement des coûts pourrait s'accroître. A cet égard, il faut surtout mentionner le nombre élevé de conventions collectives venant à échéance (une soixantaine, intéressant 3 millions de salariés, parmi lesquels les travailleurs de l'industrie mécanique et de la construction), les efforts visant à supprimer le système des zones de salaires et l'aggravation de la fiscalité indirecte liée au financement de la réforme du régime des pensions. D'autre part, l'expansion accélérée de la demande monétaire, à laquelle on s'attend, aura peut-être tendance à faciliter la répercussion de la hausse des coûts sur les prix. Dans le secteur de la construction, où le développement de la demande pourrait déjà — du moins localement — mettre trop

à contribution l'élasticité de la production, les tendances à l'enchérissement qui en résulteront également ne pourront évidemment être atténuées que dans une faible mesure par un accroissement des importations.

Néanmoins, les chances restent grandes d'une croissance économique nettement accélérée, mais aussi exempte de tensions, d'autant plus que l'Italie dispose d'amples réserves de devises et que sa balance des paiements courants se solde par un excédent élevé. La *politique conjoncturelle* devrait s'efforcer d'utiliser au mieux cette marge d'expansion, eu égard notamment à des considérations de politique sociale et à la coordination nécessaire de la politique conjoncturelle au sein de la Communauté. Dans la poursuite de cet objectif, qui exige assurément un maximum de souplesse et de vigilance de la part des autorités responsables, il importe de progresser sans désespérer, mais aussi de manière suffisamment graduelle. Dans l'hypothèse d'une très brusque croissance de la demande, le risque serait, en effet, trop grand de voir apparaître des déséquilibres inflationnistes préjudiciables à la permanence de l'expansion économique.

Comme il a été exposé en détail dans le précédent rapport trimestriel, les conceptions et interventions des autorités en matière de politique conjoncturelle visent surtout, depuis le mois de juillet 1968, à des incitations fiscales à investir, et à l'accélération des investissements d'infrastructure. L'espoir formulé dans le même rapport, que pareilles incitations auront une influence positive sur la propension à investir des chefs d'entreprise, semble se réaliser à la suite de la disparition de certains facteurs qui avaient affecté le climat psychologique en 1968. Il est évident qu'une augmentation de la part — en régression probable depuis longtemps — du capital propre des entreprises dans leurs ressources financières contribuerait à soutenir efficacement la propension à investir de ce secteur. Il faut donc se féliciter que le projet visant à autoriser la création de fonds d'investissements en Italie sera peut-être prochainement réalisé, ce qui améliorerait les possibilités en matière d'émission d'actions. Les chances de voir s'accroître les investissements publics d'infrastructure pourraient aussi s'être accrues, dans la mesure où les plans relatifs à une exécution décentralisée de ces investissements se seraient entretemps concrétisés.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES



REMARQUES :

Source : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.) (sauf mention contraire).

Graphique 1 : Courbe de tendance; estimation basée sur l'indice O.S.C.E. corrigé des variations accidentelles et saisonnières (à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs; indice provisoire à partir de janvier 1967, par suite de l'établissement d'une nouvelle série).

Graphique 2 : Nombre de personnes inscrites comme chômeurs. Série du Ministère italien du Travail, désaisonnalisée par l'O.S.C.E., moyennes mobiles sur 3 mois.

Graphique 3 : Source ISTAT. Salaires minima conventionnels (allocations familiales comprises) des travailleurs de l'industrie. A partir de janvier 1967: nouvel indice, à base élargie, calculé d'après les salaires horaires (année de base 1966). - Prix à la consommation: à partir de janvier 1967, nouvelle série.

Graphique 4 : Crédits à court terme. Source: Banca d'Italia.

Graphiques 5 et 6 : Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois. Les exportations sont comptées f.o.b., et les importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. 1 U.C. = 1 unité de compte = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US au taux de change officiel.

TABLEAU 1: Données de base pour 1967

Superficie totale (1000 km ²)	301,2
Population totale (1000)	52 409
Densité par km ²	174
Population active occupée (1000)	19 107
Répartition en % de la population active occupée par grands secteurs d'activité :	
— Agriculture	23,9
— Industrie	40,7
dont : Construction	10,1
— Services	35,4
Répartition en % du produit intérieur brut :	
— Agriculture	13,3
— Industrie	41,9
dont : Construction	7,0
— Services	44,8
Produit national brut par tête (Lit.)	799 000

TABLEAU 2: Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	Variations en volume par rapport à l'année précédente (en %)							Indice en volume 1958 = 100	% du P.N.B. (aux prix courants)
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1967	1967
Produit national brut	8,2	6,3	5,5	2,8	3,6	5,7	5,9	166	—
Production industrielle	9,3	8,8	7,9	2,0	3,1	8,0	7,9	189	—
Importations totales	14,8	16,4	22,4	— 5,1	1,9	13,7	10,5	306	17
Consommation privée	7,3	6,7	8,9	2,5	2,7	5,9	6,1	184	64
Consommation publique	4,8	5,4	5,1	3,4	3,7	3,5	2,7	145	14
Formation brute de capital fixe	11,8	10,0	8,5	— 6,5	— 8,4	3,4	10,1	161	19
Exportations totales	16,5	12,2	6,9	11,6	20,1	13,2	6,0	320	19
Produit national brut par tête	7,7	5,6	4,7	1,8	2,7	4,5	5,0	155	—
Produit national brut par personne active occupée	8,0	7,4	7,6	3,1	5,8	7,5	4,6	174	—

Italie

REMARQUES

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

Tableau 1

Source : Relazione generale sulla situazione economica del Paese (1967).

- Population présente (population résidente, déduction faite des personnes provisoirement émigrées).
- Répartition du produit intérieur brut au coût des facteurs.
- Produit national brut aux prix du marché.

Tableau 2

Source pour 1966 et 1967 : Relazione generale sulla situazione economica del Paese (1967).

- Produit national brut aux prix du marché.
- Production industrielle : valeur ajoutée par l'industrie au coût des facteurs.
- Exportations et importations totales : biens, services et revenus de facteurs.

Tableau 3

- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le Commerce international » (C.S.T.); produits alimentaires, boissons et tabacs : groupe C.S.T. 0 à 1; matières premières et produits industriels : groupes C.S.T. 2 à 9.

Tableau 4

- Production industrielle. Source : Istituto Centrale di Statistica.
- Chômeurs. Source : Istituto Centrale di Statistica.
- Construction : échanges internes de matériaux de construction calculés sur la base des taxes sur le chiffre d'affaires. Source : Istituto Nazionale per lo Studio della Congiuntura.
- Consommation privée : vente au détail des grands magasins établie à partir des chiffres d'affaires de 22 grands magasins à prix unique. Peu représentatif du développement de l'ensemble de la consommation privée.
- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur base des taux de change officiels.
- Réserves officielles en or et en devises. Source : Ufficio Italiano Cambi. Situation en fin de mois.
- Disponibilités monétaires : billets et monnaies divisionnaires en circulation, à l'exclusion des encaisses du Trésor. Comptes courants à vue du secteur non bancaire auprès des établissements de crédit recensés; chèques circulaires (vaglia e assegni) de la Banque centrale et des autres banques et instituts de crédit. Situation en fin de mois.

D. Pays-Bas

L'expansion de la demande a été particulièrement vive pendant les derniers mois de l'année 1968, en ce qui concerne tant la demande étrangère que les investissements et la consommation privée. Au début de 1969, elle a toutefois marqué, par réaction, un ralentissement temporaire. L'élasticité de la production a diminué, d'autant plus que la pénurie de main-d'œuvre est devenue plus sensible. Malgré une légère amélioration de la balance des paiements courants, la balance globale des paiements s'est soldée par un déficit.

Les perspectives d'évolution de l'économie pour les prochains mois de l'année 1969 sont affectées par l'incidence prévisible de la nette accélération de la hausse des prix et des coûts enregistrée au début de l'année. Il y a tout lieu de penser que, même si le développement des exportations se ralentit quelque peu, la demande globale aux prix courants s'accroîtra fortement, du fait surtout des vigoureuses impulsions que les dépenses de consommation imprimeront à l'expansion économique. Comme le danger est à présent très grand d'une hausse cumulative des prix et des coûts, qui, à plus long terme, ne manquerait pas de restreindre notablement la capacité concurrentielle de l'économie néerlandaise, la politique économique devrait accorder une haute priorité à l'objectif de la stabilisation des prix.

1. L'évolution au cours des derniers mois

Du fait d'une vive accélération de la demande globale, les conditions de l'équilibre de l'économie néerlandaise se sont nettement détériorées vers la fin de 1968; cette évolution s'est traduite essentiellement par une aggravation des tensions sur le marché de l'emploi et par un sensible accroissement des coûts salariaux. D'autre part, l'introduction, au 1^{er} janvier 1969, du système de la taxe à la valeur ajoutée a fait naître le danger d'une hausse assez rapide des prix. Les autorités néerlandaises ont ainsi été amenées à prendre une série de *mesures restrictives* en matière de politique monétaire, budgétaire et des prix.

Dans le domaine de la politique monétaire, la Nederlandsche Bank a porté le taux d'escompte de 4,5 à 5 % à dater du 20 décembre 1968. Le 24 décembre, elle a annoncé qu'en accord avec les banques commerciales et les instituts de crédit agricole, elle avait décidé de rétablir le pla-

fonnement — supprimé quelque dix-huit mois auparavant — de l'expansion du crédit bancaire à court terme accordé aux entreprises. Pour la période janvier-avril 1969, celui-ci ne devra pas augmenter de plus de 6 % par rapport au niveau moyen enregistré entre septembre et décembre 1968. Tout dépassement de ce plafond donnera lieu à des dépôts non productifs d'intérêts auprès de la Banque centrale. De plus, l'expansion des crédits à long terme accordés par les banques ne peut pas être plus forte que celle des engagements à long terme de ces dernières. La limitation des crédits bancaires aux collectivités locales a été maintenue selon le système en vigueur depuis la fin de 1966, mais le plafond pour 1969 a été relevé de 5 %. De plus, le Gouvernement a décidé, en janvier dernier, de rendre plus sévères les conditions de vente à tempérament en portant de 20 à 25 % le versement initial obligatoire et en ramenant à 18 mois, en principe, les délais de paiement. De plus, l'accroissement des crédits personnels accordés par les établissements de crédit a été limité à 12 % pour l'année 1969.

En matière de politique budgétaire, le Gouvernement a proposé au Parlement de réduire les possibilités d'amortissement fiscal prévues pour les investissements des entreprises. Les plus-values fiscales qui en résulteront sont évaluées à 90 millions de florins pour 1969, et à 260 millions de florins pour 1970. D'autre part, les budgets des administrations publiques doivent être gérés de façon plus rigoureuse. Les dépassements de crédits devront être immédiatement compensés par des économies, et il conviendra d'éviter tout financement du déficit par des moyens monétaires. Les dépenses d'armement supplémentaires décidées en novembre 1968, ainsi que la moins-value fiscale résultant du rejet par le Parlement de l'impôt sur les loyers, dont l'institution avait été proposée par le Gouvernement, doivent être partiellement compensées par l'augmentation de certains impôts indirects.

Par ailleurs, dans le cadre de la politique des prix, les autorités ont fixé des taux de hausse maxima pour certaines branches d'activité économique et conclu avec d'autres branches des accords limitant les majorations de prix.

L'évolution de la demande globale en termes nominaux, qui avait été influencée de manière déterminante, au début de 1969, par la réaction consécutive à la vive accélération enregistrée au quatrième trimestre de 1968, semble accuser de nouveau, depuis lors, une expansion relativement rapide. Ainsi, les *exportations* de biens et services, après un ralentissement passager au début de 1969, pourraient avoir repris un rythme de croissance un peu plus soutenu. Suivant les statistiques douanières, les exportations de marchandises ont dépassé de 11,5 % en valeur, pour la période janvier-février, le niveau qu'elles avaient atteint un an auparavant.

La très forte croissance conjoncturelle de la demande intérieure, qui a de nouveau été observée au début de 1969, après une phase de ralentissement, paraît due au vif essor de la demande d'investissement. Les dépenses consacrées par les entreprises à leurs *investissements* fixes, et en particulier à la constitution de *stocks*, semblent progresser à un rythme assez rapide. De même, après un certain fléchissement enregistré en janvier-février, les investissements des administrations publiques et les dépenses relatives à la construction de logements sont de nouveau en expansion; il convient toutefois d'observer que, du fait de l'incidence de la taxe à la valeur

ajoutée, les prix ont été sensiblement majorés dans ces secteurs au début de l'année.

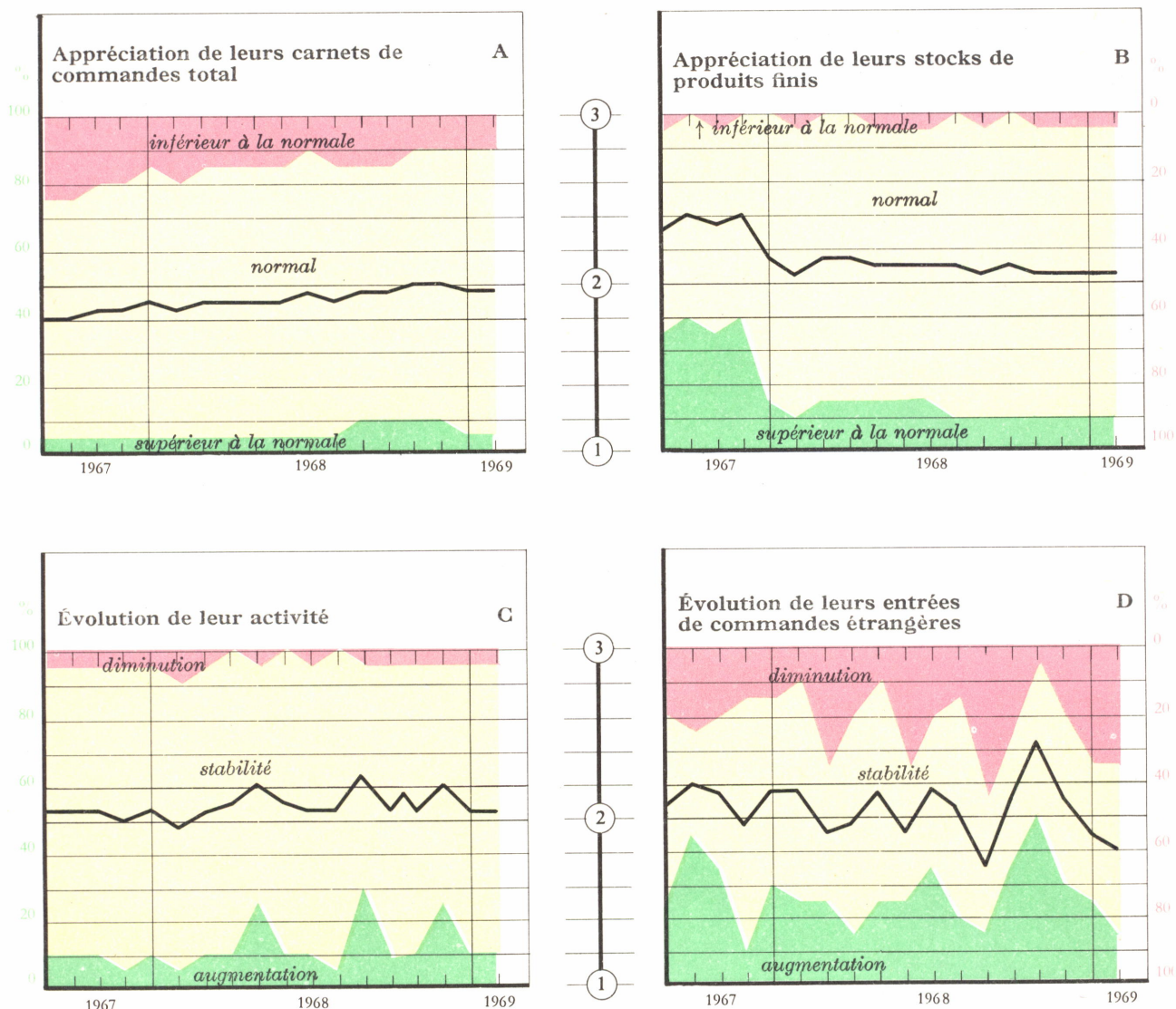
En revanche, les dépenses de *consommation privée*, qui avaient accusé un net ralentissement au début de l'année, après la cessation des achats spéculatifs enregistrés à l'automne et sous l'effet de la limitation du crédit à la consommation, ne semblent pas encore avoir marqué de reprise. De plus, la hausse des prix à la consommation, depuis la fin de l'année dernière, a sensiblement restreint le pouvoir d'achat réel des ménages. Cette évolution devrait toutefois n'être que temporaire, étant donné notamment l'accélération de la hausse des salaires résultant du renouvellement progressif des conventions collectives pour 1969. Par ailleurs, les revenus de la propriété et des travailleurs indépendants doivent avoir continué de s'accroître à un rythme relativement rapide, encore que celui-ci se soit légèrement ralenti par rapport à 1968.

Cette évolution de la demande indique que la croissance conjoncturelle de l'*offre intérieure*, qui s'était affaiblie au début de l'année 1969, a depuis lors retrouvé plus de vigueur. La production industrielle ne semble pourtant plus avoir atteint le rythme d'expansion qui la caractérisait à la fin de 1968.

L'augmentation des besoins de *main-d'œuvre* de l'économie néerlandaise et le développement du mouvement de travailleurs frontaliers vers l'Allemagne ont entraîné, jusqu'en janvier, une nette régression du chômage. Malgré une légère hausse en février, le taux de chômage désaisonnalisé (pourcentage de chômeurs par rapport à la population active civile) ne s'élevait plus qu'à 1,3 %, alors qu'il dépassait encore 2 % au milieu de l'année 1968. Quant au nombre d'offres d'emploi, il était, au même moment, de beaucoup supérieur au nombre de chômeurs, en dépit d'un afflux de main-d'œuvre étrangère.

L'expansion des *importations* de marchandises, qui avait marqué une légère accélération au second semestre de 1968 et s'était arrêtée temporairement au début de 1969, est sans doute redevenue appréciable depuis lors, du fait surtout de l'augmentation des achats de biens d'investissement et de matières premières. En janvier-février, les importations de marchandises ont dépassé de 6 %, en volume, le niveau déjà très élevé auquel elles se situaient un an auparavant.

OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Source : Enquête de conjoncture du Centraal Bureau voor de Statistiek.

Remarque : L'enquête recouvre le secteur de la construction, mais non les secteurs suivants : papier, pétrole, minéraux non métalliques.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, jaune et rouge, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».

Après une progression relativement modérée tout au long de l'année 1968, les *prix* intérieurs ont accusé une hausse très sensible au début de l'année 1969. L'indice des prix à la consommation (coût de la vie) a augmenté de 4,4 % entre décembre et février, et a ainsi dépassé de 6,2 % la moyenne mensuelle de 1968. Cette brusque hausse a tenu pour une large part à l'entrée en vigueur de la taxe à la valeur ajoutée et aux modifications qui en ont résulté dans la structure des prix, mais elle a été notablement plus accentuée que ne le justifiaient les facteurs strictement « techniques ». En effet, la poussée des coûts salariaux et la vigoureuse expansion de la demande ont certainement contribué dans une

large mesure à la détérioration du climat des prix.

L'évolution des exportations et des importations qui vient d'être décrite s'est traduite par une légère amélioration de la *balance des paiements* courants. En revanche, la balance globale des paiements a été déficitaire au quatrième trimestre de 1968 et au début de 1969, du fait du remboursement, par le Gouvernement néerlandais, d'un emprunt américain de 237 millions de florins, ainsi que des sorties accrues de capitaux privés à long terme. Les *réserves d'or et de devises* des autorités monétaires ont diminué de 480 millions de florins au cours de la période

Emplois et ressources de biens et services

	1966 ⁽¹⁾	1967 ⁽¹⁾		1968 ⁽²⁾		1969 ⁽³⁾
	Aux prix courants en milliards de Fl.	Variations par rapport à l'année précédente, en %				
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Exportations ⁽⁴⁾	35,14	+ 6,6	+ 6,8	+ 12	+ 11,5	+ 10
Formation brute de capital fixe	18,95	+ 7,2	+ 10,8	+ 9	+ 11,5	+ 6
Consommation des administrations	12,09	+ 3,9	+ 10,4	+ 2,5	+ 9	+ 2,5
Consommation des ménages	43,39	+ 5,1	+ 8,4	+ 5	+ 8	+ 4
Produit national brut	74,81	+ 5,6	+ 10,0	+ 6	+ 10	+ 4,5
Importations ⁽⁴⁾	35,66	+ 6,7	+ 5,9	+ 11	+ 10	+ 10

⁽¹⁾ Office statistique des Communautés européennes, Bulletin général de Statistique, n° 7-8/1968.

⁽²⁾ Estimations des services de la Commission.

⁽³⁾ Prévisions des services de la Commission.

⁽⁴⁾ Biens, services et revenus de facteurs.

Remarques générales.

(a) La différence entre les données relatives aux emplois, d'une part, et celles qui concernent les ressources, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les estimations et les prévisions constituent des approximations qui ont été établies par les services de la Commission sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

novembre-janvier. Dans le même temps, toutefois, la position nette en devises des banques commerciales s'est améliorée à concurrence de 140 millions de florins.

L'évolution monétaire a été caractérisée au cours des derniers mois par une très vigoureuse expansion des crédits bancaires octroyés aux entreprises. A la fin de l'année, ceux-ci dépassaient de quelque 20 % le montant enregistré un an plus tôt. Le développement du crédit à la consommation (financement des ventes à tempérament et prêts personnels) a même été plus important encore. Les taux d'intérêt, qui n'avaient guère augmenté jusqu'à l'automne, se sont sensiblement accrus depuis lors; en février, les taux d'intérêt sur les marchés monétaire et financier se situaient à peu près au même niveau que lors des précédentes périodes de surchauffe conjoncturelle.

2. Les perspectives

Etant donné notamment l'incertitude qui règne quant aux réactions des divers groupes économiques à la nette accélération du mouvement de hausse des prix et des coûts, il est particulièrement difficile de porter une appréciation sur les perspectives d'évolution de l'économie néerlandaise.

Les *exportations* de biens et de services continueront sans doute de s'accroître sensiblement au cours des prochains mois. Certes, le ralentissement prévisible de la demande en provenance des Etats-Unis et du Royaume-Uni devrait freiner l'expansion des exportations à destination des pays non membres; mais, en revanche, la demande émanant de la plupart des autres pays de la Communauté progressera très vivement, étant donné le vigoureux essor de la conjoncture dans la Communauté. Les exportations pourraient toutefois se développer moins rapidement aux Pays-Bas que dans d'autres pays membres, en raison de l'expansion moins vive de l'offre de certains produits, notamment de produits agricoles, et par suite de l'incidence de l'augmentation des coûts sur les exportations de services.

La croissance de la demande intérieure en termes nominaux sera vraisemblablement rapide, et de vives impulsions devraient notamment émaner des dépenses de *consommation*. Les dépenses de consommation privée seront surtout

stimulées par la forte augmentation de la masse salariale, d'autant plus qu'il y a lieu de s'attendre, vers le milieu de l'année, à certains ajustements de salaires sur la base de contrats pluriannuels existants. En outre, les pensions ont été sensiblement majorées et les revenus de la propriété et de l'entreprise devraient encore marquer un accroissement assez important.

Même si la politique restrictive mise en œuvre et la hausse accélérée des coûts de production n'affectaient pas, à court terme, la propension à investir des chefs d'entreprise, l'expansion conjoncturelle de la *formation brute de capital fixe* serait sans doute un peu moins vive qu'au second semestre de 1968. C'est ainsi que l'évolution des investissements publics montrera moins de dynamisme, par suite des efforts déployés par les autorités pour restreindre les dépenses publiques, et de l'achèvement de certains programmes de travaux entrepris pour combattre le chômage régional. Quant aux investissements sous forme de construction de logements, ils ne semblent guère devoir fournir d'impulsions additionnelles à l'activité économique.

Ces perspectives d'évolution de la demande nominale, dans l'ensemble assez franchement orientées à l'expansion, vont de pair avec une nette réduction de l'élasticité de l'offre, qui se traduit non seulement par un haut degré d'utilisation des capacités de production, mais aussi par une pénurie croissante de main-d'œuvre. Si l'on tient compte de l'incidence des phénomènes d'anticipation observés vers la fin de 1968, les prévisions formulées dans le précédent rapport trimestriel, quant à la croissance du *produit national brut* à prix constants en 1969, sont à considérer comme des estimations maximales. Il semble plus réaliste de table sur un taux de 4,5 % que sur les 5 % initialement prévus.

Les *importations* de biens et services se développeront sans doute à un rythme très rapide, étant donné la pression croissante qui s'exerce sur le potentiel de production. Aussi ne semble-t-il pas que l'amélioration de la balance des paiements courants, enregistrée au cours des derniers mois, doive se poursuivre.

Les mesures de *politique conjoncturelle* prises par les autorités néerlandaises en vue de combattre les tendances à l'inflation, et dont il a été fait mention au début du présent chapitre, visent à juguler une expansion inflationniste de

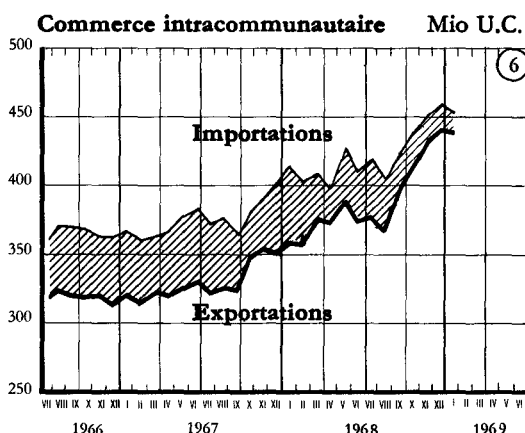
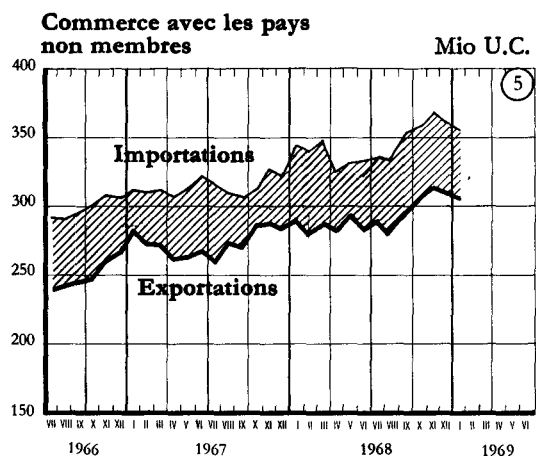
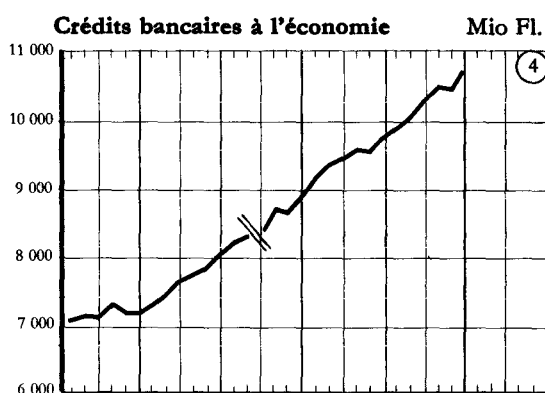
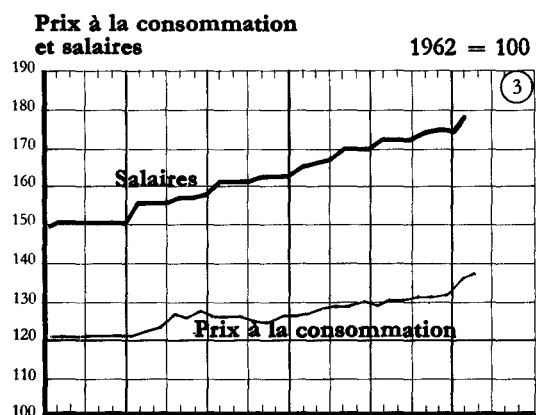
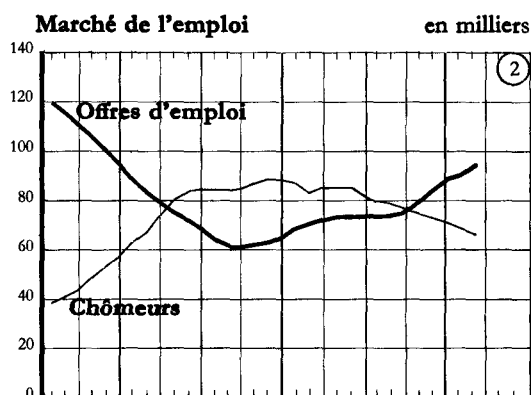
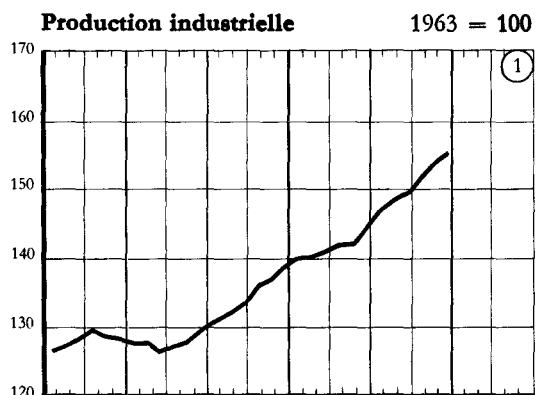
la demande intérieure grâce à un nouveau dosage des instruments mis en œuvre, et à empêcher en même temps une trop forte détérioration de la balance globale des paiements.

Etant donné le passage au système de la libre formation des salaires et le sérieux danger d'une hausse persistante des prix et des salaires, cette orientation générale de la politique conjoncturelle est particulièrement importante. Il faudrait surtout se garder de s'en remettre essentiellement à la politique monétaire pour rétablir l'équilibre, comme ce fut le cas dans le passé, et il importe de recourir davantage à la politique budgétaire pour combattre les tendances inflationnistes; à cet égard, des augmentations d'impôts directs ne devraient pas être exclues a priori. Dans cette perspective, il conviendrait

en tout cas d'examiner encore une fois de façon très approfondie, avant la fin de l'année, si la réduction d'impôts prévue dans le budget de 1970, et qui est tout à fait opportune du point de vue structurel, peut se concilier avec les impératifs de la politique conjoncturelle et notamment avec les exigences d'une politique de stabilisation des prix.

Au surplus, il faudrait épuiser toutes les possibilités d'accroître l'offre de biens et services sur le marché intérieur. On devrait notamment s'efforcer, dans le cadre d'une politique active de l'emploi, de promouvoir une plus grande mobilité professionnelle et géographique de la main-d'œuvre, ainsi qu'une meilleure intégration de la main-d'œuvre féminine dans le processus économique.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES



REMARQUES :

Source : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.) (sauf mention contraire).

Graphique 1 : Série corrigée des variations saisonnières et accidentelles (tendance). A l'exclusion du bâtiment et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs.

Graphique 2 : Série désaisonnalisée. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 3 : Indice du coût de la vie. Source: C.B.S. Salaires: Indice des salaires horaires bruts dans l'industrie (industries extractives et construction non comprises); indice des salaires conventionnels.

Graphique 4 : Crédits à court terme des banques commerciales. Série révisée à partir de septembre 1967.

Graphiques 5 et 6 : Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois. Les exportations sont comptées f.o.b., et les importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. 1 U.C. = 1 unité de compte = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US au taux de change officiel.

Pays-Bas

TABLEAU 1: Données de base pour 1967

Superficie totale (1000 km ²)	33,5
Population totale (1000)	12 597
Densité par km ²	376
Population active occupée (1000)	4 533
Répartition en % de la population active occupée par grands secteurs d'activité :	
— Agriculture	8,1
— Industrie	40,8
dont : Construction	10,3
— Services	51,1
Répartition en % du produit intérieur brut :	
— Agriculture	7,2
— Industrie	41,2
dont : Construction	(7)
— Services	51,6
Produit national brut par tête (Fl)	6 531

TABLEAU 2: Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	Variations en volume par rapport à l'année précédente (en %)							Indice en volume 1958 = 100	% du P.N.B. (aux prix cou- rants)
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967		
Produit national brut	+ 3,4	+ 3,8	+ 3,7	+ 8,9	+ 5,0	+ 1,9	+ 5,6	156	—
Production industrielle	+ 4,7	+ 4,3	+ 4,1	+11,0	+ 6,3	+ 5,1	+ 6,5	181	—
Importations totales	+ 6,3	+ 7,3	+ 9,3	+14,9	+ 6,6	+ 7,4	+ 6,7	233	45,9
Consommation privée	+ 5,4	+6,2	+ 7,1	+ 6,0	+ 7,0	+ 2,9	+ 5,1	163	57,2
Consommation publique	+ 3,4	+ 4,3	+ 6,6	+ 1,7	+ 1,6	+ 2,2	+ 3,9	131	16,2
Formation brute de capital fixe	+ 6,6	+ 4,3	+ 1,9	+18,0	+ 4,9	+ 6,0	+ 7,2	198	25,5
Exportations totales	+ 3,3	+ 6,0	+ 6,3	+11,6	+ 7,4	+ 5,4	+ 6,6	198	45,6
Produit national brut par tête	+ 2,0	+ 2,3	+ 2,3	+ 7,5	+ 3,6	+ 0,5	+ 4,4	138	—
Produit national brut par personne active occupée	+ 1,9	+ 1,7	+ 2,4	+ 7,0	+ 3,9	+ 0,9	+ 6,2	140	—

Pays-Bas

REMARQUES

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

Tableau 1

- Population totale au milieu de l'année.
- Population active occupée. Source : C.B.S. Moyenne annuelle.
- Répartition du produit intérieur brut au coût des facteurs.
- Produit national brut aux prix du marché.

Tableau 2

- Produit national brut aux prix du marché.
- Production industrielle : valeur ajoutée par l'industrie.
- Exportations et importations totales : biens, services et revenus de facteurs.

Tableau 3

- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le Commerce international » (C.S.T.); produits alimentaires, boissons et tabacs : groupes C.S.T. 0 et 1; matières premières et produits industriels : groupes C.S.T. 2 à 9.

Tableau 4

- Production industrielle. Source : Centraal Bureau voor de Statistiek (C.B.S.). Indice général corrigé pour la composition du mois.
- Construction. Source : C.B.S. Production dans la construction. Total en valeur, chiffres trimestriels.
- Chômeurs. Source : C.B.S. Nombre total de chômeurs.
- Investissements. Source : C.B.S. Investissements fixes bruts. Total en valeur, chiffres trimestriels.
- Consommation privée. Source : C.B.S. Indice de la consommation privée, en valeur.
- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels.
- Réserves officielles en or et en devises : réserves brutes en or et en devises convertibles des institutions monétaires officielles. Situation en fin de mois.
- Disponibilités monétaires : billets et monnaies divisionnaires en circulation sans les encaisses des institutions monétaires. Dépôts à vue auprès des instituts de crédit. Situation en fin de mois.

E. Union économique belgo-luxembourgeoise

Belgique

Une vive expansion a caractérisé l'économie belge durant les premiers mois de 1969. Les impulsions les plus fortes ont émané d'un sensible accroissement de la demande étrangère; mais l'évolution de la demande intérieure, notamment celle des investissements des entreprises, a également témoigné d'un peu plus de dynamisme. La tendance de la production est restée franchement ascendante. Sur le marché de l'emploi, la lente régression du chômage s'est poursuivie. L'équilibre du commerce extérieur a persisté, mais la tendance à la hausse des prix intérieurs s'est accentuée.

En dépit d'un certain ralentissement de la demande mondiale, les perspectives qui s'ouvrent sur les prochains mois permettent d'escompter que l'essor de l'économie se poursuivra, du fait d'une évolution plus dynamique encore de la demande intérieure. La production marquera de notables progrès et la situation devrait encore s'améliorer sur le marché de l'emploi. Dans ces conditions, les autorités responsables de la politique économique devront accorder plus d'attention à l'objectif de la stabilité interne, d'autant plus qu'il y a lieu de s'attendre, pour le début de l'année prochaine, à des hausses de prix résultant de l'instauration du système de la taxe à la valeur ajoutée.

1. L'évolution au cours des derniers mois

L'essor de l'économie s'est poursuivi au cours des derniers mois sans que des tensions excessives aient affecté jusqu'à présent les facteurs de production.

La croissance des *exportations* de biens et services est restée très vigoureuse et a fortement stimulé la conjoncture. L'accélération de la demande émanant des autres pays de la Communauté a largement compensé les tendances à la stabilisation des ventes aux pays tiers, tendances qui ont davantage touché l'U.E.B.L. que ses partenaires, du fait de la structure même de ses exportations. Suivant les statistiques douanières, les exportations totales de marchandises ont dépassé de 26 % en valeur, en décembre-janvier, le niveau auquel elles s'étaient situées un an auparavant.

Sous l'effet de l'expansion très vive de la demande étrangère et d'un vigoureux développement des *investissements* des administrations publiques, le climat des investissements des entreprises s'est amélioré. En effet, la croissance rapide de la production et le degré plus élevé d'utilisation des capacités qui en a résulté ont entraîné une reprise de la propension à investir des entreprises, notamment dans l'industrie. Les achats de biens d'équipement se sont de nouveau nettement accrus et les projets de construction des entreprises ont également accusé une tendance à l'expansion. En même temps, l'augmentation des dépenses au titre de la construction de logements a repris un rythme assez rapide.

Par suite d'un accroissement de l'activité, dont l'incidence sur les revenus a encore été accentuée par une hausse un peu plus vive des salaires horaires, et sous l'effet du renforcement de la propension à consommer des ménages qui a

résultat de l'amélioration générale du climat conjoncturel, l'expansion des dépenses de *consommation privée* a dû s'accélérer.

Le vigoureux développement de la demande s'est traduit par des progrès rapides de la *production industrielle*. Durant les derniers mois de 1968 et au début de 1969, la production industrielle a atteint un taux de croissance de quelque 8 % sur base annuelle. D'après les résultats des enquêtes de conjoncture C.E.E., les commandes en carnet ont continué d'augmenter, tandis que diminuaient les stocks de produits finis.

Les *importations* de biens et services se sont encore développées à un rythme très rapide,

voire même accéléré en ce qui concerne les achats de biens de consommation et d'équipement. D'après les statistiques douanières, les importations de marchandises ont accusé, en comparaison annuelle, un taux de croissance de 16 % en valeur pour la période décembre-janvier.

En raison de l'existence d'importantes réserves de productivité et par suite d'une adaptation insuffisante, du point de vue professionnel comme sur le plan régional, des réserves de main-d'œuvre disponibles, l'expansion rapide de la production ne s'est accompagnée, jusqu'à présent, que d'une régression modérée du *chômage*, en dépit d'un accroissement appréciable des of-

Emplois et ressources de biens et services

	1966 ⁽¹⁾	1967 ⁽¹⁾		1968 ⁽²⁾		1969 ⁽³⁾
	Aux prix cou- rants en milliards de FB	Variations par rapport à l'année précédente, en %				
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Exportations ⁽⁴⁾	350,1	+ 6,4	+ 7,3	+ 11,5	+ 12,5	+ 10,5
Formation brute de capital fixe	196,6	+ 4,0	+ 8,0	+ 2	+ 4,5	+ 5,5
Consommation des administrations	119,7	+ 7,0	+ 11,2	+ 4,5	+ 10	+ 4
Consommation des ménages	595,9	+ 2,8	+ 5,4	+ 4	+ 7	+ 5,5
Produit national brut	916,3	+ 3,5	+ 6,6	+ 4,5	+ 7,5	+ 4,5
Importations ⁽⁴⁾	353,5	+ 3,7	+ 4,3	+ 12	+ 13,5	+ 11

⁽¹⁾ Office statistique des Communautés européennes, Bulletin général de Statistique, 1968, n° 7-8.

⁽²⁾ Estimations des services de la Commission.

⁽³⁾ Prévisions des services de la Commission.

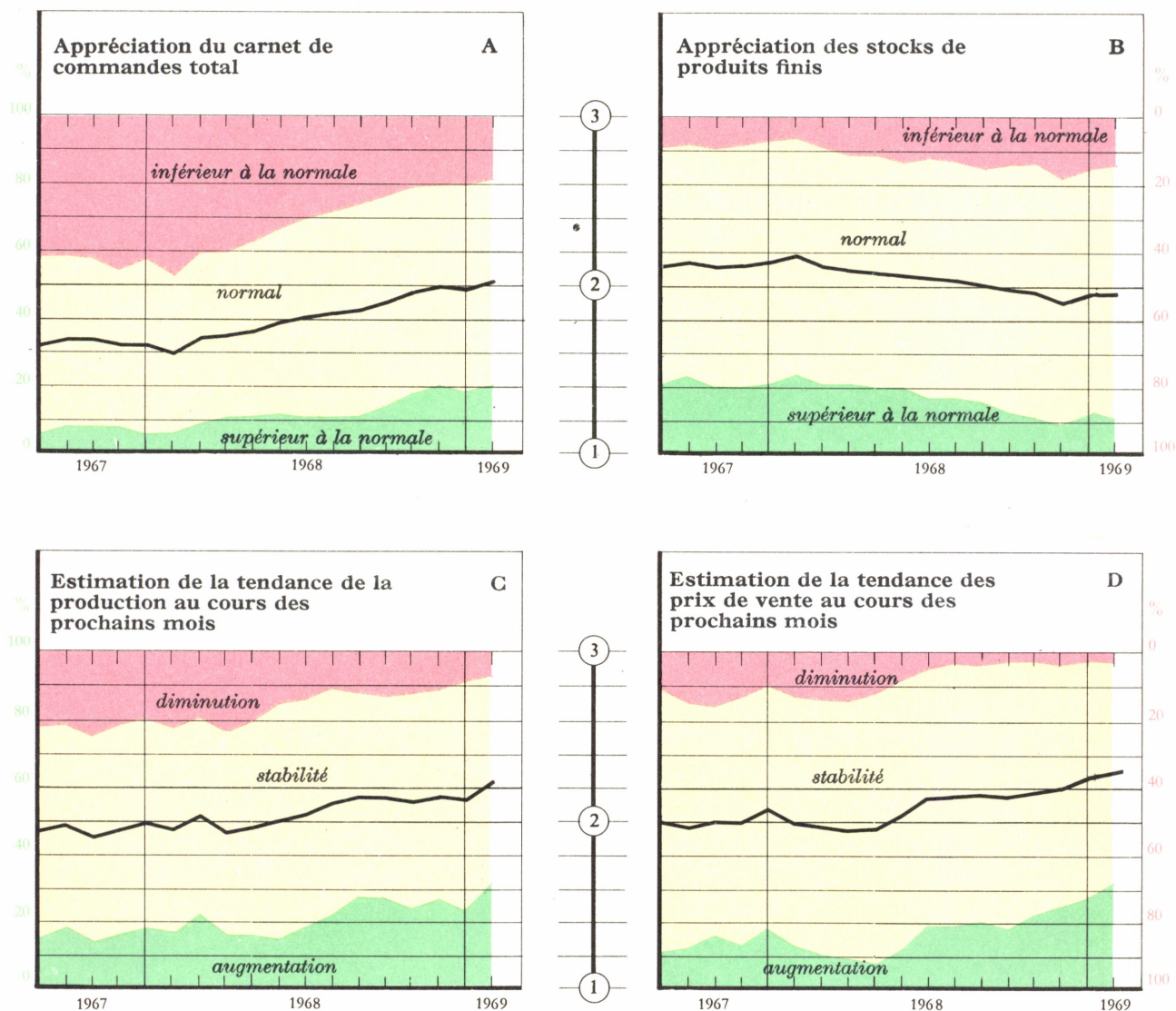
⁽⁴⁾ Biens, services et revenus de facteurs.

Remarques générales :

(a) La différence entre les données relatives aux emplois, d'une part, et celles qui concernent les ressources, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les estimations et les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée en Belgique par la Banque nationale de Belgique.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, jaune et rouge, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».

fres d'emploi. Le taux de chômage ⁽¹⁾ a encore atteint 2,6 % pour la période janvier-février et n'a donc été que légèrement inférieur à son niveau conjoncturel record, enregistré au printemps de 1968.

Les tendances à la hausse des *prix* se sont quelque peu renforcées. Les produits importés semblent avoir enchéri au cours des derniers mois. De même, les prix à la production des produits industriels ont accusé une assez nette tendance à la hausse. En janvier-février, l'indice des prix à la consommation dépassait de 2,9 % le niveau atteint un an auparavant; il est vrai que l'évolution défavorable des prix agricoles a largement contribué à cette augmentation.

Du fait de l'évolution du commerce extérieur précédemment esquissée, la *balance commerciale*, qui s'était caractérisée jusqu'en automne par une certaine tendance à la détérioration, s'est un peu améliorée au cours des derniers mois. Aussi la balance des opérations courantes est-elle redevenue légèrement excédentaire depuis le mois de septembre. En revanche, malgré une reprise des entrées de capitaux, en corrélation avec les investissements étrangers en Belgique, la balance des capitaux paraît s'être soldée par un déficit. Eu égard à la différence des taux d'intérêt, les établissements de crédit ont, dans le même temps, effectué d'importants placements de capitaux à l'étranger, notamment sur le marché de l'euro-dollar. Les réserves d'or et de devises de la Banque nationale, qui avaient diminué de 7 milliards de francs au cours du quatrième trimestre de 1968, ont apparemment continué de se réduire, du moins jusqu'en février. Eu égard notamment aux exportations de capitaux privés et à l'expansion nettement accélérée des crédits bancaires, le taux d'escompte, qui avait déjà été relevé de 3,75 % à 4,50 % au 19 décembre dernier, a été porté, le 6 mars, à 5 %. Au surplus, des mesures restrictives ont été prises en ce qui concerne le recours des banques commerciales au marché monétaire.

2. Les perspectives

L'évolution récente de la conjoncture, sur le plan intérieur comme au niveau international, ne requiert pas de révision fondamentale des

perspectives pour l'année 1969, telles qu'elles ont été décrites dans le précédent rapport trimestriel (n° 3/4-1968).

Les répercussions des mesures restrictives prises à l'automne dernier en France et dans le Royaume-Uni sont toutefois de nature à ralentir quelque peu le rythme d'expansion des *exportations* belges vers ces pays. De plus, il y a lieu de s'attendre que les ventes aux Etats-Unis ne s'accroissent plus guère, étant donné les mesures de stabilisation qui y ont été mises en œuvre et la réduction volontaire des fournitures de produits sidérurgiques. Toutefois, les débouchés offerts par les autres pays de la Communauté, et notamment par l'Allemagne, apparaissent actuellement sous un jour très favorable. L'évolution relative des coûts de production permet également d'escompter que l'expansion conjoncturelle des exportations restera vive. Au total, et compte tenu du niveau conjoncturel extrêmement élevé des exportations atteint à la fin de 1968, leur taux de progression en moyenne annuelle ne devrait être que légèrement inférieur, en 1969, à celui qui a été réalisé l'année précédente.

La croissance conjoncturelle de la demande intérieure devrait demeurer assez vive jusqu'à la fin de l'année, et même un peu plus rapide qu'en 1968. Les impulsions additionnelles les plus fortes devraient émaner des *investissements* fixes des entreprises, pour autant que l'amélioration prévisible de la propension à investir ne soit pas freinée par des facteurs monétaires ou des incertitudes touchant les prochaines mesures gouvernementales en faveur de la modernisation de l'appareil de production. Il semble que la reprise observée dans le secteur de la construction de logements persistera durant les prochains mois.

Quant aux dépenses de *consommation privée*, leur expansion conjoncturelle devrait se poursuivre au rythme accéléré observé au cours des derniers mois. Les facteurs qui expliquent cette évolution — augmentation des revenus salariaux ainsi que des revenus de la propriété et de l'entreprise, croissance persistante des revenus de transfert, amélioration de la propension à consommer des ménages — ont été analysés dans le précédent rapport trimestriel; leur incidence pourrait même se révéler un peu plus forte que celui-ci ne le prévoyait.

(1) Chômeurs complets indemnisés, en pourcentage de la population active civile, abstraction faite des variations saisonnières.

Le jeu des facteurs spontanés affectant l'évolution de la demande risque toutefois d'être perturbé par l'apparition de certains comportements spéculatifs liés à l'introduction de la *taxe à la valeur ajoutée* au 1^{er} janvier 1970. Tout d'abord, les craintes des consommateurs touchant la hausse des prix à la consommation, que l'adoption du nouveau système fiscal entraînerait en 1970, pourraient donner lieu, vers la fin de 1969, à de nombreux achats anticipés. Une part appréciable de ces dépenses pourrait cependant trouver sa contrepartie dans une diminution des stocks de produits finis au stade du commerce. Par ailleurs, les incertitudes liées aux modalités du régime transitoire réservé aux investissements des entreprises sont susceptibles de favoriser chez certains chefs d'entreprise une attitude d'expectative en ce qui concerne leurs projets d'investissement. Dans le secteur de la construction de logements, par contre, les perspectives concernant les incidences de la taxe à la valeur ajoutée pourraient contribuer à accentuer la reprise en cours.

Ces diverses considérations n'affectent cependant pas de manière fondamentale les prévisions relatives à l'évolution des principales grandeurs macro-économiques en 1969. La progression du *produit national brut* à prix constants devrait atteindre au moins 4,5 %.

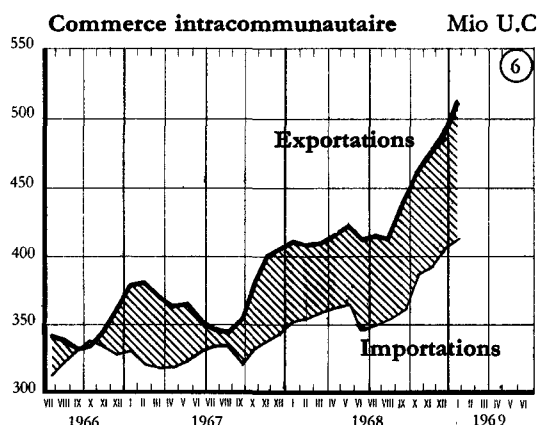
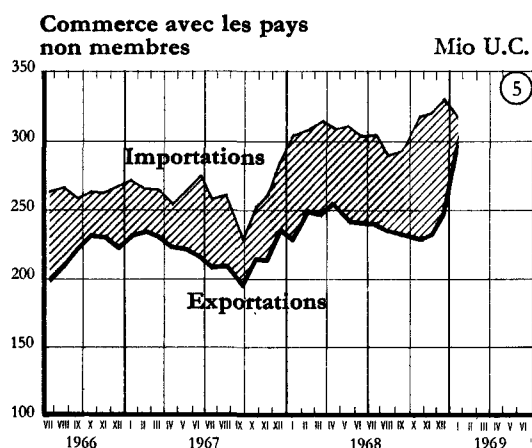
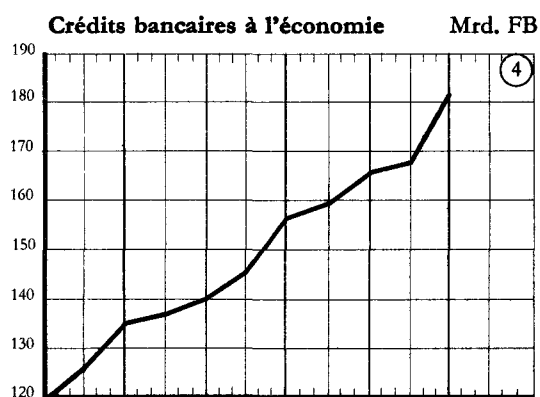
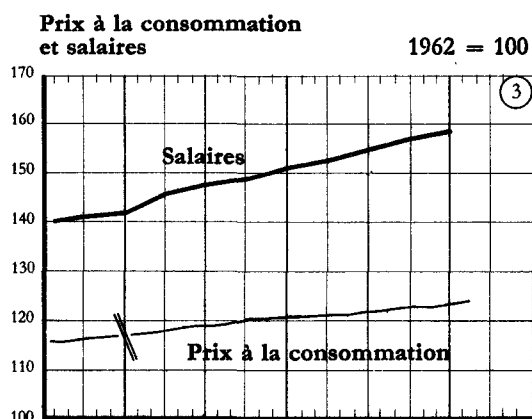
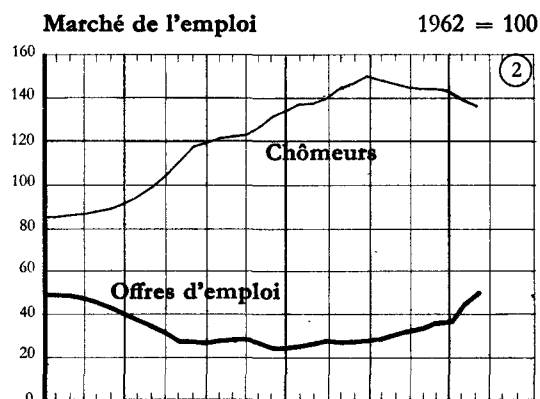
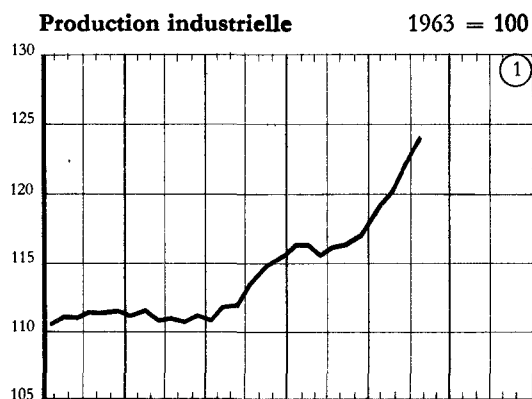
Il est indéniable que ces perspectives ne laissent pas encore entrevoir une diminution suffisamment rapide du chômage. Le taux de chômage devrait s'établir à 2,3 % en moyenne annuelle, contre 2,8 % en 1968. Etant donné l'importance des facteurs régionaux et structurels, le problème du chômage ne peut toutefois être résolu à l'aide de mesures globales visant à stimuler la demande. En effet, pareilles mesures entraîneraient surtout une aggravation excessive

de la hausse des prix et une détérioration de la capacité concurrentielle de l'économie belge, ce qui poserait de nouveaux problèmes dans le domaine de l'emploi. Au contraire, compte tenu des tendances au déséquilibre qui se dessinent, les autorités responsables de la *politique économique* devraient veiller à éviter un financement inflationniste de l'expansion conjoncturelle. Ceci est d'autant plus important que, comme le montre l'expérience réalisée dans d'autres pays membres, la hausse autonome des prix à laquelle il faut s'attendre à la suite de l'introduction de la taxe à la valeur ajoutée sera déjà relativement forte en soi, étant donné les taux d'imposition retenus par les autorités belges; le risque de déclenchement d'un mouvement de spirale des prix et des salaires s'en trouverait aggravé.

C'est pourquoi la plus grande vigilance s'impose en ce qui concerne la gestion budgétaire de l'Etat. Il conviendrait notamment de renoncer à utiliser la tranche conjoncturelle prévue dans le budget de 1969. En effet, les facteurs spontanés d'expansion sont déjà suffisamment vigoureux pour assurer une large utilisation des capacités de production. En outre, il faut éviter qu'un recours excessif de l'Etat au marché monétaire et financier ne freine le développement des dépenses des entreprises en faveur des investissements directement productifs, qui revêtent la plus grande importance du point de vue de la création d'emplois nouveaux.

En même temps, il conviendrait de poursuivre énergiquement les efforts visant à une meilleure adaptation professionnelle de la main-d'œuvre aux besoins de l'économie et à une diversification des entreprises industrielles sur le plan régional.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES

**REMARQUES :**

Source : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.) (sauf mention contraire).

Graphique 1 : Série corrigée des variations saisonnières et accidentelles (tendance). A l'exclusion du bâtiment et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs.

Graphique 2 : Chômeurs complets indemnisés. Série désaisonnalisée. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 3 : Prix à la consommation. Nouvel indice à partir de janvier 1967. Source: Ministère des Affaires économiques. Salaires conventionnels ouvriers, ensemble des branches. Source: Ministère du Travail et de l'Emploi.

Graphique 4 : Crédits financés par les organismes monétaires.

Graphiques 5 et 6 : Séries U.E.B.L. corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois. Les exportations sont comptées f.o.b., et les importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels.

1 U.C. = 1 unité de compte = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US au taux de change officiel.

Belgique

TABLEAU 1 : Données de base pour 1967

Superficie totale (1000 km ²)	30,5
Population totale (1000)	9 581
Densité par km ²	318
Population active occupée (1000)	3 651
Répartition en % de la population active occupée par grands secteurs d'activité :	
— Agriculture	5,8
— Industrie	44,3
dont : Construction	8,4
— Services	49,9
Répartition en % du produit intérieur brut :	
— Agriculture	5,6
— Industrie	40,9
dont : Construction	7,2
— Services	53,5
Produit national brut par tête (Fb)	102 000

TABLEAU 2 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	Variations en volume par rapport à l'année précédente (en %)							Indice en volume 1958 = 100	% du P.N.B. (aux prix cou- rants)
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1967	1967
Produit national brut	+ 4,9	+ 5,6	+ 4,7	+ 6,9	+ 3,9	+ 2,8	+ 3,5	148	—
Production industrielle	+ 4,9	+ 7,2	+ 6,3	+10,4	+ 3,0	+ 4,2	+ 2,1	162	—
Importations totales	+ 6,7	+ 4,6	+ 7,8	+10,7	+ 6,6	+ 8,4	+ 3,7	201	37,7
Consommation privée	+ 2,1	+ 4,3	+ 5,5	+ 3,6	+ 4,6	+ 3,2	+ 2,8	139	64,3
Consommation publique	+ 1,6	+ 9,0	+11,5	+ 4,0	+ 5,6	+ 4,3	+ 7,0	168	13,6
Formation brute de capital fixe	+10,8	+ 5,3	— 0,1	+12,5	+ 3,7	+ 6,6	+ 4,0	186	21,7
Exportations totales	+ 8,8	+ 7,7	+ 7,0	+11,1	+ 7,7	+ 3,8	+ 6,4	194	38,5
Produit national brut par tête	+ 4,3	+ 5,0	+ 3,9	+ 5,9	+ 3,0	+ 2,1	+ 2,9	139	—
Produit national brut par personne active occupée	+ 3,8	+ 3,9	+ 3,8	+ 5,7	+ 3,0	+ 2,2	+ 4,0	140	—

Belgique

REMARQUES

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

Tableau 1

- Population totale au milieu de l'année.
- Population active occupée au milieu de l'année.
- Répartition du produit intérieur brut au coût des facteurs.
- Produit national brut aux prix du marché.

Tableau 2

- Produit national brut aux prix du marché.
- Production industrielle : valeur ajoutée par l'industrie.
- Exportations et importations totales : biens, services et revenus de facteurs.

Tableau 3

- Statistiques U.E.B.L. Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le Commerce international » (C.S.T.); produits alimentaires, boissons et tabacs : groupe C.S.T. 0 et 1; matières premières et produits industriels : groupes C.S.T. 2 à 9.

Tableau 4

- Production industrielle. Source : Institut national de Statistique (I.N.S.). Indice général.
- Construction. Source : I.N.S. Indice fondé sur le nombre d'heures-ouvriers.
- Chômeurs. Source : Ministère de l'Emploi et du Travail. Chômeurs complets indemnisés.
- Investissements. Source : Département d'économie appliquée de l'Université libre de Bruxelles (DULBEA). Formation brute de capital fixe aux prix courants.
- Consommation privée. Source : DULBEA. Prix courants.
- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels.
- Réserves officielles en or et en devises : réserves brutes en or et en devises convertibles des institutions monétaires officielles. Situation en fin de mois.
- Disponibilités monétaires : billets et monnaies en circulation, déduction faite des encaisses du Trésor de la Banque Centrale et des autres instituts bancaires, à l'exception des C.C.P. Dépôts à vue à moins d'un mois des résidents auprès du système bancaire. Avoir des comptes extraordinaires du Trésor et des non-résidents auprès des C.C.P. Situation en fin de mois.

Luxembourg

La croissance économique est restée vive durant les premiers mois de 1969, par suite surtout d'une nouvelle amélioration de la demande de produits sidérurgiques et de la forte propension à investir des entreprises.

Même dans l'hypothèse d'un certain ralentissement des exportations au cours des prochains mois, le niveau déjà très élevé de la production et le dynamisme prévisible de la demande intérieure permettent d'escompter, pour 1969, un taux de croissance en volume du produit national brut au moins aussi élevé que l'année précédente.

1. L'évolution au cours des derniers mois

La très forte expansion des *exportations* de biens et services enregistrée au cours de l'automne 1968 semble avoir persisté pendant les premiers mois de 1969. En effet, la demande de produits sidérurgiques émanant des autres pays membres, en particulier d'Allemagne, est demeurée très vive. Pour la première fois depuis de nombreuses années, les prix à l'exportation des produits sidérurgiques ont même marqué une augmentation sensible. Quant aux autres produits exportés, la croissance conjoncturelle des ventes à l'étranger semble avoir été au moins aussi rapide que l'an dernier.

Les vigoureuses impulsions émanant de la demande étrangère sont allées de pair avec un dynamisme appréciable de la demande intérieure. Il semble que l'essor de la *formation brute de capital fixe*, déjà observé en 1968, se soit accentué. L'expansion des dépenses d'investissement des entreprises s'est encore accélérée au début de l'année, du fait de l'accroissement des investissements des entreprises étrangères et aussi des investissements dans la sidérurgie. De plus, la construction de logements s'est développée à un rythme plus rapide. Sous l'effet d'une sensible augmentation du revenu disponible des ménages, les dépenses de *consommation privée* sont restées nettement orientées à l'ex-

pansion; depuis peu, cependant, la propension à consommer paraît s'être affaiblie légèrement.

Les impulsions émanant du développement rapide de la demande ont accru dans une mesure notable l'offre intérieure et les importations. La *production industrielle* a considérablement augmenté au cours des derniers mois de l'année dernière et au début de 1969. Pour la période janvier/février, l'indice de la production industrielle accusait une hausse de 11 % en comparaison annuelle, ce qui est le taux de croissance le plus élevé enregistré depuis 1964.

L'expansion plus forte de la production s'est accompagnée d'un allongement de la durée effective du travail dans l'industrie; mais elle a entraîné en même temps une légère amélioration de l'*emploi* salarié. D'une façon générale, on constate une certaine pénurie de main-d'œuvre qualifiée, surtout dans le secteur de la construction.

L'évolution des *prix* à la consommation a été caractérisée, pendant les derniers mois de l'année dernière et au début de 1969, par une tendance un peu plus nette à la hausse. Celle-ci est, à vrai dire, essentiellement imputable à l'enchérissement des denrées alimentaires; pour les autres produits et pour les services, les augmentations de prix sont restées modérées.

Emplois et ressources de biens et services

	1966 ⁽¹⁾	1967 ⁽¹⁾		1968 ⁽²⁾		1969 ⁽³⁾
	Aux prix cou- rants en millions de Flbg	Variations par rapport à l'année précédente, en %				
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Exportations ⁽⁴⁾	27 994	+ 2,5	+ 3,0	+ 8	+ 7,5	+ 7
Formation brute de capital fixe	9 805	— 17,9	— 15,8	+ 4	+ 7	+ 14
Consommation des administrations	4 013	+ 1,5	+ 6,2	+ 2	+ 7	+ 2
Consommation des ménages	21 174	0	+ 2,2	+ 5,5	+ 8	+ 4
Produit national brut	34 665	+ 2,0	+ 4,0	+ 4,5	+ 6,5	+ 4,5
Importations ⁽⁴⁾	28 441	— 5,3 ⁽²⁾	— 4,2	+ 8,5	+ 9	+ 8

⁽¹⁾ Service central de la Statistique et des Etudes économiques (STATEC), Luxembourg.

⁽²⁾ Estimations des services de la Commission.

⁽³⁾ Prévisions des services de la Commission.

⁽⁴⁾ Biens, services et revenus de facteurs.

Remarques générales :

(a) La différence entre les données relatives aux emplois, d'une part, et celles qui concernent les ressources, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les estimations et les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

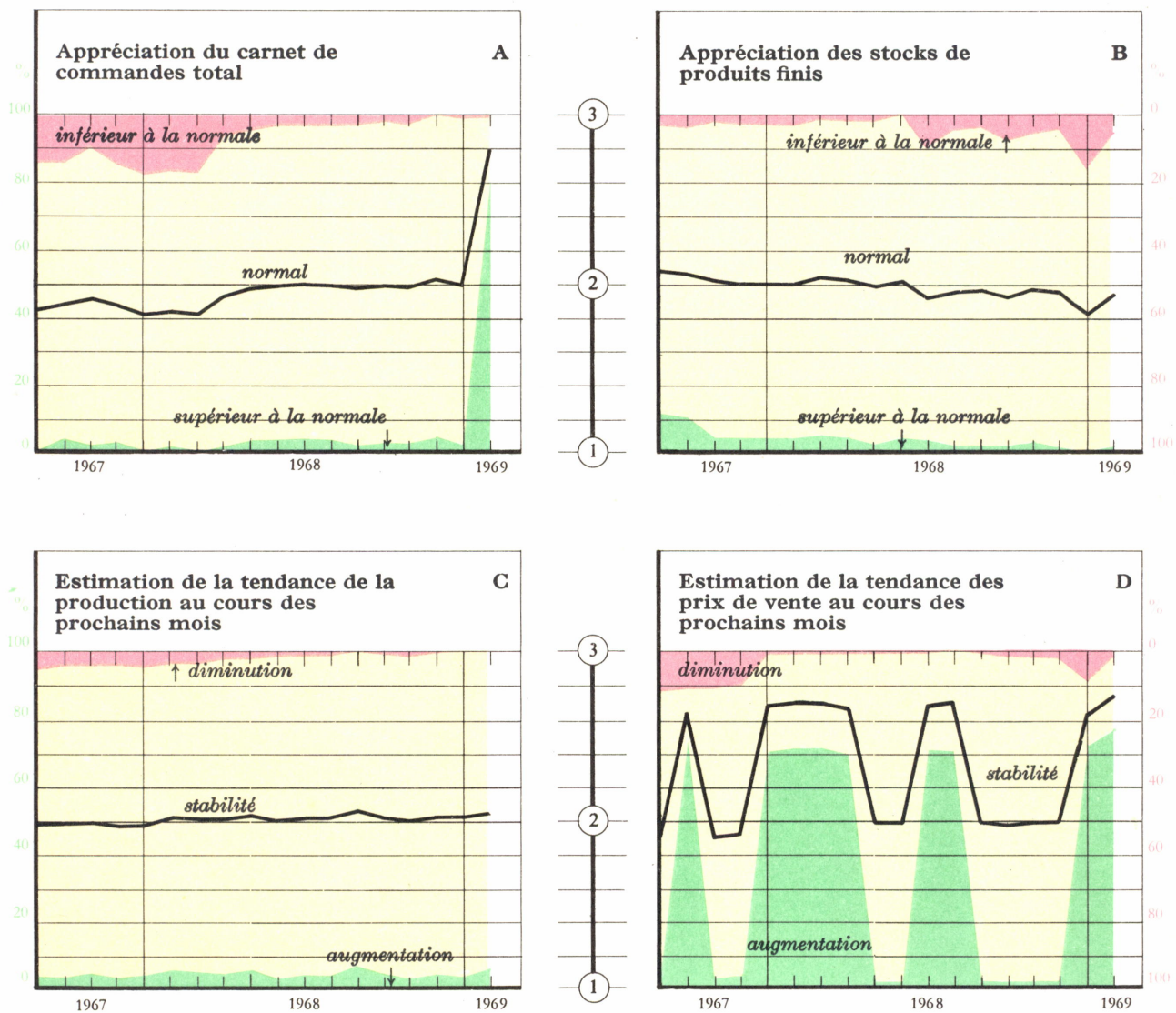
2. Les perspectives

L'expansion économique demeurera sans aucun doute assez vive durant les prochains mois; il semble toutefois qu'elle doive progressivement s'atténuer, du fait de l'affaiblissement prévisible de la conjoncture mondiale et d'un développement moins rapide de la consommation privée.

La croissance des *exportations* de biens et services sera surtout favorisée par la forte augmentation des échanges intracommunautaires. Elle pourrait cependant perdre de son dynamisme au cours de l'année, par suite d'une réduction des possibilités d'écoulement dans les pays non membres.

Le rythme d'expansion de la demande intérieure devrait également se ralentir. Malgré les effets favorables produits sur la masse salariale par le développement de l'activité, l'accroissement des revenus disponibles des ménages sera sans doute moins rapide que l'an dernier. En effet, non seulement les majorations des salaires conventionnels pourraient être un peu moins importantes, mais l'incidence fortement expansionniste que la réforme de l'impôt sur le revenu avait exercée en 1968 s'atténue de plus en plus. Enfin, il semble improbable que la majoration des pensions intervienne avant l'automne. Aussi l'expansion conjoncturelle de la *consommation privée* devrait-elle s'affaiblir au cours des prochains mois. Elle pourrait toutefois marquer

OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée au grand-duché de Luxembourg par le STATEC.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, jaune et rouge, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation »;
- 0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité »;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».

temporairement une brusque accélération vers la fin de l'année, au cas où les ménages effectueraient des achats anticipés en prévision de l'instauration, au 1^{er} janvier 1970, du système de la taxe à la valeur ajoutée. En revanche, la croissance des *investissements* fixes restera vive. Etant donné les projets d'investissements dans le secteur sidérurgique et le développement appréciable des investissements des entreprises étrangères, les investissements d'équipement marqueront une sensible augmentation. Cette prévision est corroborée notamment par les résultats de l'enquête C.E.E. sur les investissements effectuée à la fin de 1968. En ce qui concerne la construction de logements, la tendance à l'expansion qui s'est amorcée au cours de l'automne dernier devrait se poursuivre. En revanche, eu égard aux priorités fixées en matière de politique budgétaire par le nouveau gouvernement, il n'y a pas lieu d'escompter une évolution bien dynamique des investissements des administrations publiques.

Etant donné l'évolution de la demande esquissée ci-dessus, l'expansion de la production pourrait s'affaiblir quelque peu dans le courant de l'année, surtout au second semestre. Cependant, eu égard au niveau conjoncturel élevé atteint par l'offre intérieure dès le début de l'année, on peut s'attendre que l'accroissement du *produit national brut* en termes réels atteigne au moins le taux de 4,5 % enregistré en 1968.

Sur le *marché de l'emploi*, une pénurie de main-d'œuvre qualifiée pourrait se manifester au cours

des prochains mois. En ce qui concerne les *prix*, une légère hausse est assez probable, du fait surtout que les prix à l'importation augmenteront sous l'effet de l'enchérissement survenu dans quelques pays fournisseurs.

En 1968 et 1969, l'économie luxembourgeoise a retrouvé un rythme de croissance rapide, nettement plus élevé qu'on ne le prévoyait dans le cadre des projections à moyen terme. Les objectifs proposés en matière de croissance et d'emploi seront ainsi réalisés dans une large mesure. En revanche, les perspectives d'évolution des prix seraient un peu moins favorables, par suite surtout de l'introduction de la taxe à la valeur ajoutée, prévue pour le début de 1970. Eu égard notamment à la nécessité de maintenir la capacité concurrentielle des entreprises luxembourgeoises, les autorités responsables de la *politique économique* devraient veiller à ce que la mise en vigueur de ce système, en dépit du taux d'imposition relativement modéré qui a été prévu, ne favorise un processus cumulatif de hausse des prix et des salaires.

Dans ce contexte, les importantes plus-values fiscales qui ont été enregistrées en 1968 et celles que l'on peut escompter pour 1969 devraient être affectées essentiellement à l'amélioration de la structure du budget de l'Etat et à la réduction du déficit budgétaire. Un contrôle plus sévère de l'accroissement des dépenses courantes des administrations publiques favoriserait également le maintien d'une croissance équilibrée.

Comité de politique conjoncturelle

Bruxelles, le 22 janvier 1969

Avis relatif aux budgets économiques pour 1969

Lors de sa réunion des 9 et 10 janvier 1969, le Comité de politique conjoncturelle a examiné les perspectives d'évolution économique pour 1969 et les problèmes de politique conjoncturelle qui y sont liés. Etant donné que les perspectives se sont largement modifiées à la suite de mesures prises dans les pays membres après l'élaboration des budgets économiques, cet examen a été basé en majeure partie sur des prévisions élaborées par les services de la Commission, auxquelles les experts nationaux ont, dans les grandes lignes, donné leur accord.

1. Pour la Communauté considérée dans son ensemble, l'année 1968 a été caractérisée par une forte expansion. Le produit brut a augmenté d'environ 5,5 %, malgré les pertes de production subies par la France pendant la période des grèves de mai-juin. Toutefois, des divergences sensibles sont apparues à l'intérieur de la Communauté en ce qui concerne l'évolution des prix et des coûts; elles ont éveillé la crainte de l'apparition de déséquilibres fondamentaux et se sont accompagnées de mouvements de capitaux spéculatifs, y compris à l'intérieur de la Communauté, fondés sur des anticipations d'éventuelles modifications des parités des monnaies de deux Etats membres.

2. Le but immédiat des politiques conjoncturelles en 1969 devrait être d'assurer le retour aux équilibres fondamentaux dans tous les pays membres, condition préalable au maintien d'une croissance rapide de la Communauté. Le Comité estime que les mesures adoptées, notamment en Allemagne et en France, vont dans le sens recherché et contribueront à la restauration de l'équilibre des balances des paiements et à l'atténuation progressive des disparités observées en matière d'évolution des prix. Il est essentiel

que ces deux objectifs soient poursuivis activement.

3. Le Comité pense que l'expansion économique de la Communauté pourrait être, en 1969, comparable à celle qui a été réalisée en 1968, bien que les politiques poursuivies notamment aux Etats-Unis et au Royaume-Uni risquent d'affaiblir le dynamisme de la conjoncture mondiale. Selon les estimations des services de la Commission, les taux d'augmentation du produit national brut (à prix constants) dans les divers pays membres pourraient être approximativement les suivants : Allemagne + 5 %, France + 6,5 %, Italie + 6 %, Pays-Bas + 5 %, Belgique + 4,5 %, Luxembourg + 3,5 %.

La poursuite des politiques déjà évoquées ne devrait pas empêcher une éventuelle réorientation dans l'hypothèse d'un affaiblissement de la conjoncture mondiale plus prononcé qu'il n'est prévu actuellement. Le Comité estime que, si tel était le cas, certains pays membres, l'Allemagne et l'Italie notamment, devraient s'efforcer d'en compenser les effets par une stimulation appropriée de la demande intérieure, pour que la Communauté puisse continuer de jouer le rôle de « pôle de croissance ».

4. Abstraction faite d'une telle hypothèse, des problèmes complexes restent posés quant au dosage et au calendrier de l'emploi des différents instruments de politique économique.

En France, il importe en particulier de contenir la hausse des prix et de revenir à une croissance normale des salaires. L'expansion nécessaire des exportations ne pourra, en effet, être assurée que par le maintien de la compétitivité des pro-

duits français à l'étranger. D'autre part, étant donné la faiblesse relative de la demande mondiale, une amélioration substantielle de la balance commerciale de la France suppose un développement marqué des échanges intracommunautaires et, partant, de l'activité dans d'autres pays membres.

Les mesures prises en Allemagne ont élargi la marge d'action disponible pour l'expansion de la demande intérieure. Compte tenu des possibilités d'exploitation d'une telle marge, il importe de veiller à ce que la croissance se poursuive à un rythme suffisant et que le solde extérieur se réduise progressivement.

En Italie, l'existence d'excédents très élevés de la balance des paiements courants et d'importantes réserves de capacité de production, ainsi que la stabilité des prix, justifient la poursuite d'une politique orientée à une expansion vigoureuse, permettant l'absorption à bref délai des marges de capacités inemployées; une telle politique implique un taux de croissance du P.N.B. supérieur au taux de 6 % prévu par la Commission.

Aux Pays-Bas, l'expansion rapide des revenus des ménages, prévue pour 1969, justifie l'orientation restrictive imprimée récemment à la politique conjoncturelle dans les domaines monétaire et budgétaire; une attitude prudente devrait être observée dans les mois à venir, afin d'éviter une détérioration du climat des prix, qui est déjà influencé défavorablement par l'introduction de la taxe à la valeur ajoutée.

En ce qui concerne la Belgique, une poursuite de l'expansion au rythme actuel apparaît possible et souhaitable en 1969, notamment afin de continuer à réduire le chômage. A mesure que les ressources seront plus complètement

utilisées et que s'approchera le moment du passage au système de la taxe à la valeur ajoutée, l'objectif de la stabilité des prix devra sans doute recevoir une attention plus grande. Il faudra, au surplus, veiller tout particulièrement à un financement correct de l'expansion.

Enfin, au Luxembourg, il serait opportun de mettre à profit l'évolution favorable de la conjoncture pour améliorer encore les structures industrielles. En outre, le maintien de la stabilité interne semble conditionné dans une large mesure par une gestion prudente des finances publiques.

5. Au delà des actions immédiates visant à établir des conditions d'équilibre satisfaisantes, il importe de rechercher une coordination plus étroite des politiques économiques des Etats membres. En effet, un renforcement de la concertation est nécessaire pour prévenir, dans des circonstances difficiles, la mise en cause des progrès déjà réalisés en matière d'intégration. Ce renforcement irait d'ailleurs de pair avec les efforts entrepris actuellement pour améliorer la concertation dans le domaine monétaire.

6. Dans le même contexte, le Comité, conformément au vœu exprimé par les ministres des Finances et de l'Economie lors du Conseil des ministres du 12 mars 1968, a engagé une étude systématique des conséquences éventuelles de l'intégration sur l'évolution conjoncturelle des pays de la Communauté.

Il se propose, en outre, de rechercher les moyens de renforcer l'information et la consultation sur les mesures de politique économique envisagées par les Etats membres, et de réexaminer les conditions d'utilisation des instruments de politique conjoncturelle.

Evolution des coûts salariaux dans l'industrie

A. Remarques méthodologiques

Depuis 1962, la Commission publie chaque année, en annexe à ses rapports trimestriels sur « La situation économique de la Communauté », une analyse de l'évolution de la rémunération par salarié, de la productivité du travail, des coûts salariaux par unité de valeur ajoutée à prix constants, ainsi que des indices des prix implicites dans les industries (construction comprise) des pays de la Communauté, des Etats-Unis et du Royaume-Uni.

En ce qui concerne les *définitions* et *méthodes de calcul* utilisées, il y a lieu de remarquer ce qui suit :

La *rémunération par salarié* englobe les salaires, traitements et contributions à la sécurité sociale. Toutefois, pour la Belgique, on ne dispose pas encore d'une ventilation, par secteurs économiques, de la rémunération des salariés au sens de la définition ci-dessus; c'est donc l'indice de la masse salariale de la Banque nationale de Belgique, corrigé globalement des contributions patronales à la sécurité sociale, qui a été retenu pour ce pays.

Etant donné que l'Italie et le Royaume-Uni ne publient, en matière de *valeur ajoutée brute à prix constants*, aucune série calculée aux prix du marché et ventilée par secteurs économiques, on a utilisé pour ces pays les données disponibles aux coûts des facteurs. Conformément aux séries publiées par l'Office statistique des Communautés européennes, on s'est basé, pour tous les pays membres à l'exception de la France, lors du calcul de la valeur ajoutée brute à prix constants, non plus sur les données aux prix de 1958, mais sur les données aux prix de 1963.

Bien qu'il eût été préférable de prendre pour base l'évolution des revenus bruts et de la valeur ajoutée brute à prix constants par heure ouvrée, il a fallu y renoncer en raison du caractère incomplet des statistiques relatives à la durée du travail dans les pays de la Communauté. Les deux grandeurs en question ne peuvent donc être calculées que par salarié. Ceci rend plus difficile l'interprétation des graphiques, en particulier pour ce qui concerne les dernières années, au cours desquelles la durée effective du travail a été caractérisée dans la plupart des pays par d'importantes modifications.

Les *coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute* ressortent de l'évolution de la rémunération des salariés, d'une part, et de la valeur ajoutée brute à prix constants, d'autre part. Cet élément peut aussi se calculer en tant que quotient de la rémunération par salarié divisée par la valeur ajoutée brute par salarié.

Au cours de la période à laquelle se rapporte le calcul ci-après des coûts salariaux dans l'industrie, quatre pays (la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni) ont modifié leurs parités monétaires; aussi est-il apparu opportun d'élargir le présent exposé à l'aide de données concernant l'évolution des *coûts salariaux corrigés des variations de cours de change*. Ce calcul se base sur les cours de change des diverses monnaies nationales par rapport au dollar U.S., tels qu'ils figurent dans les publications de l'Office statistique des Communautés européennes relatives au commerce extérieur.

L'*indice des prix implicite* indique dans quelle mesure l'évolution de la valeur ajoutée à prix courants diffère de celle à prix constants.

Pour ce qui est de la France, du fait des révisions qu'ont subies les statistiques de comptabilité nationale de ce pays, on ne disposait pas encore, lors de l'achèvement des calculs, des données établies conformément aux définitions du système normalisé. Des corrections provisoires ont ainsi dû être apportées à deux séries depuis 1963. Pour la masse salariale dans l'industrie, une série a été calculée à titre provisoire; elle s'écarte parfois sensiblement de celle qui repose sur les données par secteurs publiées par l'Office statistique des Communautés européennes (« Comptes nationaux 1957-1966 »). La valeur ajoutée à prix constants est calculée en partant des chiffres publiés par le Ministère français des Finances dans le « Rapport sur les comptes de la Nation de 1967 » (base 1959 = 100).

En ce qui concerne la *signification des grandeurs utilisées* dans le présent exposé, il y a lieu de remarquer ce qui suit :

Les données statistiques ont été, autant que possible, empruntées aux comptes nationaux, de manière à permettre une comparabilité suffisante entre pays. Il convient toutefois d'observer que la comparaison ne saurait porter que sur l'évolution des indices, non sur leur niveau absolu atteint dans les divers pays. Cette restriction est d'autant plus importante que déjà les relations entre les niveaux atteints pendant l'année de référence 1958 ne sont pas nécessairement à considérer comme exactes.

Le recours aux comptes nationaux implique que l'on a dû se limiter aux chiffres annuels. Les modifications intervenant au cours de l'année ne se reflètent qu'en partie dans les chiffres annuels correspondants et influencent d'ailleurs aussi les résultats de l'année suivante. Ceci rend, en particulier, plus difficile l'appréciation de l'évolution à court terme.

La notion de « valeur ajoutée » diffère de celle de « production industrielle » telle qu'elle est généralement admise pour le calcul des indices mensuels de la production industrielle.

La différence entre valeur ajoutée et production industrielle (au sens des indices de production) est la plus patente pour l'*indice des prix implicite de la valeur ajoutée brute*. Eu égard aux prix effectifs du marché, cet indice néglige, en effet, deux facteurs importants, à savoir les livraisons effectuées à l'intérieur du secteur de

l'industrie et les livraisons provenant d'autres secteurs, y compris de l'étranger. Aussi l'évolution de l'indice des prix implicite s'écarte-t-elle de celle des prix du marché; cet écart diffère d'un pays à l'autre, suivant la part relative de la valeur ajoutée dans la production de l'industrie.

La notion de *rémunération des salariés dans l'industrie* ne couvre pas la totalité des salaires inclus dans les prix du marché; en effet, elle ne comprend pas les salaires inclus dans la valeur des biens et services livrés à l'industrie par d'autres secteurs de l'économie intérieure.

De ces considérations il ressort qu'une grande prudence s'impose dans l'utilisation des séries présentées. Celles-ci ne sont pas, telles quelles, comparables entre pays et présentent, dans le temps, une évolution différente de celle de séries dont les données ne reposent pas sur la valeur ajoutée, mais sur la production brute.

B. L'évolution en 1968 ⁽¹⁾

L'évolution des *coûts salariaux par unité de valeur ajoutée* a encore été relativement favorable dans les pays membres de la Communauté, la France exceptée. Ils ont même continué de se réduire en Allemagne et aux Pays-Bas, et leur accroissement a encore été très modéré en Belgique. En Italie, l'augmentation a été bien moins sensible que de 1966 à 1967.

En *Allemagne*, la diminution des coûts salariaux s'explique essentiellement par les progrès très importants de la productivité du travail (8,5 % contre 2,4 % de 1966 à 1967). Cependant, l'accroissement de la rémunération par salarié a, lui aussi, été bien plus élevé (7,5 %) que l'année précédente. Aussi les coûts salariaux par unité de valeur ajoutée ont-ils, au total, diminué à peu près autant qu'en 1967. Par ailleurs, en appréciant l'influence de l'évolution des coûts salariaux sur la capacité concurrentielle internationale, il faut tenir compte du fait qu'à la fin de 1968 des mesures fiscales ont freiné les exportations et favorisé les importations.

La nouvelle réduction des coûts salariaux enregistrée aux *Pays-Bas* est imputable au fait qu'un

(1) Le calcul des chiffres qui ont servi de base à l'établissement des graphiques a été achevé le 11 mars.

plus faible accroissement de la valeur ajoutée par salarié est allé de pair avec une moindre augmentation de la rémunération par salarié.

En *Belgique*, les coûts salariaux par unité de valeur ajoutée n'ont, de nouveau, accusé qu'une faible progression. Dans ce pays, l'évolution a été inverse de celle qui a été observée aux Pays-Bas : les progrès plus rapides de la productivité du travail (+ 6 %) dus à l'accélération de l'expansion économique se sont conjugués avec une plus forte augmentation de la rémunération par salarié.

En *Italie*, la progression des coûts salariaux a marqué un net ralentissement, qui toutefois a tenu exclusivement à l'accroissement plus faible (+ 6,5 %) de la rémunération par salarié. Il convient cependant de remarquer que la forte augmentation de ceux-ci, de 1966 à 1967, s'explique en partie par le fait que les contributions patronales à la Sécurité sociale, assumées par l'Etat depuis le mois d'août 1964, ont été remises à charge des entreprises à partir du 1^{er} janvier 1967.

En *France*, à la différence des autres pays membres, les coûts salariaux ont accusé en 1968 une évolution très favorable. En effet, la progression relativement modérée de ces dernières années a été suivie d'un accroissement rapide après les événements de mai-juin. L'indice des salaires conventionnels a augmenté de plus de 10 % du 1^{er} avril au 1^{er} juillet et une nouvelle hausse de 2 % a été enregistrée au 1^{er} octobre. Le salaire minimum interprofessionnel garanti qui, en mai, se chiffrait encore à 2,22 francs dans l'industrie, a été porté à 3 francs en juin, ce qui correspond à une hausse de quelque 35 %.

Pour l'ensemble de l'année on estime que l'accroissement de la rémunération par salarié, dans l'industrie française, s'élèvera à 12 %, alors que l'expansion de la production par salarié n'atteindra que 5,5 %. L'augmentation des coûts salariaux qui en résultera sera d'environ 6,5 %.

Les chiffres relatifs à l'année 1968 doivent, en ce qui concerne la France, faire l'objet d'une appréciation encore plus prudente que pour les autres pays membres. En particulier, les prévisions relatives à la rémunération par salarié

comportent des facteurs d'incertitude plus importants que d'ordinaire. Par ailleurs, les chiffres annuels ne reflètent qu'imparfaitement les tendances d'évolution. Etant donné que les fortes majorations de salaires ne se sont produites qu'au milieu de l'année et qu'en outre d'importantes pertes de salaires ont encore été enregistrées lors des grèves, l'évolution des coûts salariaux ne se reflète que partiellement dans les chiffres de 1968 et influencera encore les résultats de l'année 1969. Les pertes de production subies du fait des grèves et l'expansion particulièrement vive de la production vers la fin de l'année rendent, elles aussi, extrêmement difficile une appréciation de la tendance d'évolution de la production sur la base des résultats de l'année 1968.

Il convient, par ailleurs, d'observer que la suppression, à partir du 1^{er} décembre 1968, de l'impôt de 5 % sur les salaires représente pour l'industrie française un allègement des charges salariales.

L'évolution dans les pays non membres considérés — Etats-Unis et Royaume-Uni — a été caractérisée par une nette progression des coûts salariaux par unité de valeur ajoutée dans l'industrie, de 1967 à 1968. Pour une comparaison sur le plan international, il faut toutefois tenir compte de la dévaluation intervenue en novembre 1967 au Royaume-Uni.

Aux *Etats-Unis*, les coûts salariaux ont fortement augmenté, comme déjà au cours des deux années précédentes. Bien que l'évolution de la productivité ait été, en 1968, nettement plus favorable qu'en 1967, (+ 3 %, contre — 0,2 %), les coûts salariaux par unité produite ont de nouveau vivement progressé, du fait que l'accroissement de la rémunération par salarié a également été plus important que l'année précédente (+ 6,5 %, contre + 4,3 %).

Au *Royaume-Uni*, l'augmentation de la valeur ajoutée dans l'industrie s'est chiffrée à 4,5 %. Celle de la valeur ajoutée brute par salarié a été plus forte encore (6 %), sous l'effet d'une sensible diminution du nombre de personnes occupées (— 1,5 %). L'accroissement de la rémunération par salarié s'est également accentué (+ 8 %). De ce fait, les coûts salariaux par unité produite, exprimés en livres sterling, ont marqué, de 1967 à 1968, une progression

appréciable (+ 2 %); corrigés de l'incidence de la dévaluation de la livre, ils ont diminué de quelque 11 %.

C. Evolution des coûts salariaux corrigés des variations des taux de change

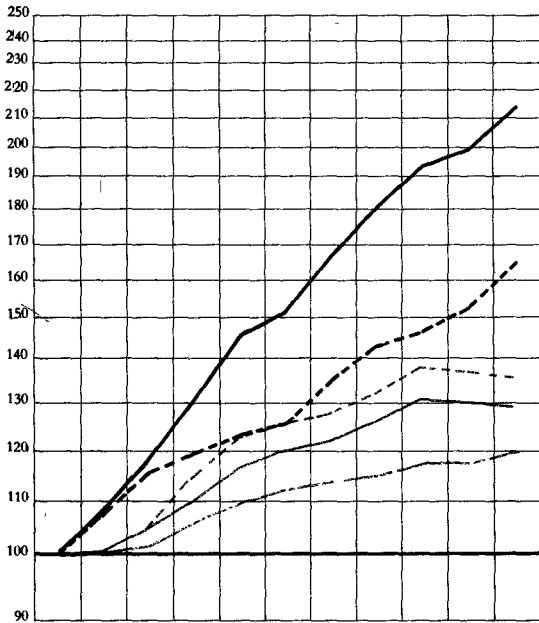
De ces données il ressort qu'entre 1958 et 1968 la progression des coûts salariaux par unité de valeur ajoutée a été la plus faible en Belgique et au Royaume-Uni, la plus vive en Italie et aux Pays-Bas. Elle a été à peu près la même

en Allemagne et en France, bien que l'évolution au cours de cette période ait été très différente dans ces deux pays. L'avance relative prise initialement par la France, à la suite de la dévaluation de 1958, a été progressivement compensée par la progression plus rapide des coûts salariaux observée dans ce pays depuis 1965. Une comparaison sur le plan international doit toutefois tenir compte, dans les deux pays, des mesures fiscales de fin 1968, citées sous B, et qui font apparaître la situation comme moins favorable pour l'industrie allemande et meilleure pour l'industrie française.

COÛTS SALARIAUX DANS L'INDUSTRIE

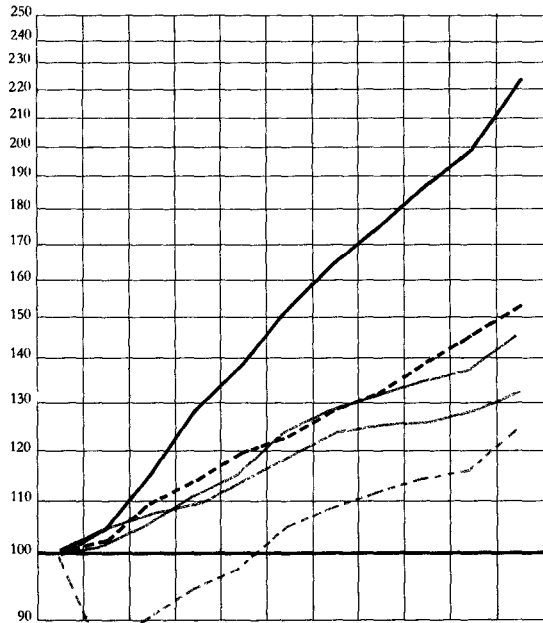
Allemagne

1958 = 100



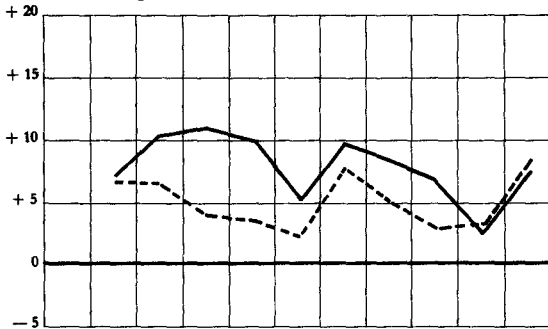
France

1958 = 100

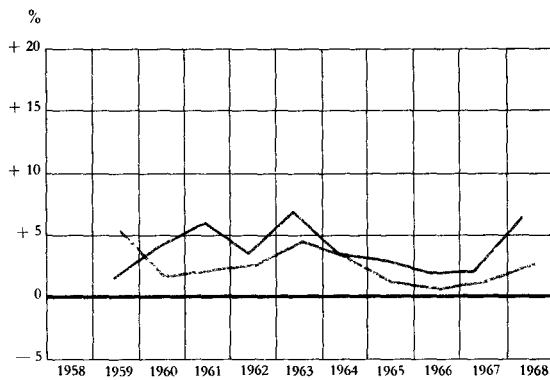
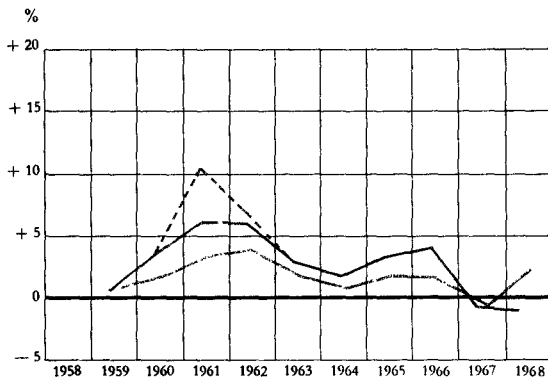
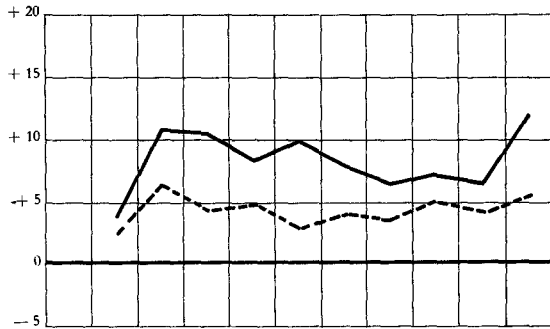


Variations par rapport à l'année précédente, en %

% Allemagne

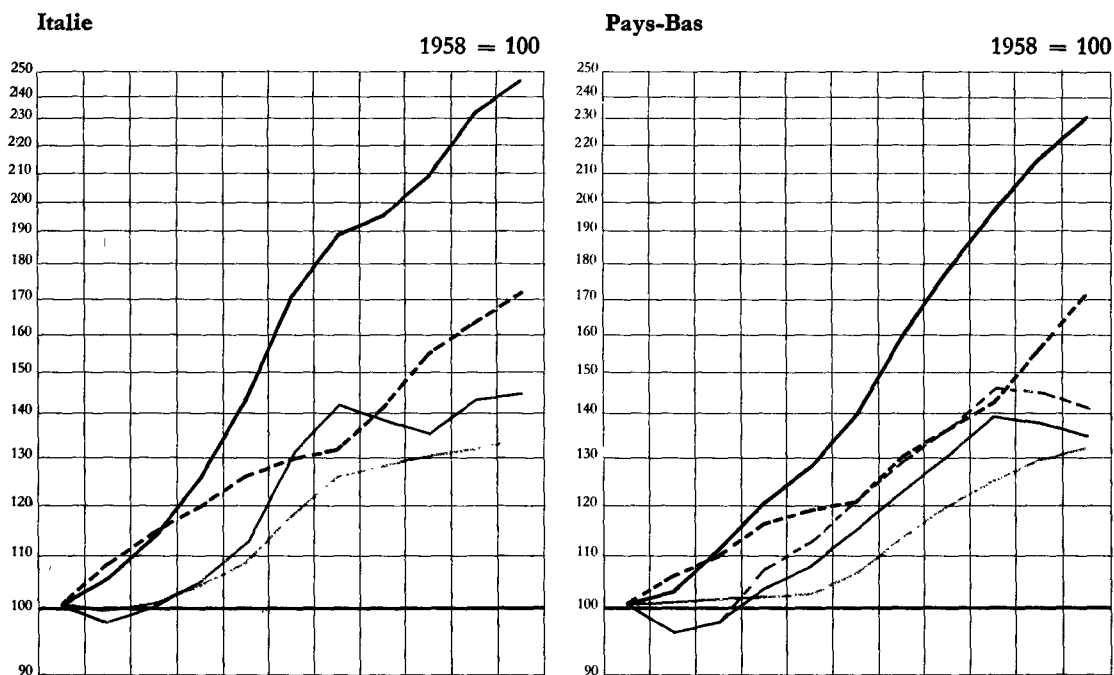


% France

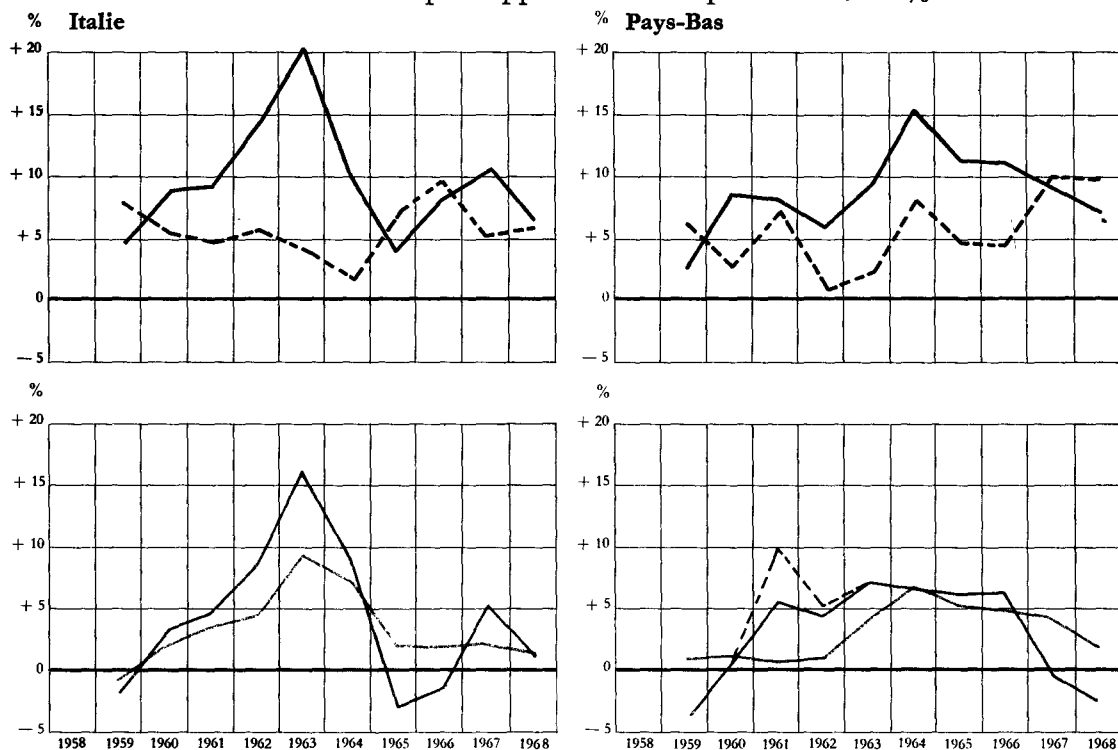


- Rémunérations par salarié
- - - Valeur ajoutée brute (à prix constants) par salarié
- Coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute (à prix constants)
- - - Coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute (à prix constants), corrigés des variations de cours de change
- Indice de prix implicite

COUTS SALARIAUX DANS L'INDUSTRIE



Variations par rapport à l'année précédente, en %

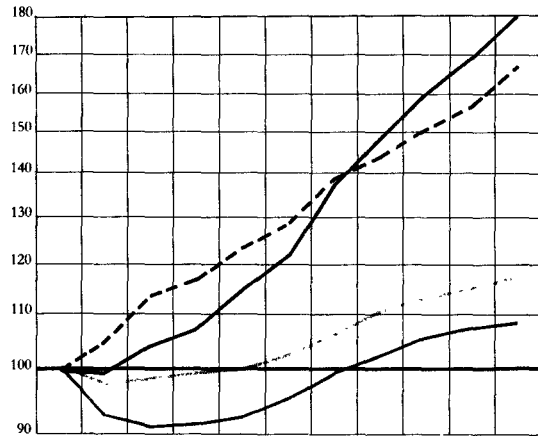


- Rémunérations par salarié
 - - - - - Valeur ajoutée brute (à prix constants) par salarié
 - Coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute (à prix constants)
 - - - - - Coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute (à prix constants), corrigés
 - Indice de prix implicite
- des variations de cours de change*

COUTS SALARIAUX DANS L'INDUSTRIE

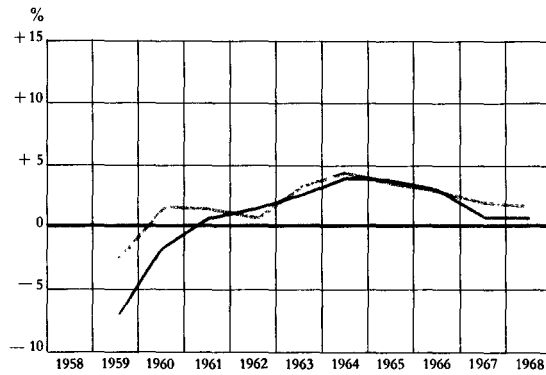
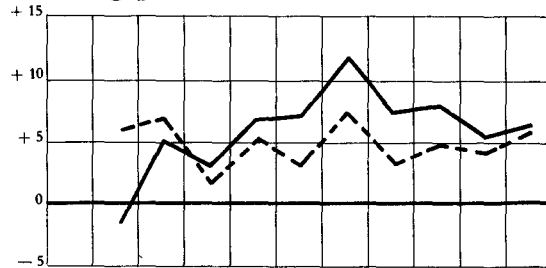
Belgique

1958 = 100



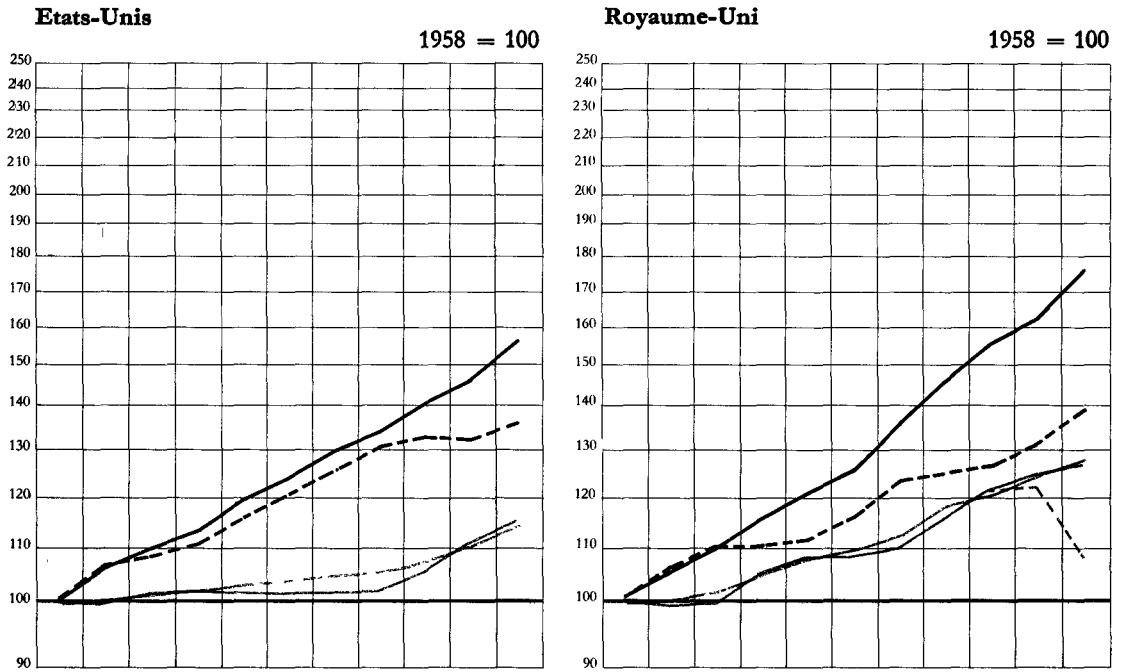
Variations par rapport à l'année précédente, en %

Belgique

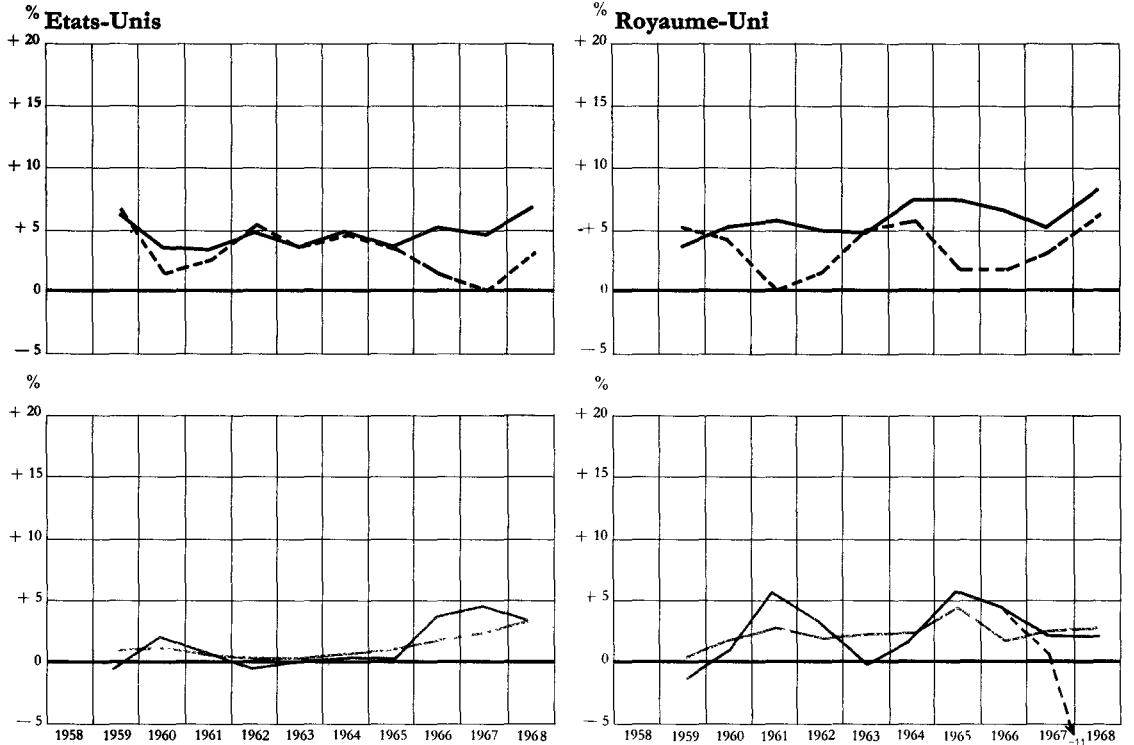


- Rémunérations par salarié
- Valeur ajoutée brute (à prix constants) par salarié
- Coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute (à prix constants)
- Coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute (à prix constants), corrigés des variations de cours de change
- Indice de prix implicite

COUTS SALARIAUX DANS L'INDUSTRIE



Variations par rapport à l'année précédente, en %



- Rémunérations par salarié
 - - - - - Valeur ajoutée brute (à prix constants) par salarié
 - Coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute (à prix constants)
 - - - - - Coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute (à prix constants), corrigés
 - Indice de prix implicite
- des variations de cours de change*